



CONTRAT DE RURALITÉ Charente Limousine



CCI CHARENTE

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE

Chambres de Métiers
et de l'Artisanat
Charente



Nos
ruralités
Une chance pour la France

GROUPE
Caisse
des Dépôts

Contrat de ruralité pour le territoire de la Charente-Limousine

Etabli entre

L'Etat, représenté par le préfet de la Charente, Pierre N'GAHANE

et

La Communauté de Commune de Charente-Limousine, représentée par son président, Philippe BOUTY

ci-après dénommés les porteurs du contrat ;

et

La Caisse des Dépôts et Consignations, Direction Régionale Nouvelle Aquitaine, représentée par son directeur territorial Charente et Charente-Maritime, Bruno CHAPTAL DE CHANTELOUP

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Charente, représentée par son président, Daniel BRAUD

La Chambre d'Agriculture de la Charente, représentée par son président, Xavier DESOUCHE

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente, représentée par sa Présidente, Geneviève BRANGÉ

ci-après dénommés les partenaires du contrat.

Et signataires en tant que maître d'ouvrage, au titre de la convention financière 2017,

La commune de Alloue, représentée par son Maire, Jean-Jacques CATRAIN

La commune de Ambernac, représentée par son Maire, Guy ROUGIER

La commune de Ansac-sur-Vienne, représentée par son Maire, Fabrice AUDOIN

La commune de Benest, représentée par son Maire, Jean-Jacques MEYER

La commune de Le Bouchage, représentée par son Maire, Jean-Pierre DEMON

La commune de Chabanais, représentée par son Maire, Marie-Claude POINET

**La commune de Champagne-Mouton, représentée par son Maire,
Pascale JOUARON**

**La commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure, représentée par son Maire,
Jean-Claude FOURGEAUD**

La commune de Chassiecq, représentée par son Maire, Yvonne DEBORD

La commune de Confolens, représentée par son Maire, Jean-Noël DUPRE

**La commune de Le Grand Madieu, représentée par son Maire,
Jean-Claude MESNIER**

La commune de Lésignac-Durand, représentée par son Maire, Pascal DUTEIL

La commune de Lesterps, représentée par son Maire, Daniel SOUPIZET

La commune de Le Lindois, représentée par son Maire, Olivier GAILLARD

La commune de Mouzon, représentée par son Maire, Daniel BRANDY

La commune de Oradour-Fanais, représentée par son Maire, Roland TELMAR

La commune de Les Pins, représentée par son Maire, Didier PRESSAC

La commune de Pleuville, représentée par son Maire, Daniel LEGENDRE

**La commune de Roumazières-Loubert, représentée par son Maire,
Jean-Michel DUFAUD**

**La commune de Saint-Laurent-de-Ceris, représentée par son Maire,
Stéphane DUPUY**

La commune de Saint-Mary, représentée par son Maire, Elisabeth GUIMARD

**La commune de Saint-Maurice-des-Lions, représentée par son Maire,
Denis DELAGE**

La commune de Suris, représentée par son Maire, Jacques DUPIT

Le SIAEP Nord-Est Charente, représenté par son Président, Yves GENDRY

Mot du Président de la CDC Charente Limousine



Le Contrat de Ruralité est une occasion unique donnée à notre territoire de structurer ses actions à moyen terme pour se développer et améliorer le cadre de vie de ses habitants.

Les élus de la Charente-Limousine souhaitent s'inscrire pleinement dans cette démarche en proposant un contrat à la fois ambitieux et finançable regroupant des thématiques essentielles pour toutes les communes du territoire.

L'aménagement numérique, l'urbanisme, la mobilité et les équipements d'intérêt communautaire sont au centre de nos propositions.

Aussi, nous espérons le plein soutien de l'Etat pour faire de la Charente Limousine un pôle de ruralité dynamique.

Philippe BOUTY

Président de la Communauté de

Communes de Charente-Limousine

Mot du Préfet de la Charente



La communauté de communes de Charente-Limousine a souhaité saisir l'opportunité offerte par le Contrat de Ruralité pour aider au développement d'actions sur son territoire et répondre à l'attente légitime de ses habitants.

Au volontarisme dont font preuve les élus de la Charente-Limousine, l'Etat répond présent en

s'investissant dans cette démarche pour accompagner un projet ambitieux porté par un territoire hyper-rural au travers de 6 thématiques essentielles pour sa vitalité.

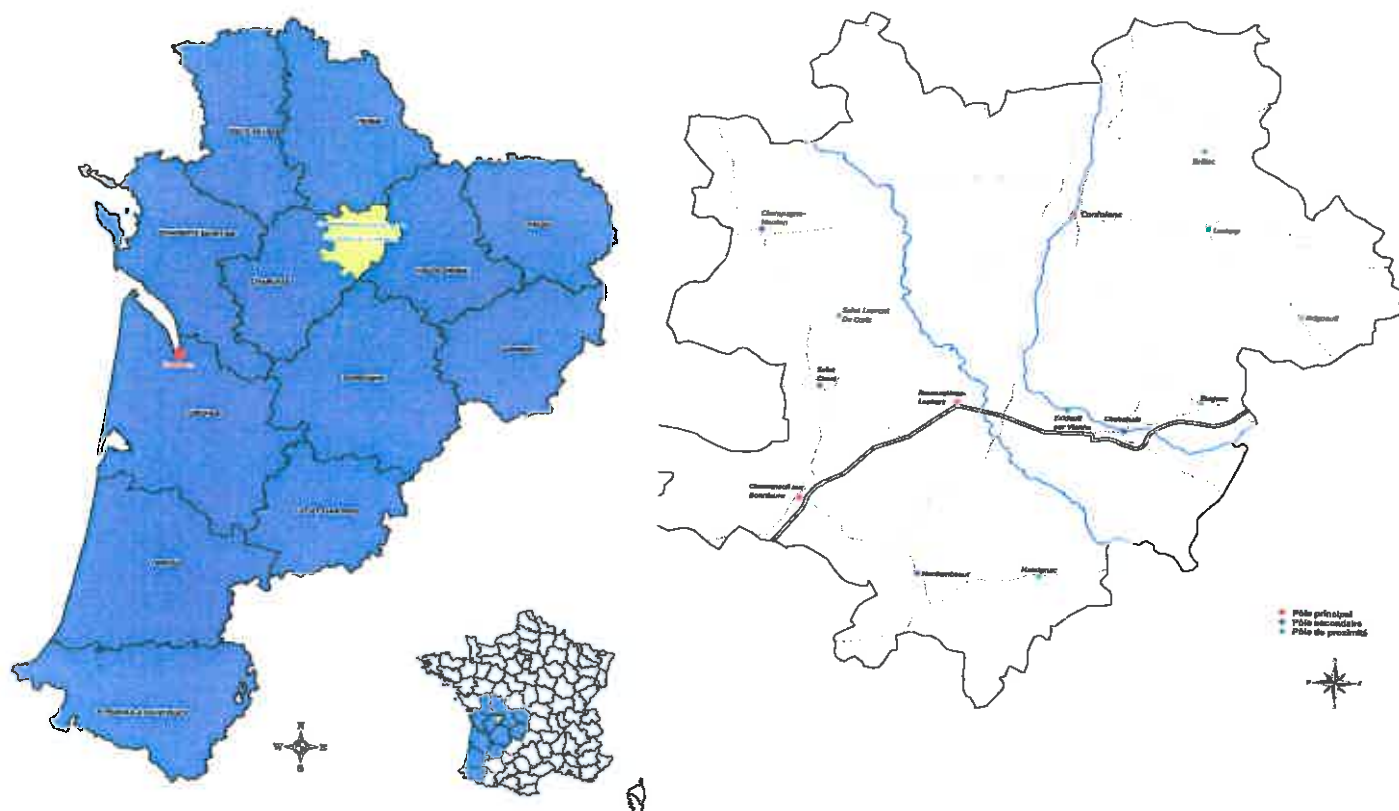
Les propositions retenues favorisent l'accès aux services, réhabilitent les centres-ville, renforcent l'attractivité de ce territoire, aident à la mobilité des habitants, inscrivent les collectivités dans la transition écologique et la cohésion sociale.

Dans ce cadre contractuel, l'Etat, son ingénierie et ses moyens financiers seront au service de la Charente-Limousine.

Pierre N'GAHANE

Préfet de la Charente

Carte d'identité du territoire de Charente- Limousine



Population : 35.972 habitants

Nombre de communes : 62

2 communautés de communes en 2016

1 Communauté de communes en 2017

SOMMAIRE

<u>I - PRESENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE ET DES ACTEURS</u>	p. 11
I.A. Le diagnostic du territoire	p. 11
I.B. Le porteur et les partenaires du contrat de ruralité	p.105
I.C. Le projet de territoire de Charente-Limousine	p.111
I.D. Etat des lieux des démarches en cours en matière de développement local, de cohésion sociale et d'attractivité :	p.115
I. D.1. Bilan départemental des principales mesures des CIR	p.115
I. D.2. Présentation de la stratégie de l'Etat	p.119
I. D.3. Présentation de la stratégie du Département	p.126
I. D.4. Présentation de la stratégie de la Région	p.129
I. D.5. Partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations	p.130
<u>II - LE PLAN PLURIANNUEL D' ACTIONS</u>	p.131
<u>III. LA CONVENTION ANNUELLE DE FINANCEMENT</u>	p.134
<u>IV. MODALITÉS DE PILOTAGE ET D'INGÉNIERIE DU CONTRAT</u>	p.137
IV.A. La gouvernance	p.137
IV.B. L'ingénierie mobilisée	p.137
IV.C. L'association des habitants	p.137
<u>V. LE SUIVI ET L'ÉVALUATION</u>	p.138
<u>VI. LA DURÉE DU CONTRAT</u>	p.138
<u>VII. LA MODIFICATION DU CONTRAT</u>	p.139
<u>VIII. LES SIGNATAIRES</u>	p.140
<u>ANNEXES</u>	p.144

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU TERRITOIRE ET DES ACTEURS

A. LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

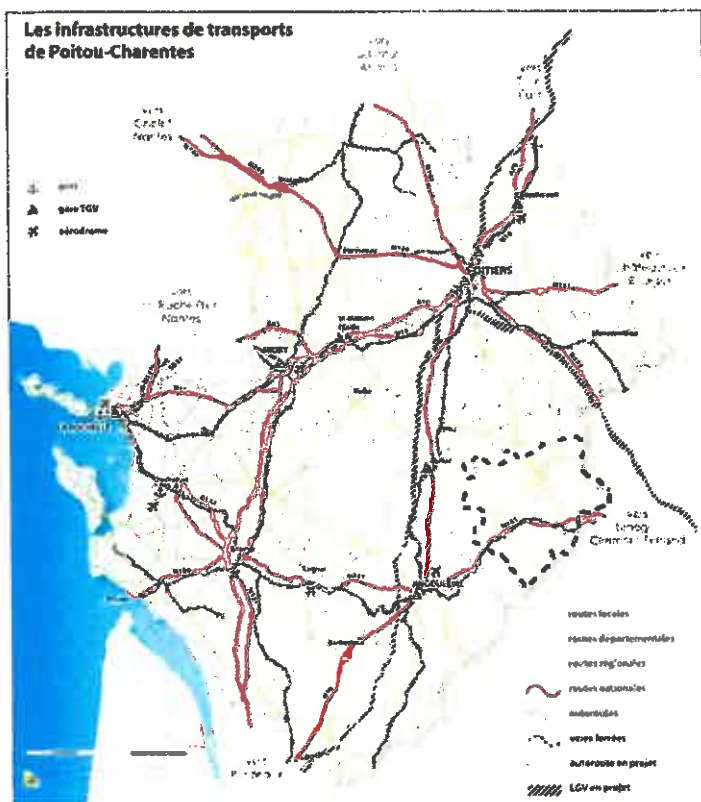
Le diagnostic du territoire présente le contexte socio-économique global, les principaux atouts, contraintes et handicaps du territoire.

Ce document fait la synthèse des atouts et faiblesses de la communauté de communes de Charente-Limousine pour chacune des six thématiques prioritaires composant le contrat :

- L'accès aux services publics et marchands et aux soins ;
- La revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de proximité dans les centres-villes/bourgs ;
- L'attractivité du territoire (développement économique dont agriculture, offre de formation, numérique, tourisme, patrimoine naturel, etc...) ;
- Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire ;
- La transition écologique et énergétique ;
- La cohésion sociale.

Présentation du territoire

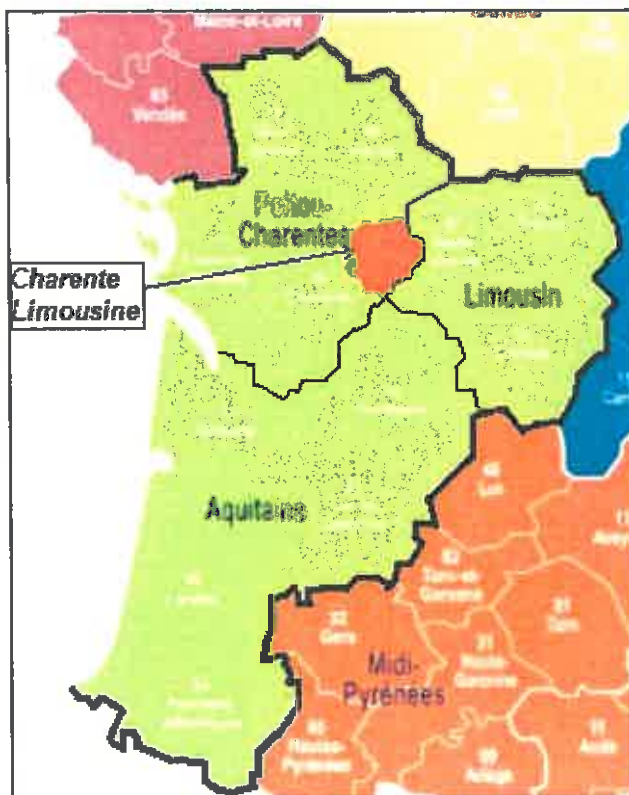
Localisé au Nord-est du département de la Charente, le territoire de la communauté de communes de Charente Limousine se trouve au carrefour des départements de la Vienne, de la Haute-Vienne, et de la Dordogne.



Les infrastructures de transport en Poitou-Charentes

Située à un carrefour stratégique entre Limousin, Poitou et Charente, la Charente Limousine bénéficie d'un environnement et d'un cadre de vie préservés et authentiques, et d'une identité bien distincte au sein de la Charente. Pays de granit, de bocage, d'élevage, le territoire s'est développé à partir de ses ressources naturelles.

La Charente Limousine : un territoire au cœur de la région Nouvelle-Aquitaine



La Charente Limousine adossée au Limousin et au Massif central est traversée par la route nationale 141 Réseau Centre Europe Atlantique dans sa partie sud et par des routes départementales qui assurent les liaisons Niort-Limoges et Montluçon-Angoulême.

La ligne TER régionale Limoges-Angoulême traverse également le territoire parallèlement à la RN141.

Bien que situé sur un point nodal routier entre Atlantique et continent, ses infrastructures restent modestes malgré le trafic et l'intérêt économique de ce seuil. Cela en fait donc un territoire clé en matière de transit économique est-ouest.

Un Pays de confluences, marqué par la proximité du Limousin

Entre Charente, Poitou, et Limousin, entre calcaire et granit, entre Oc et Oïl, la Charente Limousine prend son sens et ses racines dans une confluence d'espaces, de paysages et de cultures.

Un espace de transition géographique

La Charente Limousine est une terre de contact entre granit et calcaire. Elle est adossée aux premiers contreforts du Massif central et recouvre un territoire de transition entre les plateaux cristallins du Limousin sur sa moitié Est et les plaines et plateaux calcaires charentais sur sa moitié Ouest, dont l'importante couverture argileuse fait le trait d'union.

Deux ensembles caractérisent ce territoire, dont seule la couverture superficielle argileuse consacre l'unité :

- les terres rouges siliceuses à châtaigniers sous substrat calcaire Jurassique, à l'Ouest avec un relief légèrement ondulé s'ouvrant sur le seuil du Poitou (Ruffécois, Mellois, Civraisien). Issues d'un mélange d'argiles et de sables provenant de dépôts continentaux du Sidérolithique ou de la décomposition de calcaires du Jurassique.
- les terres froides granitiques à l'Est, bordure du Massif central, offrant un relief très vallonné entaillé d'un réseau hydrographique très dense, traversées par la Vienne. C'est une région de terrains anciens qui proviennent d'une altération très ancienne de schistes cristallins et de roches granitiques. De nature argileuse ou argilo-sableuse, ces sols sont acides, plus ou moins filtrants selon la proportion de sables présents, et bruns lessivés.

Sans grands reliefs majeurs, la Charente Limousine se distingue cependant du reste du Poitou-Charentes par des plateaux généralement plus élevés que le reste de la région. Ainsi le territoire possède le point culminant du Poitou-Charentes, situé à Montrollet (368 mètres), adossé aux Monts de Blond.

Le climat bien que de type océanique aquitain, témoigne de cette situation de marche, au contact de terres plus froides du Massif central. Il se caractérise par des températures régulières, rarement très élevées ou très basses, et des pluies abondantes, bien réparties dans l'année.

Cela se traduit par une pluviosité de l'ordre de 850 à 950 mm/an, une température moyenne annuelle de 10,5 °, une sécheresse estivale peu marquée, mais quelques dizaines de jours de gel par an.

Une région historiquement disputée

La Charente Limousine n'a jamais constitué une entité historique sous l'Antiquité et l'Ancien Régime. Il faudra attendre la Révolution et la création du département de la Charente pour voir naître le district de Confolens qui correspond pratiquement aux contours de la Charente Limousine actuelle.

Jadis cette terre fut partagée entre Poitou, Angoumois, Marche et Limousin. Sous la Conquête de la Gaule par Jules César, la région est répartie sur trois « Pagus », celui des celtes Pictons au nord-ouest (Poitou), celui d'Ecolisma au sud-ouest (Angoumois) et celui des celtes Lémovices à l'est (Limousin). Les limites des diocèses figeront ce découpage jusqu'en 1789.

Au Moyen-Age, les Comtes d'Angoulême (Les Taillefer) reçoivent des Ducs d'Aquitaine Comtes de Poitiers, leurs Suzerains, la région de Confolens et de Chabanais, ce qui détermine une première ébauche de la Charente Limousine actuelle mais celle-ci échappe encore à l'influence d'Angoulême trop éloignée et est tour à tour dépendante de Limoges, de Poitiers ou de la Marche, à tel point qu'un enchevêtrement territorial caractérise la région à la veille de la Révolution (entre juridictions, généralités, et diocèses). En 1790, la Charente Limousine est finalement rattachée à la Charente, malgré les revendications des Confolentais de fonder un département autour de la Marche et du Montmorillonnais, et forme un district, puis un arrondissement, celui de Confolens, toujours d'actualité bien qu'étendu aujourd'hui à tout le nord de la Charente.

En 1941, le gouvernement de Vichy rattache la zone libre charentaise de l'arrondissement de Confolens à la préfecture de la Haute-Vienne.

Une confluence culturelle entre oc et oïl

Cette complexité d'appartenance historique se témoigne aussi dans l'héritage culturel. Ainsi, situé aux confins nord-ouest des pays d'Oc, le territoire reste, sur sa large moitié est, marqué par la culture occitane limousine, alors que ses marges occidentales annoncent déjà les parlers d'oïl.

Cette position de carrefour historique et culturel se traduit dans les nombreuses coutumes et légendes locales limousines, comme celle de la Mandragore (dont le décor se situe sur les communes de St-Christophe et Lesterps) ou du Pont Binot entre Esse et Brillac, mettant en scène sur fond de croyances païennes, le combat entre le Bien et le Mal.

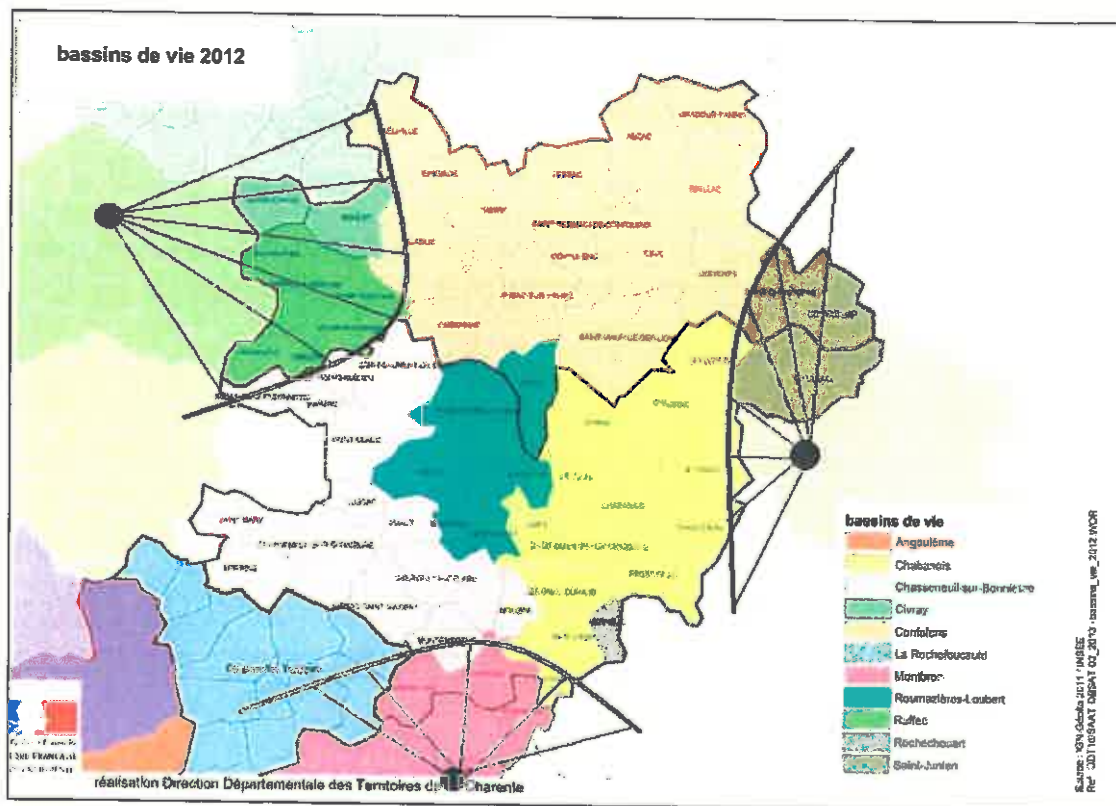
La nature du territoire, terre granitique et vallonnée, cloisonnée par les bocages favorise sans doute cette quête du merveilleux dans les croyances populaires. Le culte des eaux des fontaines a demeuré en Charente Limousine et chaque source possède ses vertus curatives...

Le caractère limousin s'affirme ici comme nulle part ailleurs en Charente, dans l'idiome local, la toponymie, les traditions religieuses (ostensions limousines) et l'attachement à la pierre granitique qui compose la majeure partie de l'habitat traditionnel.

L'ouest de la Charente Limousine annonce le Poitou et le pays charentais, avec la construction en moellons calcaires, les pratiques agricoles, le parler local...

Cette diversité exceptionnelle, faite de confluences, fait de la Charente Limousine, une terre d'échanges et de partage, dont témoigne l'enracinement du Festival de Confolens, creuset de rencontres culturelles internationales et de paix.

Un ensemble de bassins de vie ruraux articulés entre eux



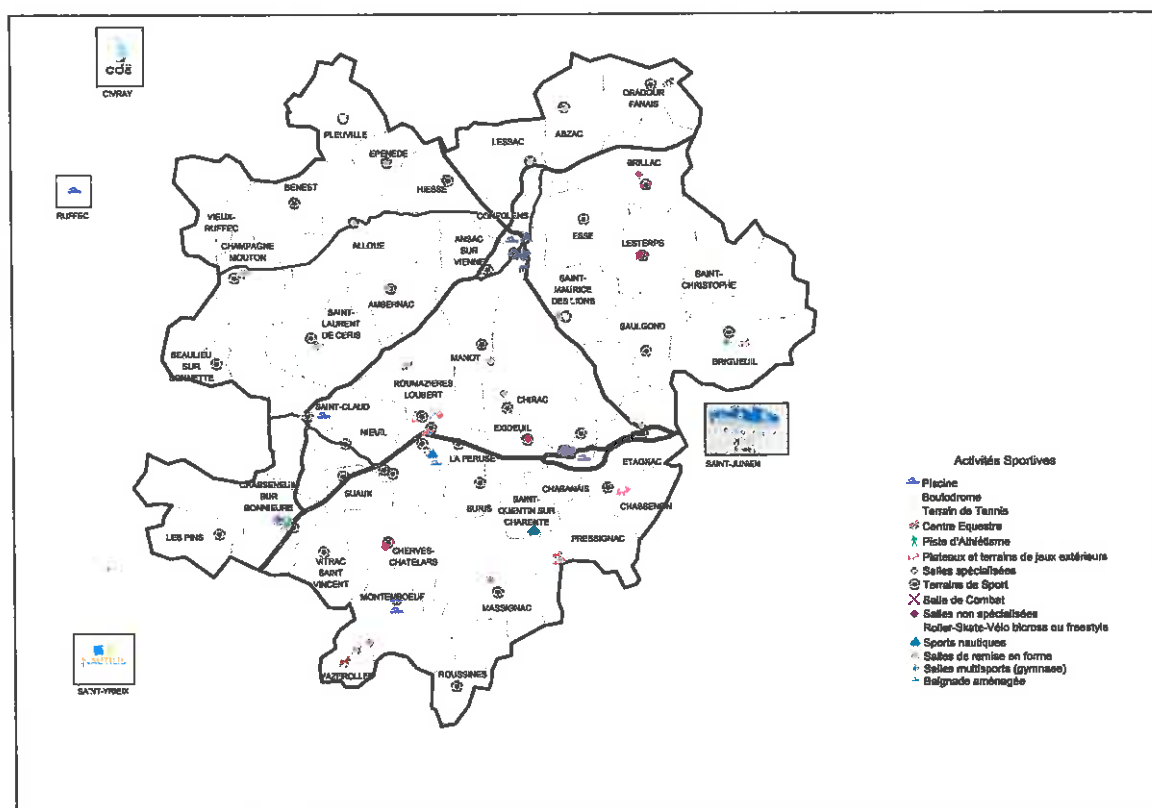
Loin des aires urbaines voisines, la spécificité de la Charente Limousine réside dans l'articulation d'un ensemble de bassins de vie autour de ces petits bourgs centres que sont Confolens, Chasseneuil-sur-Bonnieux, Roumazières-Loubert et Chabonais qui couvrent l'essentiel du territoire.

L'accès aux services et aux soins

La Charente Limousine dépourvue d'agglomération, est organisée sur les bases d'un maillage territorial d'accès aux services plus ou moins hérité des anciens cantons.

En 2009, l'étude menée par le syndicat de Pays de Charente Limousine sur le développement de maisons de santé sur le territoire a posé les bases d'une organisation d'accès aux soins articulée autour du centre hospitalier de Confolens et des politiques des deux anciennes communautés de communes en matière de soins de premier recours.

- Equipements sportifs et culturels



Les équipements sportifs en Charente Limousine
Source : DDT 16

La Charente Limousine possède une bonne répartition des équipements sportifs avec notamment un réseau de piscines maillant l'ensemble du territoire et permettant durant la saison estivale un accès à moins d'un quart d'heure pour l'ensemble des communes.

La piscine la plus fréquentée est la piscine de Chasseneuil, la seule qui soit couverte et ouverte toute l'année. Elle est très fréquentée par les scolaires du nord-est du département. Outre celle-ci, le territoire possède les piscines de Confolens, St-Claud, Chabonais, Montemboeuf, et la piscine naturelle de Roumazières-Loubert d'accès gratuit.

Certaines piscines souffrent néanmoins de vétusté comme celles de St-Claud, Montemboeuf et Chabonais qui est maintenant fermée. Ces équipements ont été construits il y a une bonne trentaine d'années lorsque les communes avaient des moyens supérieurs à aujourd'hui. Leur rénovation semble être le seul gage de survie de ces équipements de loisirs dans les années à venir.

Les autres équipements sportifs (terrains de tennis, de football, gymnases) sont utilisés successivement par les scolaires et les clubs sportifs. Ils sont également le fruit du

développement du sport pour tous dans les années soixante-dix et quatre-vingt. Bon nombre de ces équipements seraient à rénover notamment les gymnases qui ont un usage associé aux scolaires du primaire ou du secondaire.

L'accès à la culture

Si le territoire ne compte pas de lieu de diffusion culturelle majeur, une programmation régulière de spectacle vivant est néanmoins réalisée dans 3 lieux, à commencer par la salle culturelle municipale la **Ferme Saint-Michel à Confolens** créée en 2012. La **Maison Maria Casarès à Alloue**, labellisée Maison des Illustres et Centre Culturel de Rencontres et conventionnée DRAC Poitou-Charentes, Région Poitou-Charentes et Conseil Départemental de la Charente propose quant à elle une programmation culturelle mais aussi des sorties de résidences des compagnies et artistes qu'elle accueille.

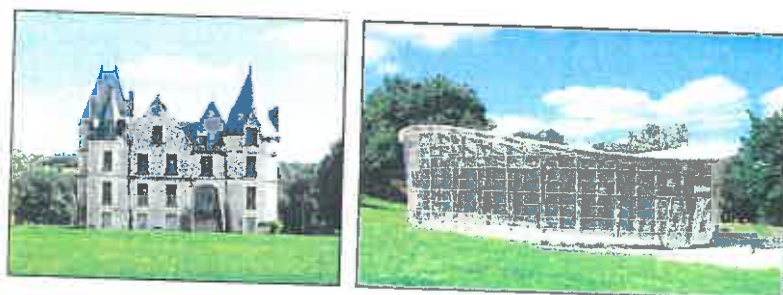
Cette offre est complétée par des événements et programmations estivales avec le **Festival Danses et Musiques du Monde de Confolens**, le festival de l'**Imprévu à Montemboeuf**, les animations à **Cassinomagus** parc archéologique, la **Charente fait son cirque à Chasseneuil-sur-Bonnieure** proposée par l'association Tour par terre et Les Vendredis de l'été à Confolens depuis 2013. Cette offre pourrait être enrichie dans les mois à venir par la mise en place d'une programmation culturelle dans la salle des fêtes de Roumazières-Loubert récemment rénovée et dotée d'un équipement scénique important. Les salles des fêtes de Champagne-Mouton et Saint-Laurent-de-Céris, dont les aménagements scéniques ont été rénovés ces dernières années pourraient également accueillir une petite programmation.

Il est à noter que la programmation de spectacle vivant est favorisée sur le territoire par l'acquisition en 2010 par l'Association Musique et Animation Culturelle (AMAC) de Confolens d'un parc de matériel scénique disponible à location avec ou sans prestations techniques. L'AMAC propose également des cours de musique, tout comme les trois antennes de l'Ecole Départementale de Musique, situées à Chabanais, Champagne-Mouton, Chasseneuil-sur-Bonnieure et Confolens.

Le territoire compte deux cinémas, l'un au Nord à Confolens et l'autre au sud à Chasseneuil-sur-Bonnieure. Ils ont été récemment équipés de systèmes de projection numérique et 3D et sont classés Art et Essai. A ces deux cinémas s'ajoute la salle culturelle de Montemboeuf qui accueille une programmation régulière grâce à un système de projection.

Concernant la lecture publique enfin, les principaux établissements sont les médiathèques de Brigueuil, Chabanais, Confolens, Montemboeuf et Roumazières-Loubert et la bibliothèque de Chasseneuil-sur-Bonnieure.

Dédié à la création dans les domaines du design et de l'architecture, le Domaine de Boisbuchet à Lessac, siège du Centre International de Recherche et d'Education Culturelle et Agricole, a été reconnu Pôle d'Excellence Rural en 2011. D'importants travaux de construction visent à développer le programme et la capacité d'accueil de Boisbuchet. Une vaste transformation du domaine a lieu depuis septembre 2013. Les travaux de construction et de rénovation vont considérablement enrichir la gamme d'activités offerte par Boisbuchet et en faire un centre polyvalent dédié à la recherche sur le design.





Le château, le pavillon en bambou et la maison japonaise



Les équipements culturels en Charente Limousine
Source : CCCL

MATRICE AFOM – SPORT et CULTURE

	Avantages	Inconvénients
Internes	<p align="center">ATOUTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maillage intéressant des équipements sportifs (piscines, gymnases, terrains de sport) sur les principaux bourgs centres du territoire - Richesse d'acteurs, de structures et d'activités culturelles sur le territoire - Des manifestations importantes à fortes retombées directes et indirectes sur le territoire - Un patrimoine riche et valorisé (Cassinomagus – Coriobona – Pays d'Art et d'Histoire) 	<p align="center">FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vieillesse des équipements sportifs qui deviennent de plus en plus vétustes. - Des structures culturelles fragiles (bénévolat important) - Une fréquentation pouvant être améliorée - Une appropriation inégale de cette richesse par les habitants du territoire, Manque de connaissance des possibilités d'éducation/ valorisation par les structures éducatives locales - Manque de visibilité des artistes locaux
Externes	<p align="center">OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place des temps d'activités périscolaires demandeurs d'activités culturelles - Ouverture plus importante de certaines structures (lycées) aux activités culturelles - création d'un Etablissement Public Culturel Communautaire (EPCC) 	<p align="center">MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modestie des moyens budgétaires de la collectivité pour financer l'entretien de l'ensemble du parc d'équipements sportifs. - Fermeture de certains équipements pour cause de trop grande vétusté. - Manque d'accompagnement sur les projets de développement (animation, médiation...), risque de non pérennité des structures par impossibilité d'aider celle-ci dans leur fonctionnement - Période de restriction budgétaire, risque de baisse de l'accompagnement par l'État et par les collectivités territoriales.

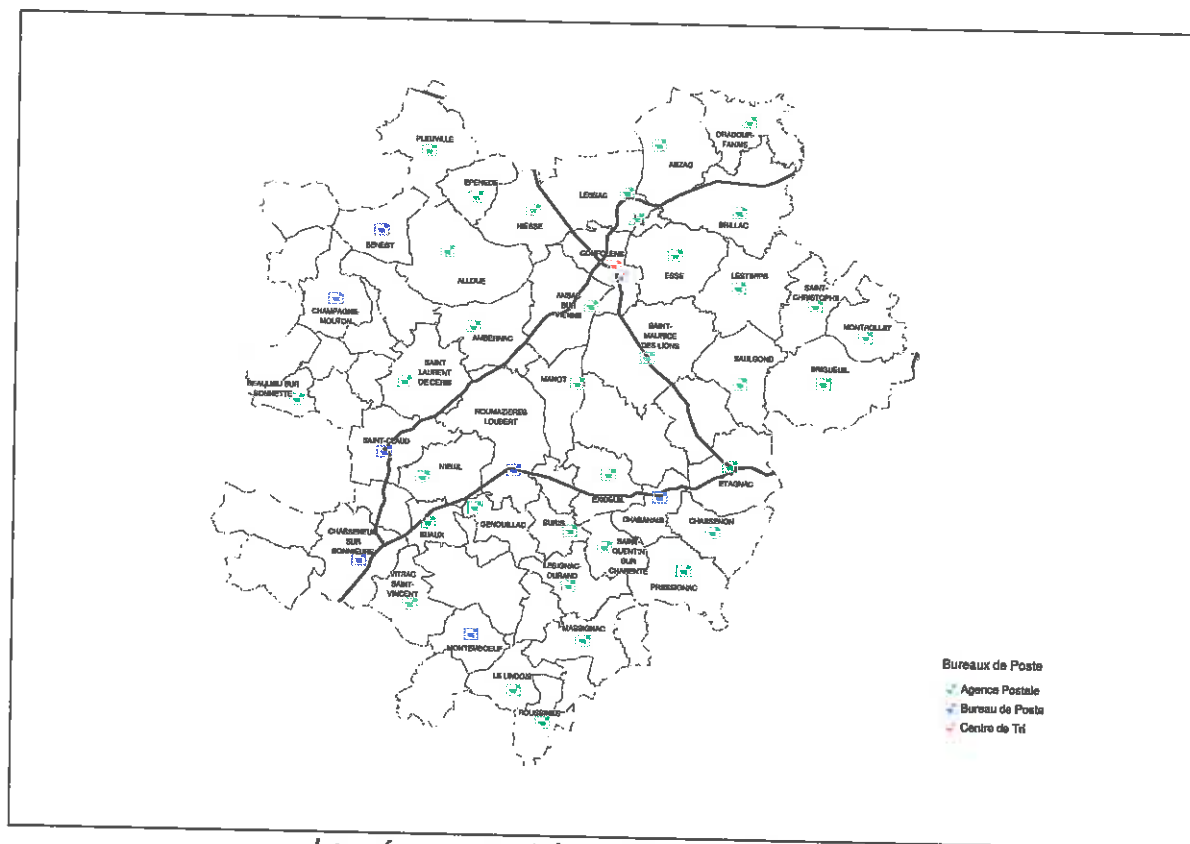
- **Les services marchands de proximité**

Un réseau de stations-services diffus :

Les stations-services indépendantes sont de plus en plus rares en milieu rural. Elles sont réduites aux anciens chefs-lieux de canton hormis Montemboeuf où l'accès aux carburants fait cruellement défaut. Elles subissent largement la concurrence de l'offre des supermarchés sur les communes de Chabanais, Chasseneuil, Champagne-Mouton, Confolens et Roumazières-Loubert.

L'évolution du service postal :

La présence postale sur le territoire a beaucoup évolué en vingt ans. Les bureaux de poste sont au nombre de huit seulement. Confolens possède néanmoins un centre de tri postal. Les agences postales communales, portées par les municipalités, dépassent la trentaine mais restent relativement peu ouvertes en termes d'amplitude horaire. L'évolution de cette solution de repli face au recul de l'activité postale sera à suivre dans les années à venir.



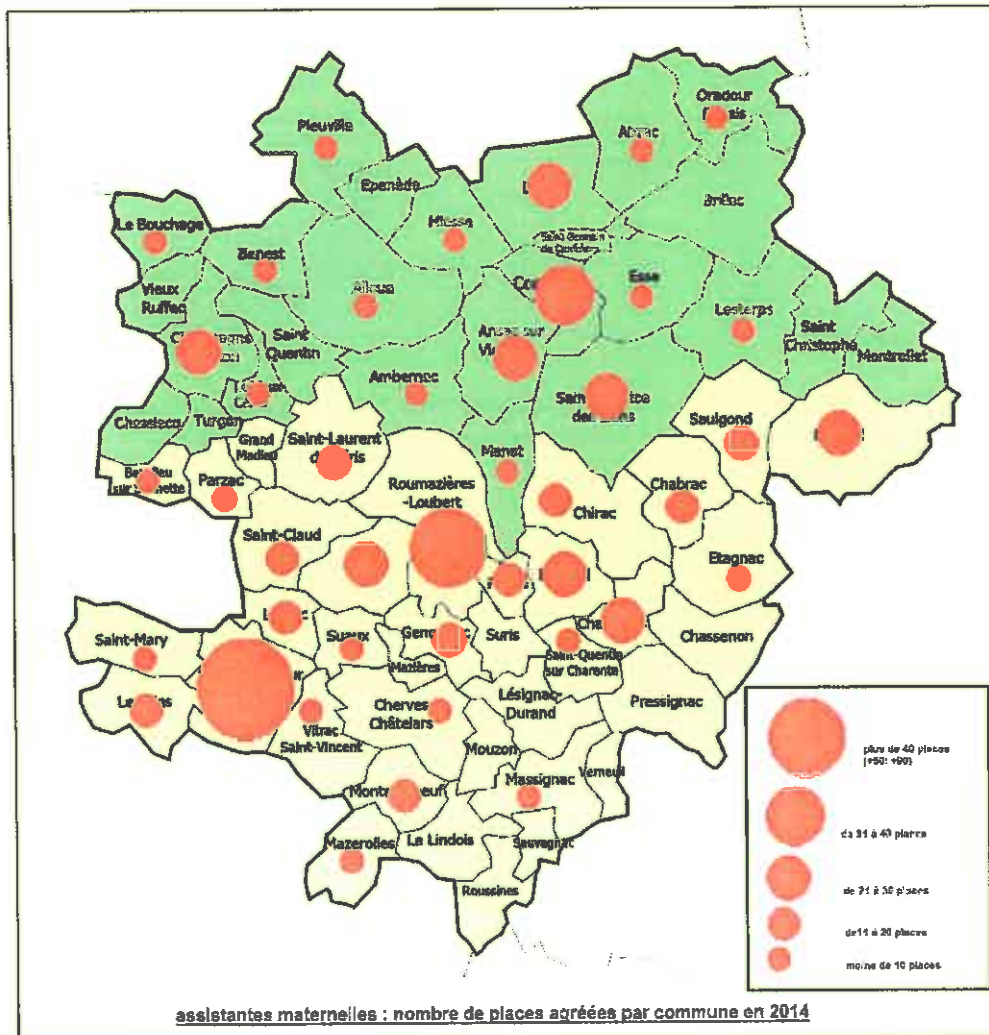
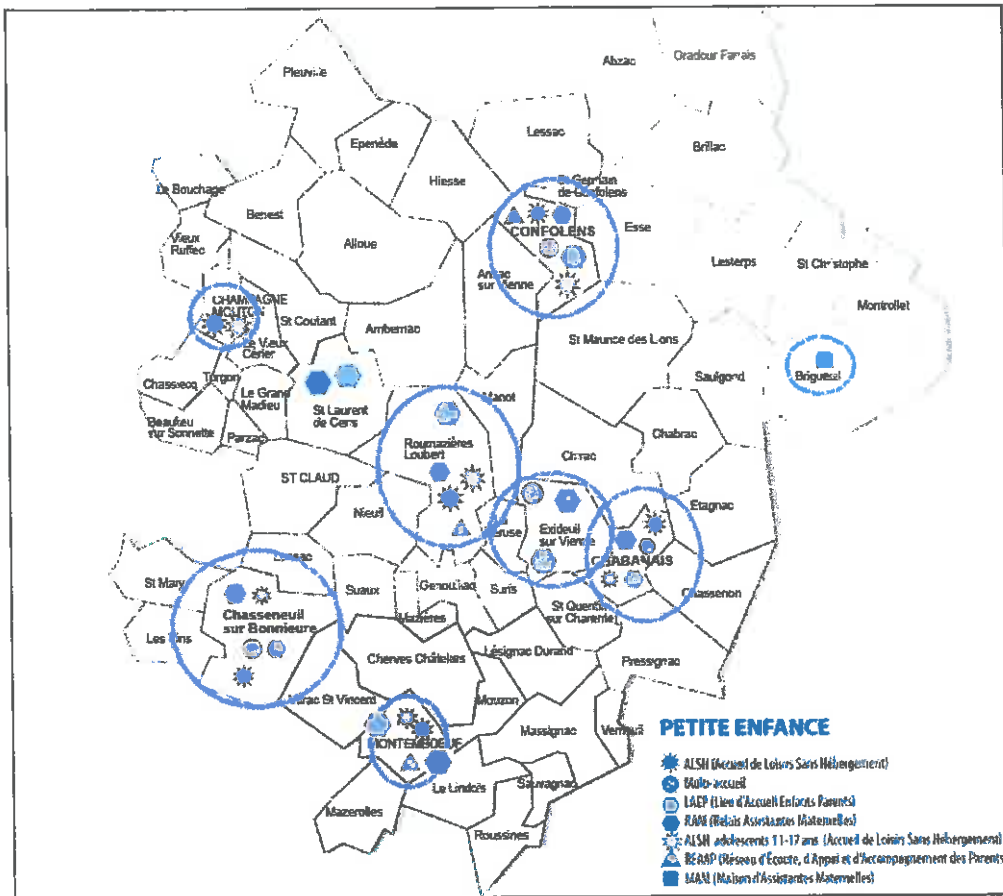
La présence postale en Charente Limousine
Source : DDT 16

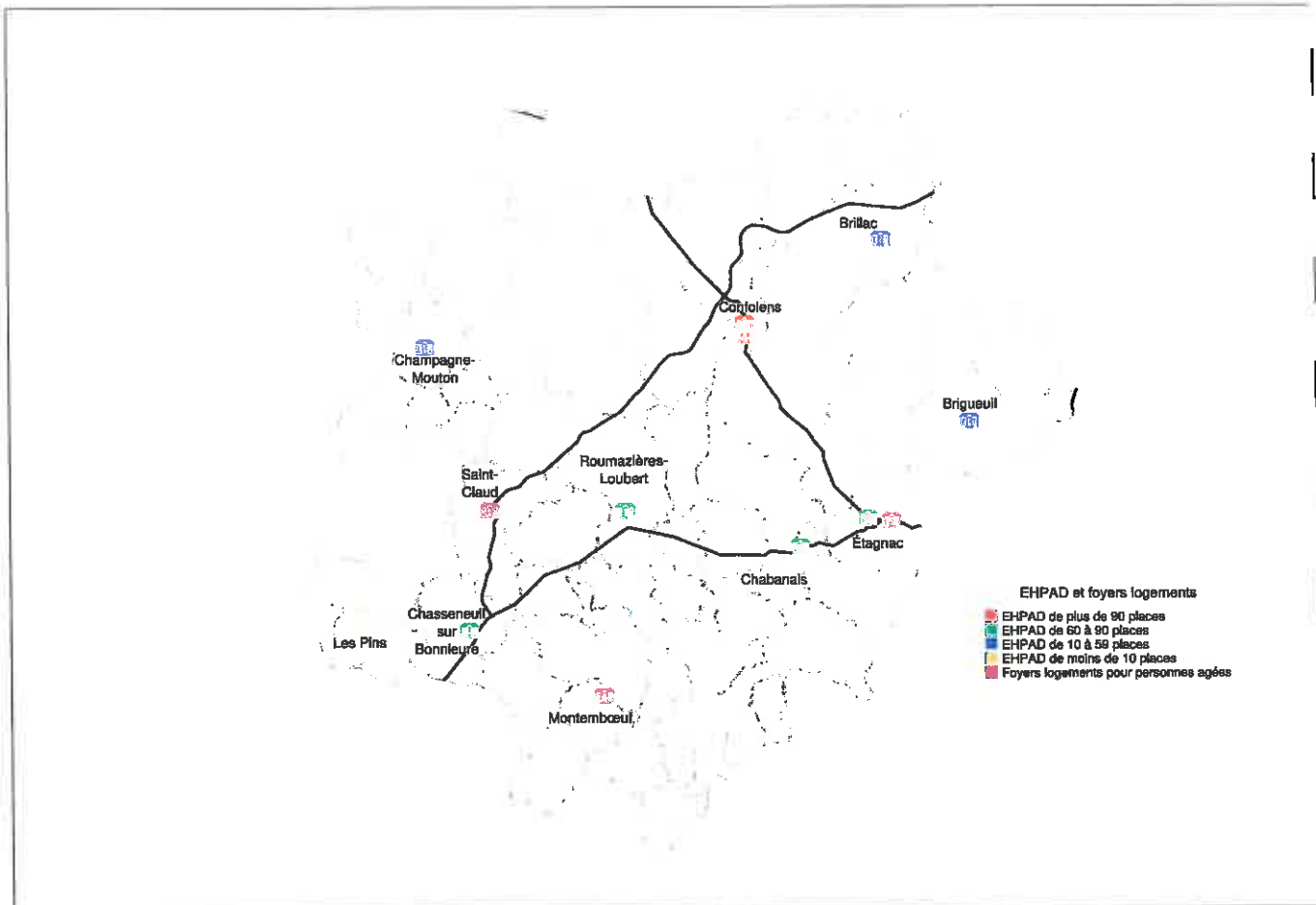
- Une offre de services des solidarités diffuse sur le territoire

La petite enfance :

Les structures d'accueil de la petite enfance et des jeunes suivent la logique de pôle rural et de la démographie : elles sont centralisées sur Confolens et Champagne-Mouton dans le nord alors que l'offre est plus riche au sud.

Logiquement, cet axe plus dynamique démographiquement que le nord concentre aussi la grande majorité de l'offre de garde en petite enfance (assistantes maternelles). Il n'y a en revanche aucune crèche sur le territoire, sauf une Maison d'Assistance Maternelle depuis 2014 à Brigueuil. L'offre de garde reste peu structurée et assez diffuse sur le territoire



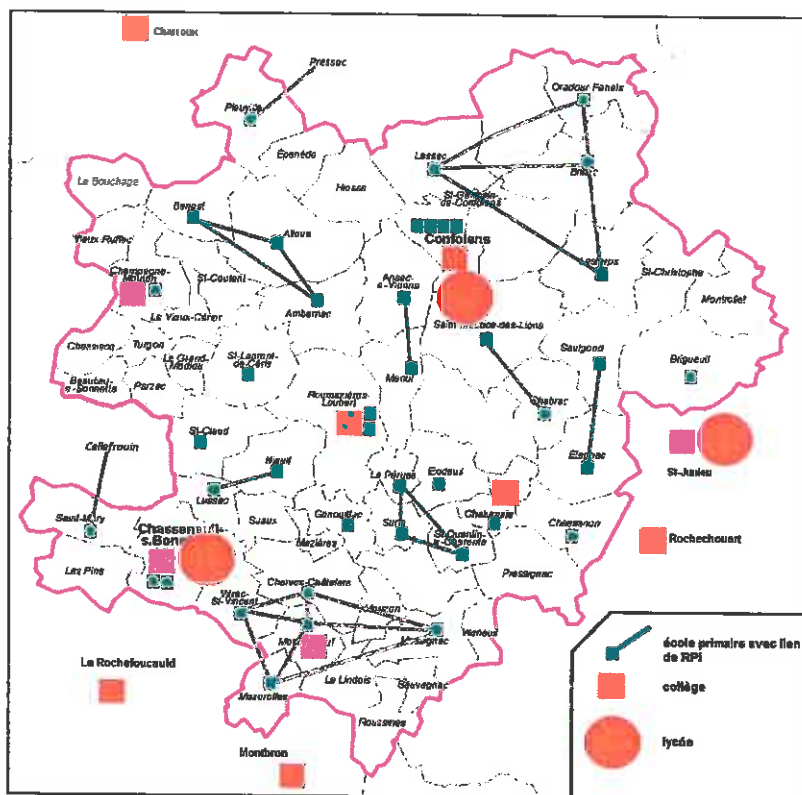


Les infrastructures de prise en charge des personnes âgées en 2017

Source : DDT 16

L'offre scolaire en Charente Limousine

Les établissements scolaires en Charente Limousine



Le maillage scolaire correspond à une organisation d'adaptation à la baisse des effectifs démographiques des jeunes populations avec le déploiement de RPI qui permettent la mise en réseau de petites écoles communales. Cette forme de mutualisation concerne l'ensemble du territoire.

Au niveau de l'offre d'enseignement secondaire, l'ensemble des anciens cantons possèdent des collèges et le territoire possède deux lycées : un lycée polyvalent préparant au Baccalauréat général à Confolens et un lycée professionnel réputé pour les métiers de la coiffure et de l'esthétisme à Chasseneuil. Ce réseau permet un accès au plus grand nombre d'élèves du territoire au service scolaire secondaire conforme aux autres territoires voisins. Les collèges et les deux lycées sont des éléments structurants vitaux des bassins scolaires ainsi que des bassins de vie locaux.

Globalement, l'offre de services scolaires couvre l'ensemble des besoins par sa richesse et sa répartition.

Les services au public de l'Etat sur le territoire

Les Maisons de services au public sont « labellisées » par le Préfet, sur la base d'une convention-cadre de partenariat signée par la collectivité, l'association ou le bureau de poste qui porte un tel projet, et ses partenaires. Elles sont animées par des agents formés par les opérateurs partenaires, et délivrent un premier niveau d'information et d'accompagnement de plusieurs natures :

- Accueil, information et orientation : documentation, orientation vers le bon interlocuteur, information sur les droits et prestations (allocations, législation du travail, formation)...
- Aide à l'utilisation des services en ligne : télé déclaration, inscription et mise à jour de son espace personnel, aide à la recherche d'emploi, candidature en ligne...

- Aide aux démarches administratives : compréhension des courriers administratifs, constitution de dossiers, ...
- Mise en relation avec les partenaires : prise de rendez-vous, permanences partenaires dans les locaux de la Maison de services au public, entretien à distance ...

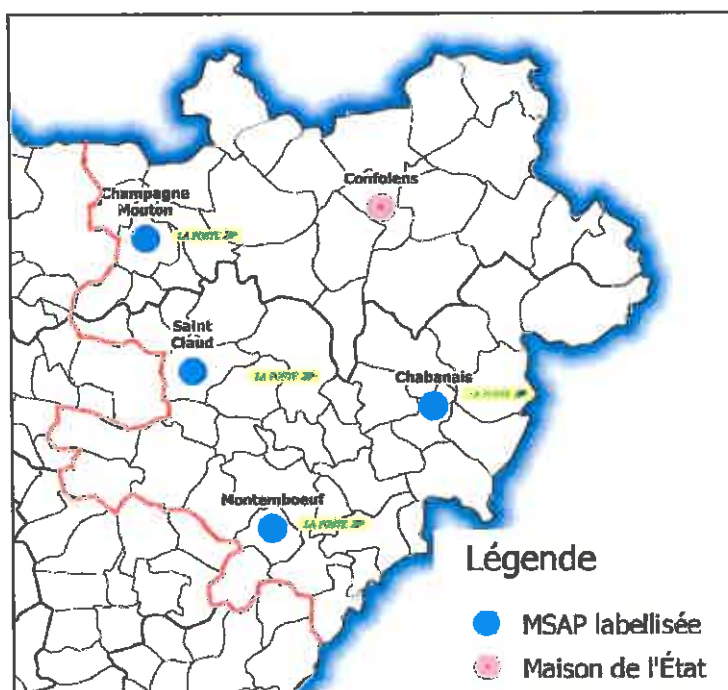
Les partenaires présents sont : Pôle Emploi, la CAF, l'Assurance Maladie, la MSA, l'assurance retraite

Quatre communes en bénéficient : Champagne-Mouton, Chabanais, Montemboeuf et St-Claud.

En outre, Confolens bénéficie d'une sous-préfecture maison de l'Etat qui regroupe :

- le sous-préfet et l'équipe de la sous-préfecture
- l'unité territoriale Nord-Charente de la direction départementale des territoires
- et les permanences de nombreux services de l'État et autorités administratives (ABF, ONAC, CAUE, Défenseur des droits,...)

Confolens abrite aussi un Point d'Accès au Droit à la mairie, qui permet d'autres permanences à destination des justiciables.



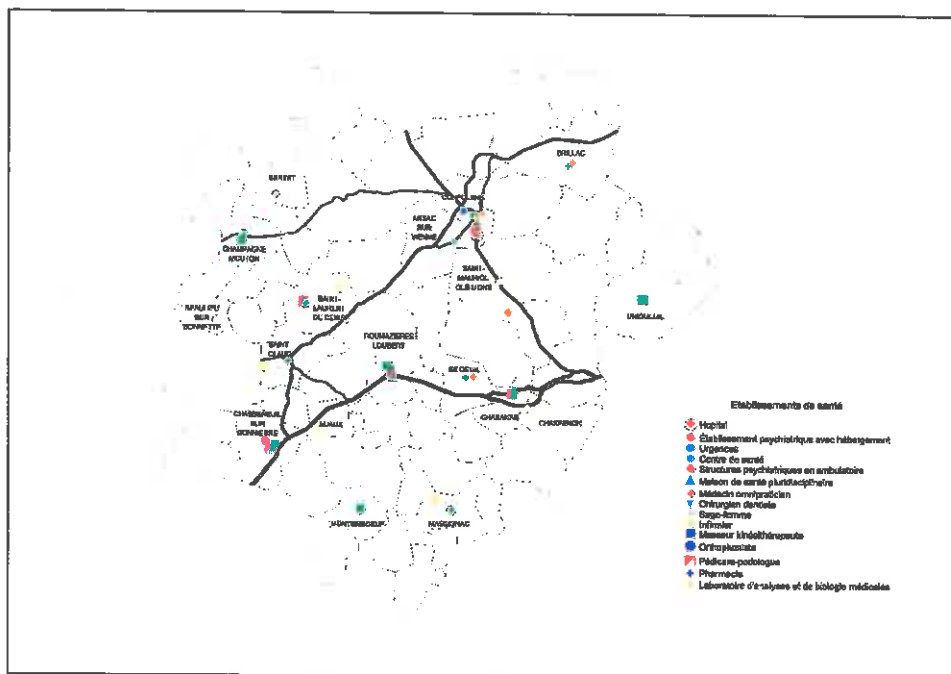
MSAP et maison de l'Etat en Charente Limousine

Source : Préfecture de la Charente

L'accès aux soins

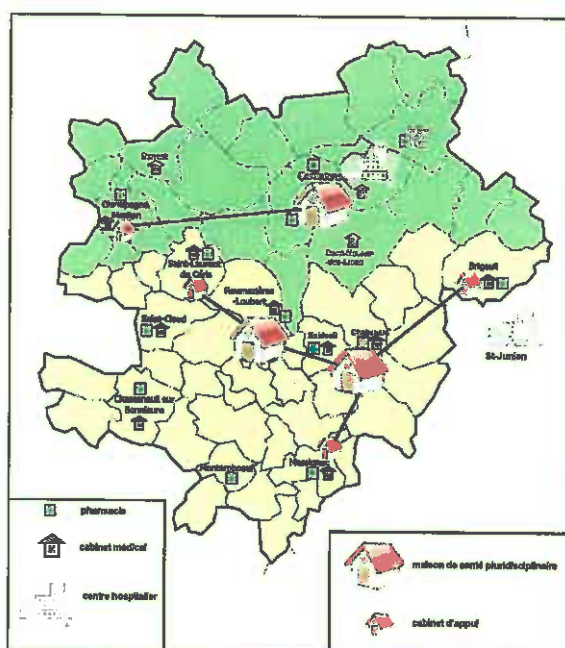
L'offre de soins de premier recours

Celle-ci suit une logique de pôle. Les projets de santé sur les deux anciennes communautés de communes devraient structurer et organiser l'offre même s'ils ne restent que des outils d'aménagement du territoire. Le risque de déficit de médecins généralistes est fort sur les cantons de Chabanais, Confolens-nord et sud et Montemboeuf



Répartition des établissements de santé

Source : DDT 16



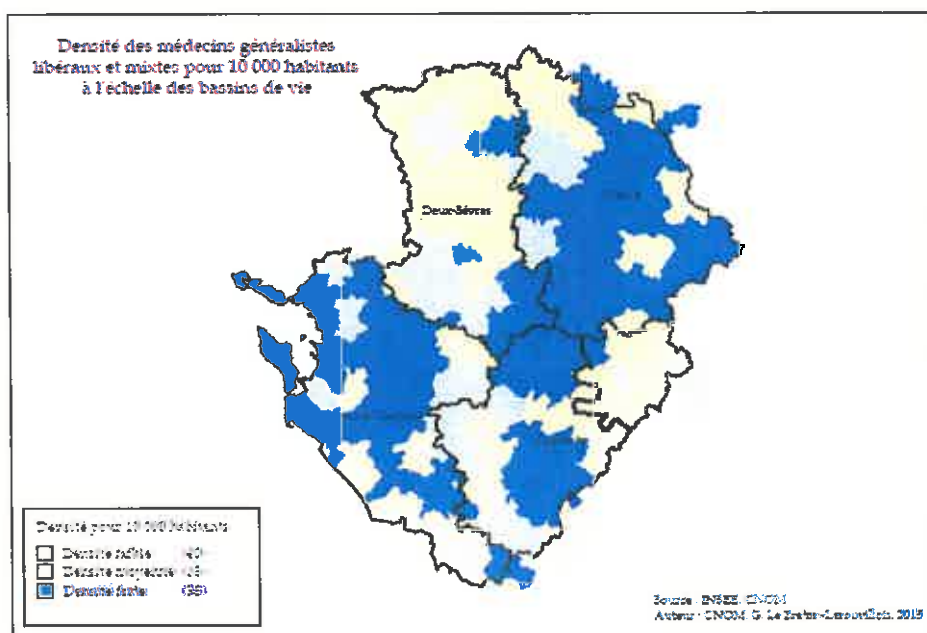
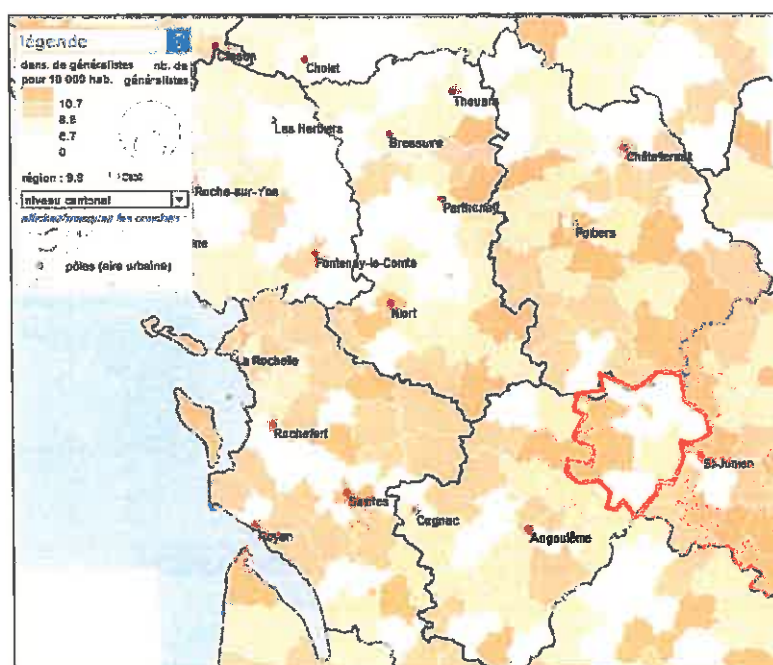
Le réseau d'infrastructures d'accès aux soins primaires

Source : CCCL

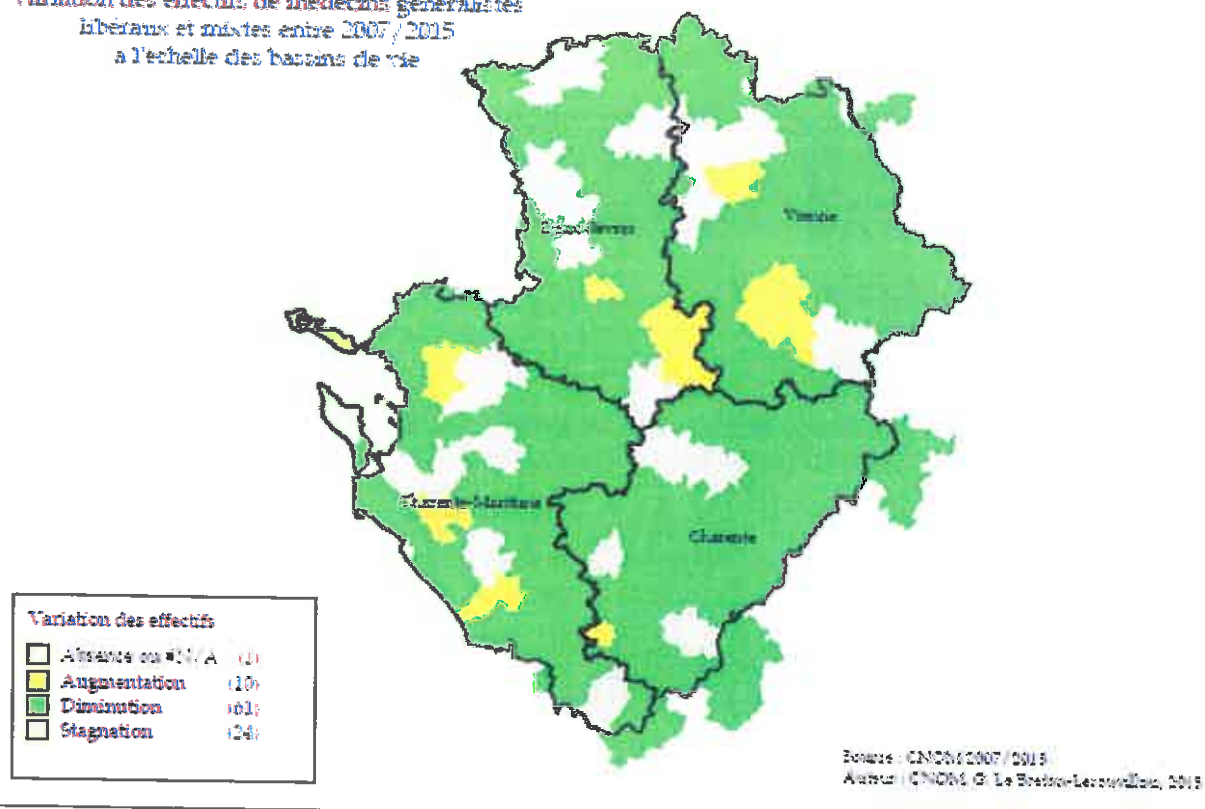
L'organisation territoriale de l'accès à l'offre de soins de premier recours a été le fruit d'une démarche initiée au début des années 2000 entre les élus et les professionnels de santé de Charente Limousine. Organisés en Pôles de santé communautaires à l'échelle des deux anciennes communautés de communes, le déploiement des professionnels se fait autour des deux Maisons de santé pluridisciplinaires de Roumazières-Loubert et Confolens. Le schéma va pouvoir s'appuyer sur une troisième maison de santé à Chabanais. A terme, les cabinets d'appuis de St-Laurent, Massignac et Brigueuil seront reliés de l'ouest à l'est au sein d'un même projet de santé.

Néanmoins, une réelle articulation avec le centre hospitalier doit être clarifiée et les maisons de santé doivent pouvoir trouver de nouveaux professionnels notamment en ce qui concerne les médecins généralistes, sous-représentés en Charente Limousne

La démographie médicale



Variation des effectifs de médecins généralistes libéraux et mixtes entre 2007 / 2015 à l'échelle des bassins de vie



	Indicateurs	Effectif annuel du territoire	Valeur du territoire	Valeur ex-Poitou-Charentes	Valeur la plus basse ex-Poitou-Charentes	Graphique	Valeur la plus haute ex-Poitou-Charentes
Professionnels de santé libéraux	1- Densité de médecins généralistes libéraux	25	69,0	87,6	41,0		129,7
	2- Part des médecins généralistes libéraux âgés de 55 ans et plus	22	88,0	52,4	26,7		88,0
	3- Densité de pédiatres libéraux	0	0,0	11,7	0,0		52,0
	4- Densité de gynécologues libéraux	0	0,0	13,4	0,0		44,2
	5- Densité de psychiatres libéraux	0	0,0	4,5	0,0		16,0
	6- Densité d'ophtalmologues libéraux	9	24,8	5,9	0,0		24,8
	7- Densité d'infirmiers libéraux	53	146,2	124,7	75,3		231,2
	8- Part des infirmiers libéraux âgés de 55 ans et plus	12	22,6	20,9	10,0		50,0
	9- Densité de masseurs kinésithérapeutes libéraux	9	24,8	75,8	24,8		163,5
	10- Part des masseurs kinésithérapeutes libéraux âgés de 55 ans et plus	5	55,6	23,4	0,0		62,5
	11- Densité de chirurgiens dentistes libéraux	12	33,1	45,4	16,9		70,6
	12- Part des chirurgiens dentistes libéraux âgés de 55 ans et plus	6	50,0	37,8	16,7		72,7
	13- Densité de sages-femmes libérales	3	47,9	40,8	0,0		102,0
	14- Densité de pharmaciens titulaires d'officines	20	55,2	46,6	23,9		66,0

Les effectifs des professionnels de la santé en Charente Limousine sont faibles en ce qui concerne les médecins généralistes, les dentistes ou les kinésithérapeutes. Leur densité reste une des plus faibles de l'ex région Poitou-Charentes et la part des plus de 55 ans est préoccupante (88% des médecins généralistes). A moyen terme, c'est toute l'offre de service qui sera ébranlée faute de renouvellement.

Le Centre Hospitalier de Confolens

Le Centre Hospitalier de Confolens exerce ses activités sur deux sites distincts :
Un site gériatrique l'EHPAD Les Sources et les services logistiques (blanchisserie, cuisine centrale) et un autre site regroupant les activités sanitaires de proximité : médecine, Unité de Service Continu,

Urgences/SMUR, imagerie, consultations spécialisées, soins de suite, USLD depuis avril 2015.

Les quatre orientations stratégiques retenues lors de l'élaboration du projet d'établissement en octobre 2010 sont les suivantes :

- Organiser le centre hospitalier en unités fonctionnelles
- Organiser et développer le parcours de soins des patients
- Développer et mettre en oeuvre le rôle de proximité
- Développer une dynamique qualité et gestion des risques

L'offre de soins en santé mentale

La prise en charge du handicap

Le service d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) dispose d'une antenne à Angoulême avec des locaux équipés pour l'accueil des jeunes et de leurs familles et adaptés aux activités, salle de psychomotricité, cuisine, salle dédiée aux ateliers contes et jeux de rôles. Une antenne en Charente limousine dispose de deux lieux mis à disposition par les municipalités de Roumazières-Loubert et de Confolens (locaux au centre social et culturel du confolentais).

L'institut médico-éducatif (IME) Andrée Delivertoux, seul établissement spécialisé en Charente limousine, est à l'interface des trois départements, Vienne, Haute Vienne et Charente.

Implanté dans la ville, l'IME participe à de nombreux événements de la cité.

Sur le plan pédagogique, il dispose de trois unités d'enseignement dont deux classes extérieures dans les établissements scolaires du secteur (*primaire, collège*) qui accueillent à temps partiel 18 jeunes. L'IME offre la possibilité aux jeunes de préparer le B2I, l'ASSR et le CFG (*certificat de formation générale*). Des parcours différenciés et individualisés peuvent être proposés avec des passerelles en SEGPA, ULIS...

Sur le plan culturel et sportif, des activités cirque, éveil musical, arts plastiques...encadrées par des professionnels « artistes » sont développées avec des partenaires locaux et favorisent la participation sociale des jeunes.

Sur le plan professionnel, un réseau d'entreprises accueille régulièrement les jeunes en stage. Un éducateur est chargé de cette mise en oeuvre avec la participation de la famille. Le regard d'un professionnel externe permet de faire des choix d'orientation ou de vérifier des choix déjà établis.

L'ouverture de l'établissement sur l'extérieur et le milieu ordinaire est un axe prioritaire du projet d'établissement qui se concrétise par une multitude de partenariats : le projet « Convergence autour du cirque » en partenariat avec le centre social du confolentais ; la participation de l'IME à la création artistique « l'homme debout » avec le lycée professionnel de Chasseneuil ; la participation et l'organisation d'une journée avec le club de hand ball de Chasseneuil ; le partenariat avec la mégisserie à Saint Junien et La canopée à Ruffec (centre culturel proposant une programmation vers le jeune public)...

L'existence de l'établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP) sur le site de l'IME est une spécificité. Elle permet à ces enfants plus lourdement handicapés de pouvoir partager des activités ou des tranches de vie avec ceux de l'IME. Et inversement, les enfants de l'IME travaillent la notion de différence et des relations d'entraide s'installent.

L'EEAP se nomme « Hestia » qui symbolise la volonté d'offrir un cadre chaleureux et accueillant aux personnes accueillies. L'aménagement des locaux et les équipements sont adaptés à une prise en charge et un accompagnement thérapeutique adaptés: balnéothéra-

pie, salle d'éveil sensoriel, couloirs de déambulation larges... L'ensemble de ces activités est mis en place avec la participation des parents selon les besoins de l'enfant.

L'établissement fait partie du Groupe Polyhandicap France Poitou-Charentes, composé de parents et de professionnels, qui organise un colloque tous les deux ans. Ce travail contribue à créer une dynamique de collaboration entre les professionnels et les familles.

La vie de l'établissement est ponctuée d'événements (fête de fin d'année, spectacles, loto, spectacles de cirque, partenariat...).

La résidence « la Maison des 1001 Couleurs » est un établissement accueillant des personnes en situation de handicap avançant en âge (plus de 50 ans). Elle se situe sur la commune rurale d'Abzac inscrite dans le secteur de la Charente limousine. Les commerces et services médicaux se situent à Confolens (15 kilomètres).

L'établissement propose un lieu de vie en quatre unités de type « cantou ». Chaque couloir dessert 10 chambres équipées de sanitaires, lavabo et douche à l'italienne privatifs ; une salle à manger, une kitchenette et un salon. Les lieux ont été conçus pour que chaque résident soit autonome dans ses déplacements y compris pour ceux en fauteuil roulant.

L'atrium dessert aussi une salle de bain collective, une infirmerie et deux salles d'activités climatisées.

Le bâtiment comprend des locaux municipaux dont une salle polyvalente climatisée, une salle à disposition des associations locales et un salon de coiffure qui bénéficient d'un accès privilégié depuis les espaces internes de la structure. Cette architecture affiche l'ambition de favoriser l'interaction entre le village et l'établissement.

L'actuel projet d'établissement repose sur trois objectifs :

- Le bien-être de la personne accueillie : l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne dans le respect du projet personnalisé du résident.
- Le lien social : l'ouverture de l'établissement vers l'extérieur (échanges avec le milieu ordinaire, le milieu associatif local...).
- La recherche et professionnalisation : la prise en compte du vieillissement et du handicap mental dans une démarche de réflexion et de recherche, de professionnalisation des professionnels et d'intégrer l'établissement dans un réseau gérontologique.

Les prestations d'animation dites « éducatives » concernent l'accompagnement au développement ou au maintien de l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne, la socialisation, la stimulation et l'accompagnement pour un mieux-être physique et psychologique. Le bien-être passe aussi par l'intégration en tant que citoyen dans la société. L'option a donc été prise de positionner la structure dans son environnement tant au niveau du village que de la communauté de communes mais aussi dans le tissu associatif local.

Les activités proposées sont en lien avec les projets personnalisés des résidents et les possibilités offertes par la situation géographique de l'établissement. Elles se déclinent en cinq axes :

- Aide à la personne : le co-voiturage (partage des véhicules de la structure avec les villageois), le restaurant "Les 1001 saveurs" (conception de menus et service en salle par les résidents),
- Sensibilisation à l'environnement : le potager, la mini-ferme, le tri sélectif, la pêche, l'équitation...
- Accès à la culture – Animation locale : organisation d'un concert annuel sur la place du village, de journées à thème (Chine, Amérique, Halloween...), d'un atelier de sensibilisation à la musique et d'animations de la médiathèque municipale (atelier contes),
- Participation à la vie associative locale : le bénévolat des résidents au sein des associations locales (Festival International de danses folkloriques, Cinéma de Confolens...),

- Stimulation physique : le sport adapté, la gymnastique douce, l'activité relaxation, la piscine, balnéothérapie et la participation au club de gymnastique du village.

La résidence a aussi développé des partenariats dans le secteur sanitaire, psychiatrique et gériatrique.

L'établissement organise des événements festifs : spectacle conçu par les professionnels et les résidents ; concert et repas en collaboration avec une association du village, la municipalité d'Abzac et la société Sodexo ; fêtes de fin d'année ; fêtes et repas à thème...

Des séjours à l'extérieur sont proposés aux résidents qui définissent eux-mêmes les lieux et activités. Des sorties sont organisées ponctuellement : cinéma, théâtre, restaurant, visite de musée, aquarium, zoo...

La résidence « Les Côtes » se situe sur la commune rurale de Saint-Claud dans le secteur de la Charente limousine. La commune offre des commerces de proximité (alimentation, boulangerie, tabac...) et des services (coiffeur, garagiste, électricien, cabinets médical et infirmier, pharmacie).

L'établissement comprend 4 bâtiments. Le bâtiment principal est composé de 2 unités du foyer de vie de 5 chambres chacune (avec un point d'eau) et des lieux de vie collectifs. Les parties latérales de ce même bâtiment desservent chacune 5 chambres.

A l'extérieur, le bâtiment « Pavillon », réservé aux travailleurs en ESAT, comprend des parties communes (cuisine, salon, salle à manger, garage, salle de bain) et 4 chambres. Une chambre indépendante avec salle de douche et un studio sont aussi présents dans ce bâtiment.

Le bâtiment « Eole » présente des lieux de vie privatifs composés de trois studios et de quatre chambres et des parties communes : cuisine, salon et salle à manger.

Des résidents vivent en autonomie dans des lieux indépendants, soit dans des studios situés dans l'enceinte de la résidence, soit dans des appartements dans le bourg de St Claud.

Dans les trois prochaines années, le foyer de vie doit déménager dans un bâtiment neuf.

Le projet d'établissement se construit autour de trois axes :

- Recentrer les moyens d'hébergement en interne et être en mesure d'offrir aux travailleurs actuellement en logements extérieurs soit une place en résidence soit un accompagnement SAVS.
- Adapter les prestations offertes aux besoins pressentis en tenant compte de l'évolution des profils et de la dégradation de l'autonomie des résidents.
- Moderniser les bâtiments de la résidence pour les rendre conformes aux besoins des résidents

L'implication dans la vie locale est une priorité de l'établissement. Plusieurs partenariats permettent de proposer aux personnes accueillies une implication citoyenne. Tout au long de l'année, les résidents participent à des activités dans le cadre d'une collaboration avec l'association « Sports et Loisirs ». De même, la résidence est co-organisatrice de plusieurs événements sur la commune.

D'autres activités sont proposées aux résidents en lien avec leur projet d'accompagnement personnalisé :

- Activités sportives : participation au club de gym de l'association « Sports et Loisirs », balnéothérapie, piscine, gym douce, marche...
- Activités sensori-motrices : couture, arts plastiques, cuisine, bricolage...
- Activités artistiques : théâtre (en tant que comédiens en partenariat avec l'association Thélème) ou participation à des représentations en partenariat avec le Théâtre des Carmes à La Rochefoucauld
- Activités esthétiques et bien-être
- Activités « découverte de l'environnement »

- Activités « animaux » : équitation, visites de fermes...

Au cours de l'année, la résidence organise différentes manifestations (rencontre avec les familles, fête de l'été...) et travaille en collaboration avec l'association « Sports et Loisirs » sur des événements comme la journée carnavalesque, le gala de danse ou le pique-nique géant. La résidence participe aussi à l'organisation de la fête de la Cagouille.

L'ESAT se situe sur la commune de Saint Claud. Les personnes accueillies vivent à proximité de l'ESAT, dans leur famille, en appartement dans le bourg de St Claud en autonomie ou à la résidence « Les Côtes », établissement également géré par l'ADAPEI Charente à proximité de l'ESAT.

Cette configuration géographique permet aux travailleurs de se rendre sur leur lieu de travail en autonomie par leurs propres moyens.

Un service de transport est assuré pour les travailleurs qui ne résident pas à St Claud.

L'établissement propose diverses activités à caractère professionnel, des travaux de sous-traitance, de l'entretien des espaces verts ou de la prestation en entreprise. L'activité de blanchisserie fonctionne toute l'année afin d'assurer la continuité du service.

L'ESAT propose aussi des actions de soutien aux travailleurs, visant à maintenir et développer les acquis professionnels et scolaires mais aussi dans le but de favoriser l'autonomie et la citoyenneté des personnes accueillies.

Des partenariats avec des établissements permettant une insertion socio-professionnelle dans les trois corps de métiers actuels de l'ESAT (sous-traitance, blanchisserie, espaces verts) existent ou vont se finaliser très prochainement. Le développement de l'activité blanchisserie entraîne une restructuration interne des différents ateliers. Des investissements matériels importants seront réalisés sur la période 2015-2016 pour développer cette activité.

Le projet d'établissement 2013-2017 a pour objectif de développer et valoriser les compétences des personnes accueillies pour favoriser leur reconnaissance socio professionnelle mais aussi d'adapter nos méthodes et les moyens d'accompagnement des travailleurs pour prévenir les effets du vieillissement.

L'ESAT participe à l'ensemble des temps forts de l'ADAPEI Charente ainsi qu'aux différentes manifestations sportives et culturelles (festival de l'Imprévu, journée de l'environnement, fête de fin d'année, repas convivial...).

MATRICE AFOM – SERVICE A LA POPULATION

	Avantages	Inconvénients
Internes	<p>ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maillage commercial encore bien présent sur le Pays - Un réseau de centres sociaux bien développé sur le territoire - Adaptation des réponses du territoire (collectivités et associations) aux évolutions démographiques et structurelles (maisons de santé – service de garde médicale, services proposés par les centres sociaux, PAD) - Un maillage scolaire encore bien présent - mise en place d'une Maison d'Assistance Maternelle à Brigueuil 	<p>FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mobilité compliquée pour une partie des habitants du territoire - Absence d'un pôle urbain principal - Érosion démographique - Faiblesse des revenus - Faiblesse du taux de diplôme et déscolarisation importante
Externes	<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Politiques nationales de soutien aux services publics (MSP, CARSAT, ac- 	<p>MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retrait progressif des présences de services publics gérés au niveau na-

	<p>tion parentalité...)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement possible de Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM) 	<p>tional en milieu rural dans un contexte de diminution des moyens des collectivités locales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vieillessement des acteurs de la santé et de la petite enfance - Marché du travail tendu / attractivité économique du territoire limitée - Impact de la crise sur le commerce et risque de diminution de l'offre pour le territoire
--	---	---

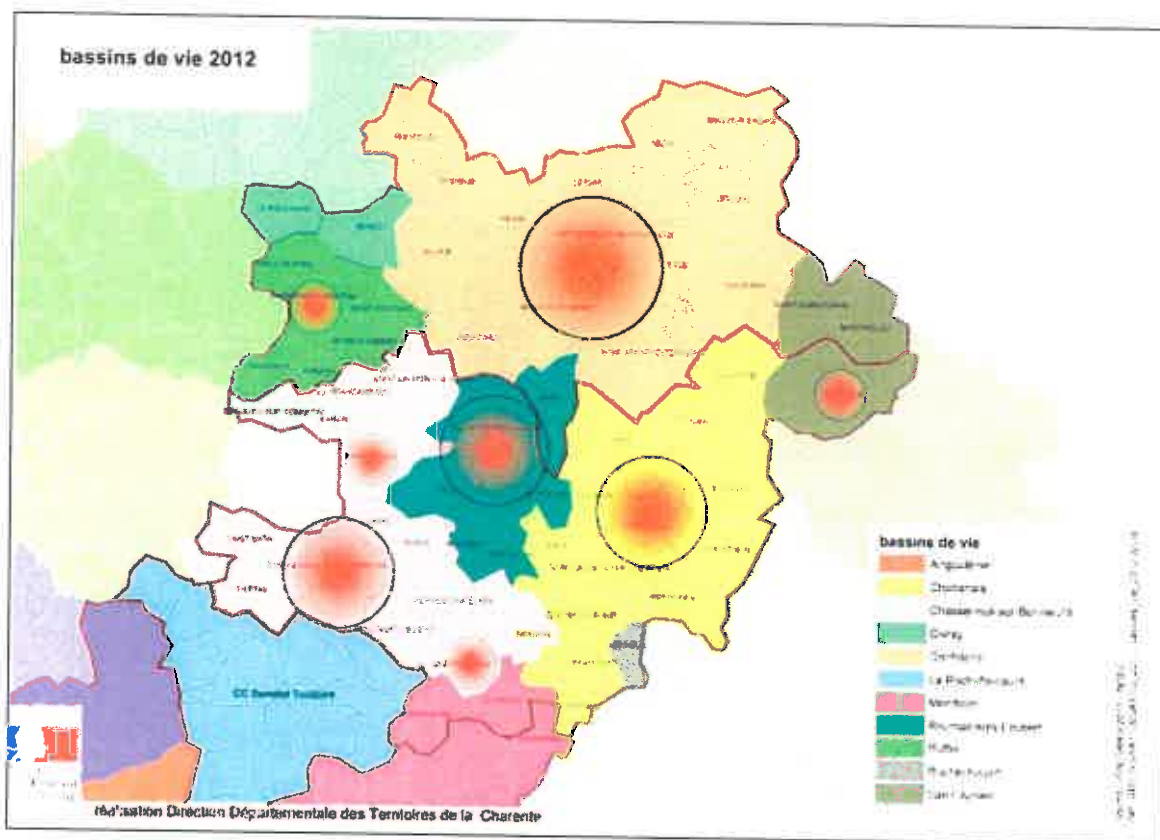
La revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de proximité

A. Organisation urbaine

La Charente Limousine présente une armature urbaine dichotomique, entre le Nord du territoire exclusivement polarisé par la ville de Confolens (et dans une moindre mesure Champagne-Mouton) et le Sud du territoire multipolarisé par les villes de Chasseneuil-sur-Bonnieure, Roumazières-Loubert et Chabanais. Confolens, de par son rôle de sous-préfecture, possède une concentration de services, notamment administratifs, supérieurs aux autres communes du territoire.

Les franges du territoire sont polarisées par les villes des territoires voisins, Ruffec (16) au Nord-Ouest, La Rochefoucauld (16) au Sud-Ouest, Montbron (16) au Sud, Rochechouart (87) au Sud-Est et Saint-Junien (87) à l'Est.

Des communes de moindre importance jouent également un rôle de bassin de proximité au sein de cette armature urbaine, en particulier les communes de Champagne-Mouton, Saint-Claud, Montemboeuf et Brigueuil.

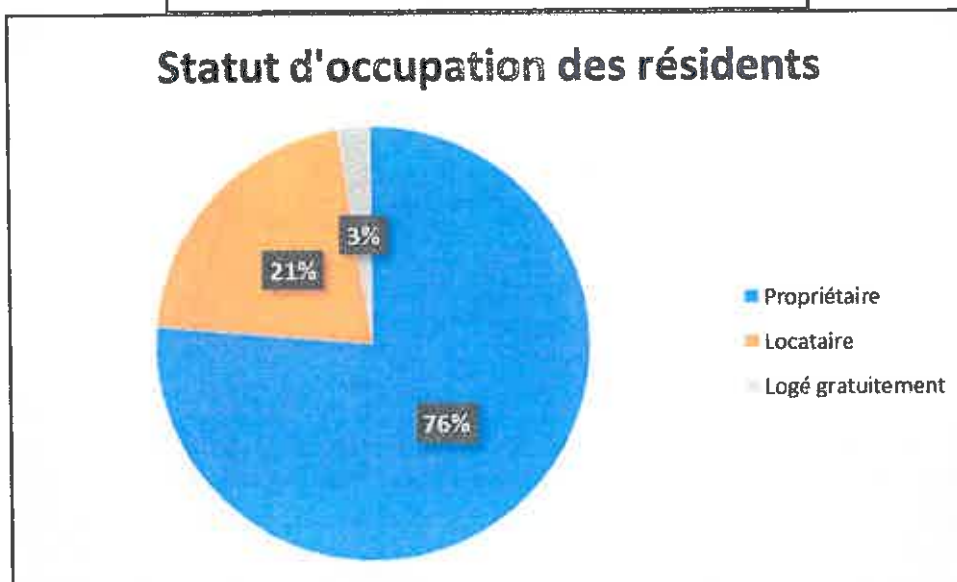
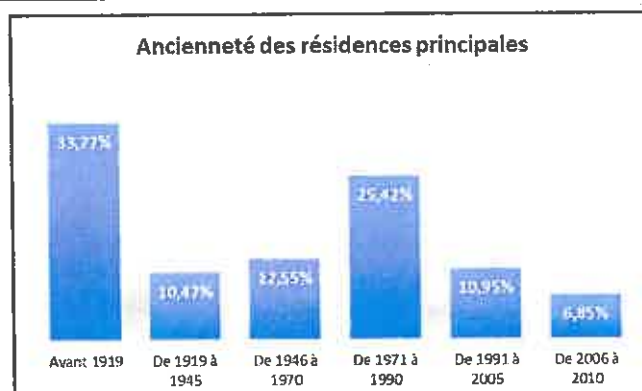
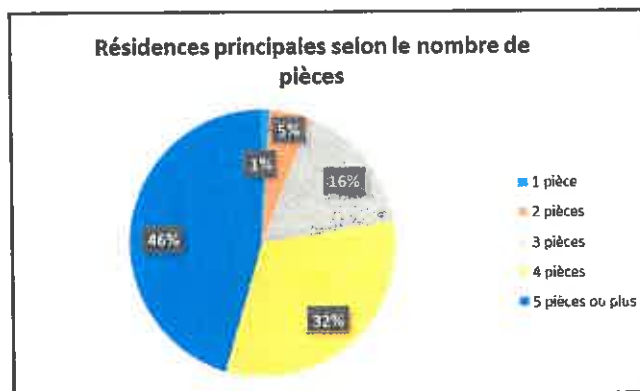


Le reste des communes du territoire détient un profil beaucoup plus rural. On retrouve néanmoins des typologies de bourgs différentes, influencées par la géographie ou les infrastructures en place. A titre d'exemple, certains bourgs sont plutôt de type groupé (Chasseneuil, Manot ou Abzac par exemple), d'autres de type éclaté avec de multiples villages et hameaux (Cherves-Châtelars ou Vieux-Ruffec) et d'autres de type bourg-rue, c'est-à-dire urbanisé de façon linéaire le long d'un axe de communication (La Péruse ou Pleuville par exemple).

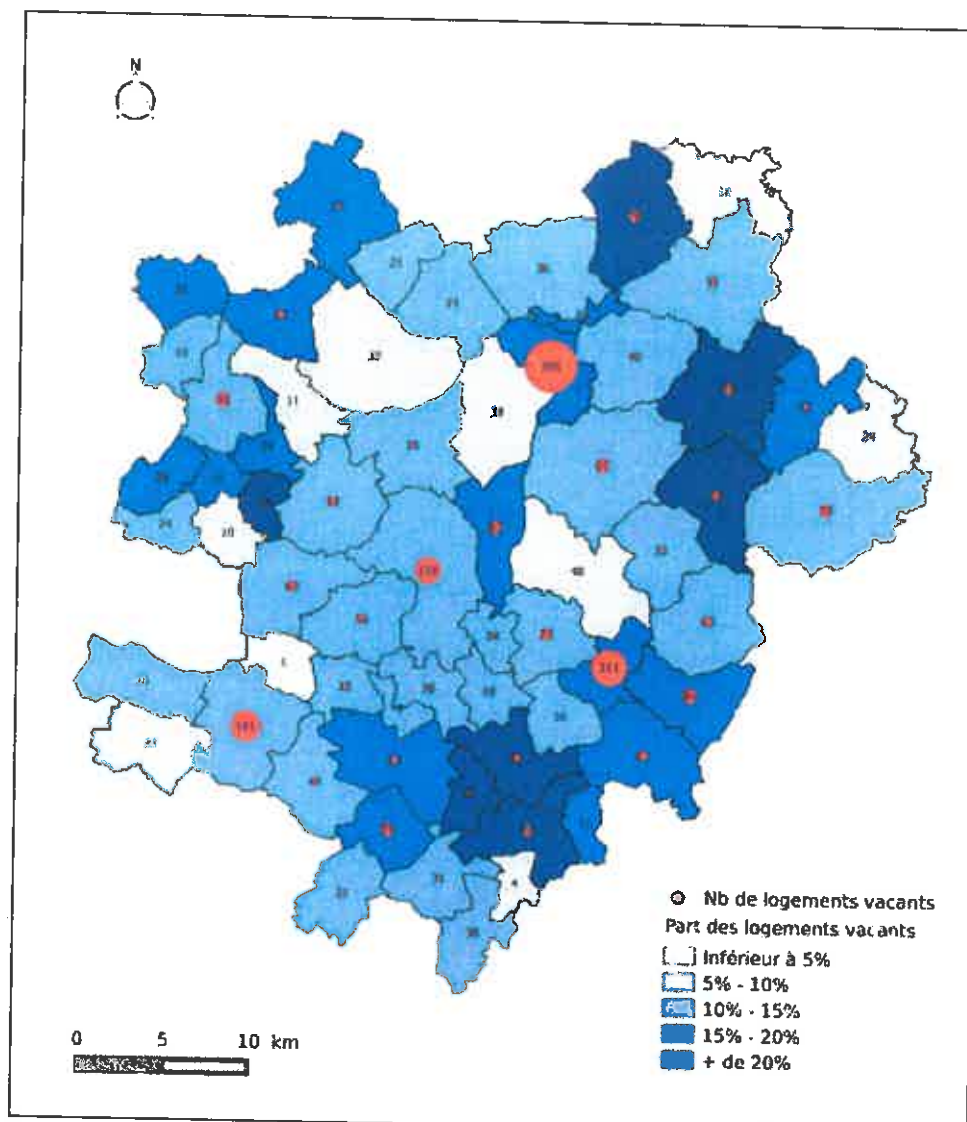
B. L'habitat

Le parc de logement en Charente Limousine est composé quasiment aux $\frac{3}{4}$ (73%) de résidences principales avec une prédominance de la maison (93%).

En s'intéressant aux résidences principales, un constat s'impose : le parc de résidence est principalement composé de logements de grandes tailles et vieillissants. Ce constat, croisé au phénomène de desserrement des ménages (ou décohabitation) qui se traduit par une diminution du nombre de personnes par ménage (2.1 personnes par ménages aujourd'hui contre plus de 3 dans les années 60) démontre que le parc de logement existant n'est plus en adéquation avec la demande actuelle.



Le logement vacant en Charente Limousine



! Le taux de vacance moyen sur le territoire de Charente Limousine est de 14.33%, ce qui est supérieur à la moyenne départementale (10.2%) et nationale (7,75%). Plusieurs facteurs expliquent ce taux de vacance en logements élevé :

- Logements anciens de centre bourg, précaires énergétiquement ;
- Logements sans accès ou parking privatif, contraint par les axes de circulation ;
- Logement peu adapté à la demande récente : logement avec jardin et proche de la « Nature » pour les jeunes actifs ou de plain-pied avec un accès commode pour les personnes âgées ;
- Bâti trop ancien dans les hameaux, dont le coût de la réhabilitation semble élevé et la mise en place d'un système d'assainissement complexe ;
- la proximité avec des bâtiments agricoles pouvant être révélateur de conflits.

S'il résulte difficile de procéder à une analyse géographique des taux de vacance, on peut toutefois observer des « poches » de vacance au niveau des lacs de Haute Charente (Mouzon, Lésignac-Durand) ou au Nord-Est du territoire (Saulgond, Lesterps ou Abzac). La reconquête de ce logement vacant demande du temps, comme on peut le voir avec les communes qui ont vu leur centre bourg dévié (Chasseneuil, Chabanais). Ces communes ont longtemps souffert de l'important trafic engendré par la RN 141 et le réinvestissement des centres bourgs s'avère difficile.

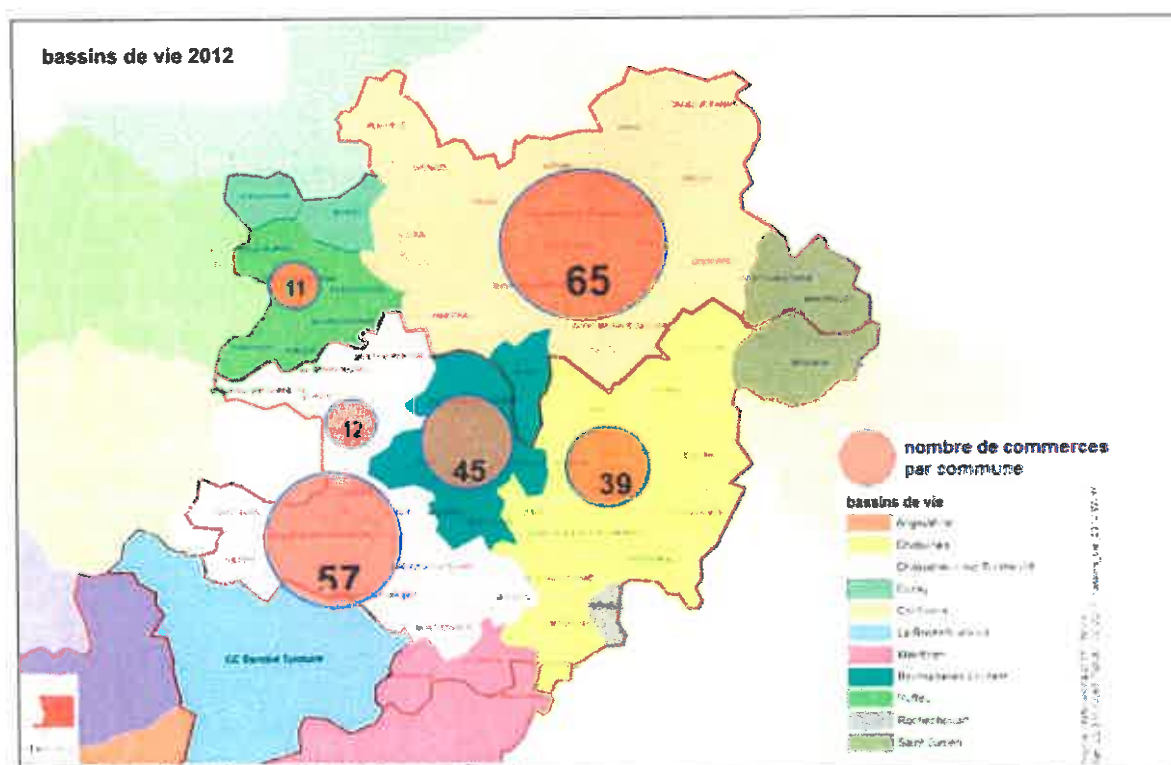
Les opérations collectives d'amélioration de l'habitat

Des opérations d'amélioration de l'habitat ont été menées sur les 20 dernières années en Charente Limousine:

- 5 OPAH (Opération Programmées d'Amélioration de l'Habitat) dont 2 OPAH –RR (Re-vitalisation Rurale) RR - 2004 à 2009 secteur Confolentais et 2008 à 2013 secteur Haute Charente. Ces dispositifs, à destination des propriétaires bailleurs et occupants ont pour objectif entre autres, la réhabilitation du bâti rural, le développement d'une offre nouvelle de logement, la réponse aux besoins spécifiques des personnes âgées et/ou handicapées et le traitement de l'insalubrité. Ces OPAH ont permis la réhabilitation ou l'amélioration de près de 500 logements au total sur la Charente Limousine.
- Le Programme d'intérêt Général « Habiter Mieux » porté par le Département : ce programme aide au financement des projets portant sur la précarité énergétique, l'insalubrité et l'habitat indigne, le maintien à domicile et la production de logements à loyers maîtrisés. Il a été prolongé jusqu'en 2018.

C. Le commerce de proximité

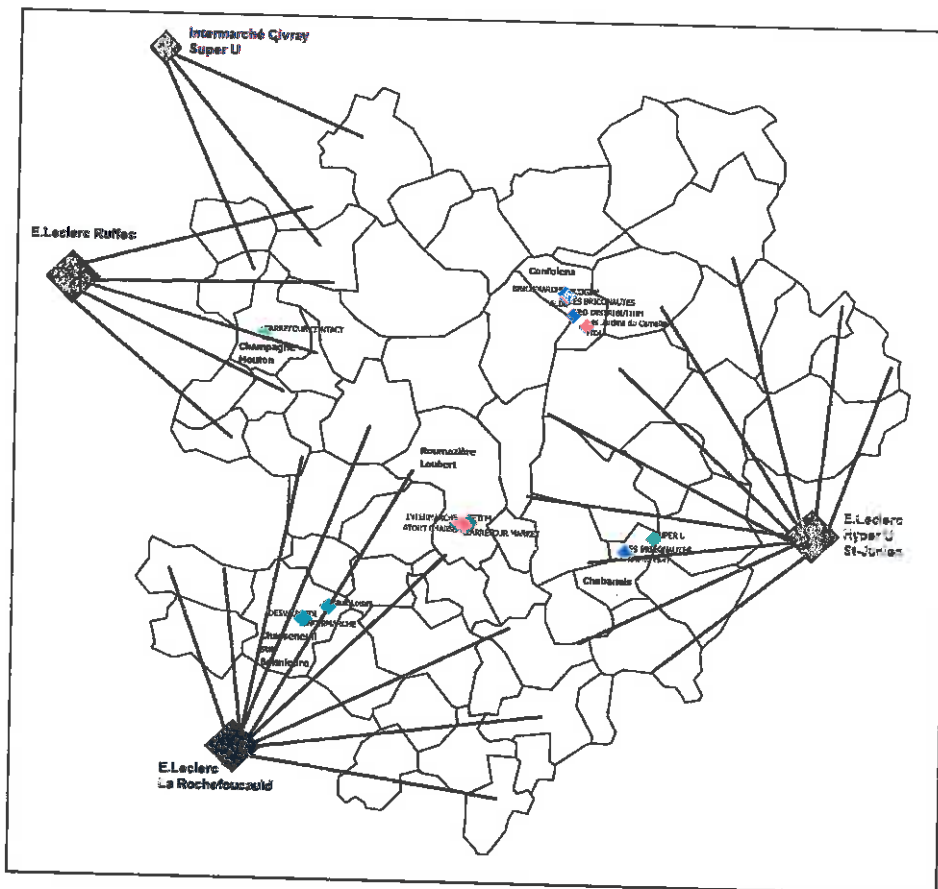
Un maillage de commerce de proximité structuré autour des anciens chefs-lieux de canton



En tant que service de base à la population, l'offre commerciale en Charente Limousine est caractérisée par un bon maillage territorial adossé aux bassins de vie définis par l'INSEE. Chasseneuil, Confolens, Chabanais et Roumazières constituent les principaux bassins de vie et concentrent l'offre de commerces, en tant que pôles ruraux. A noter que la partie sud semble mieux maillée avec quatre communes ayant plus de 10 commerces. Le canton de Montembœuf est en revanche moins bien desservi et situé au carrefour de plusieurs bassins de vie (Chasseneuil, Montbron, Chabanais). Le nord est en revanche plus polarisé sur son chef-lieu. Seul Champagne-Mouton situé dans le bassin de Vie de Ruffec, possède un appareil commercial supérieur à 10 commerces. Notons également l'influence de St-Junien sur les communes de l'extrême est du territoire.

Les bourgs-centres chefs-lieux voient évoluer le commerce de proximité qui tend à laisser place aux services marchands (banques et assurances). Le commerce d'équipement de la personne tend lui aussi à régresser, concurrencé par les pôles voisins dotés d'enseignes ou de commerces plus notoires (St-Junien, Zone des Montagnes-Champniers, Ruffec). Les commerces de bouche représentent toujours le maillage le plus riche, accompagné des multiples ruraux dans les communes les plus rurales.

Les grandes et moyennes surfaces en Charente Limousine



Grandes et moyennes surfaces
Source : DDT 16

L'armature en grandes et moyennes surfaces commerciales (supermarchés) s'appuie sur les communes qui ont un rôle de centralité locale sans toutefois être surreprésentées. Il n'y a pas d'hypermarché en Charente Limousine mais les villes voisines en sont équipées. Ceux de St-Junien, La Rochefoucauld et Ruffec étendent leurs zones de chalandise sur des portions du territoire.

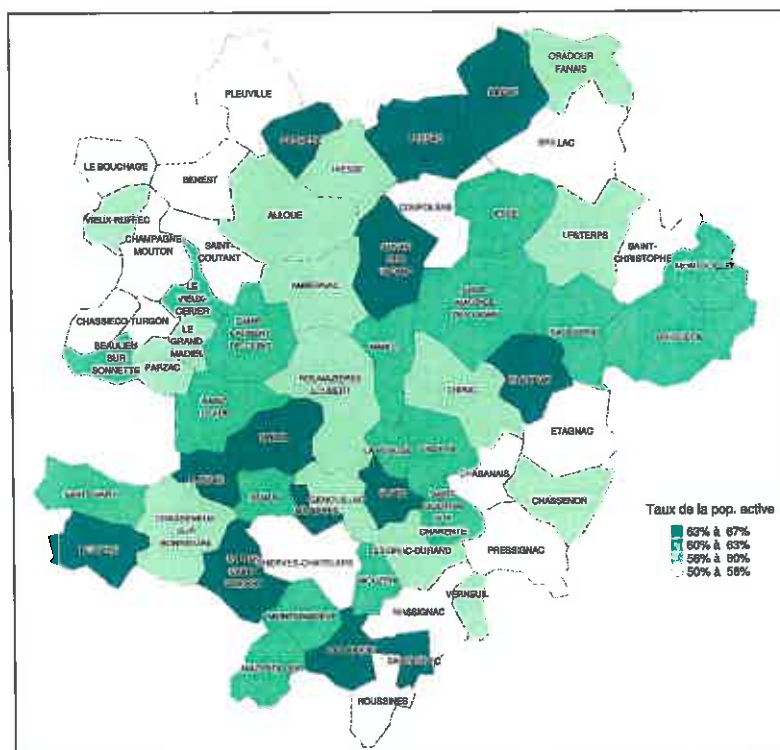
<p>ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un territoire multi-polarisé avec un réseau de petits pôles de commerce de proximité 	<p>FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Habitat ancien peu adapté à la demande tendant à favoriser la vacance - Centres bourgs impactés par le trafic routier
<p>OPPORTUNITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déviation de la RN 141 	<p>MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution de l'offre commerciale et des services aux personnes - Concurrence commerciale des pôles urbains

ATOUTS :	FAIBLESSES :
<ul style="list-style-type: none"> - Un territoire multi-polarisé avec un réseau de petits pôles de commerce de proximité 	<ul style="list-style-type: none"> - Habitat ancien peu adapté à la demande tendant à favoriser la vacance - Centres bourgs impactés par le trafic routier voisins

L'attractivité du territoire (économie, numérique, téléphonie mobile, tourisme,...)

B. Entreprises et emploi en Charente Limousine

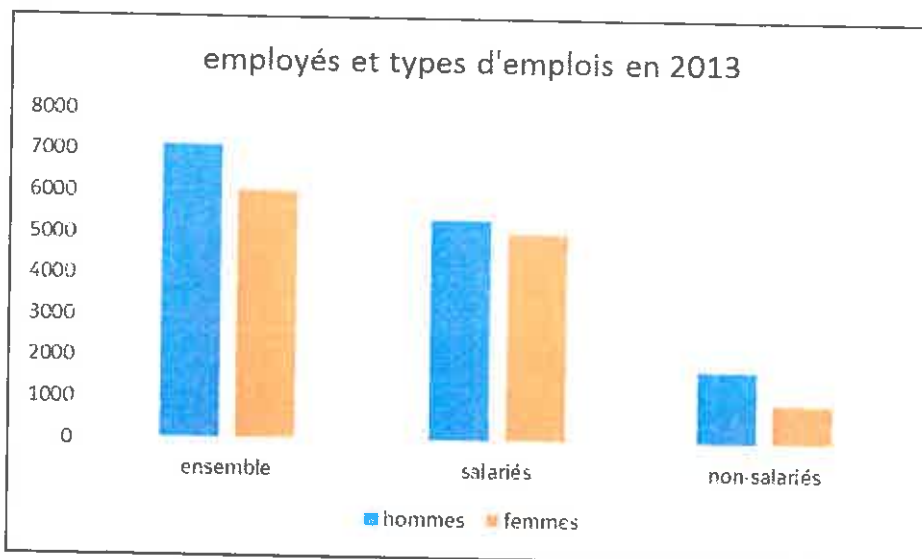
L'emploi en Charente Limousine :



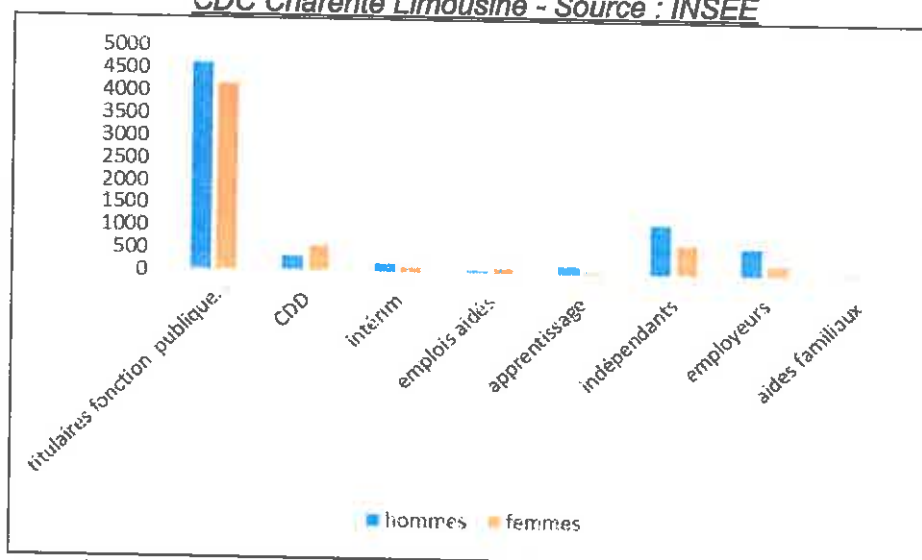
Part de la population active par commune en 2017

Source : DDT 16

La population active est majoritairement composée de salariées puisque c'est plus de 10 000 emplois contre seulement moins de 3000 emplois non-salariés.

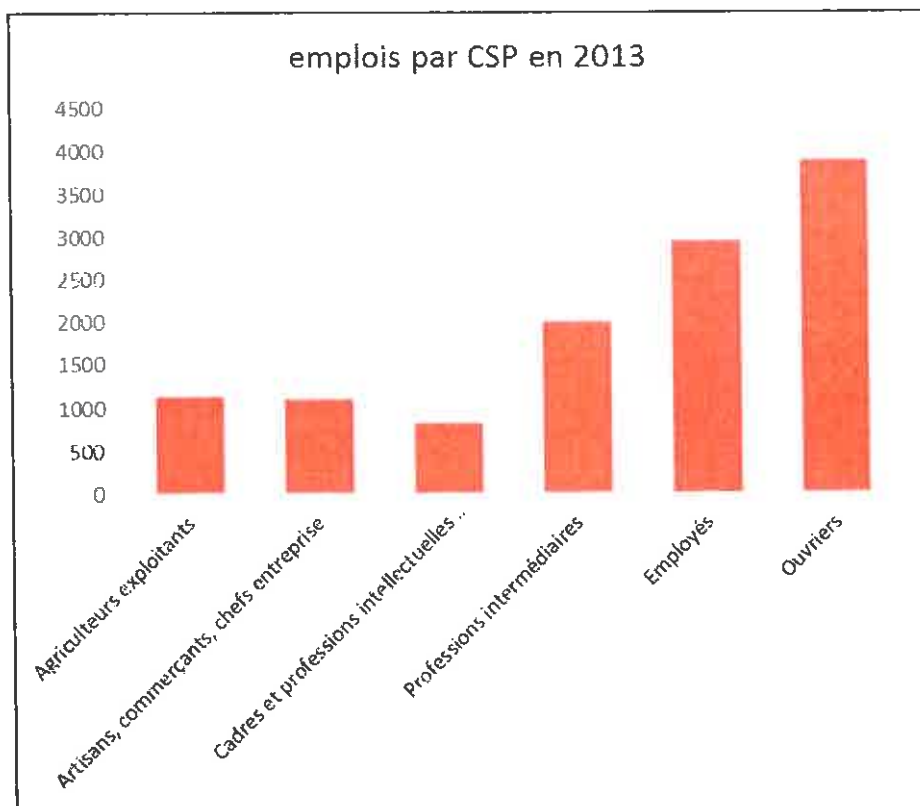


CDC Charente Limousine - Source : INSEE



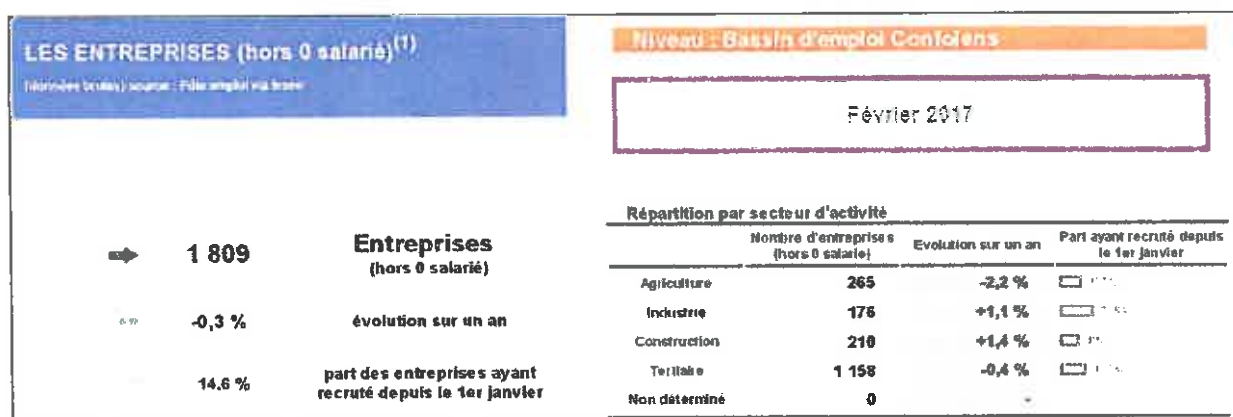
*Type de contrats des actifs en Charente Limousine en 2013
Source : INSEE*

Le type d'embauche ultra-dominant reste l'emploi stable à durée indéterminée ou fonctionnaire, ce qui peut surprendre dans une région rurale considérée comme fragile. Cela peut être dû à l'influence des activités administratives et éducatives de Confolens.



Source : INSEE

La Charente Limousine a la caractéristique de posséder une majorité d'emplois d'ouvriers et une proportion importante d'agriculteurs exploitants. Cela s'explique par l'emploi industriel important concentré autour de filières traditionnelles (terre cuite, carton, bois...) avec de grosses unités, et par la nature des exploitations agricoles tournées vers l'élevage qui permet une densité d'agriculteurs plus importante qu'une région de production en grandes cultures où la Surface Agricole Utile moyenne est trois fois plus grande.



Source : Pôle Emploi

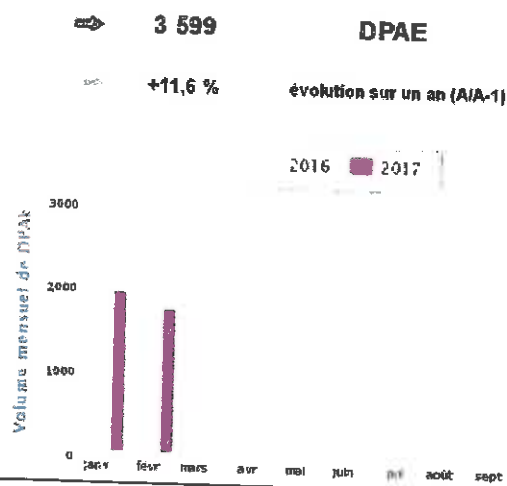
Sur 1809 entreprises recensées en début d'année 2017, 1158 relèvent du secteur tertiaire (services, commerce...).

LES DECLARATIONS PREALABLES A L'EMBAUCHE⁽²⁾

(données brutes) source : Pôle emploi et Demanda

Niveau : Bassin d'emploi Confolens

Cumul de janvier à février 2017



Répartition par secteur d'activité

	Nombre de DPAB	Evolution sur un an (AJA-1)
Agriculture	87	-14,7 %
Industrie	74	+19,4 %
Construction	45	+12,5 %
Commerce	134	+9,8 %
Transport	28	+12,0 %
Hôtellerie restauration	111	0,0 %
Services collectifs	730	+2,1 %
Services marchands	374	+219,7 %
Services entreprises (hors intérim)	444	-38,4 %
Travail intérimaire	1 572	+29,9 %
Services domestiques	0	0,0 %
Non déterminé	0	0,0 %

Source : Pôle Emploi

LES METIERS LES PLUS RECHERCHES

dans les offres déposées à Pôle emploi

(données brutes) source : Pôle emploi

Niveau : Bassin d'emploi Confolens

Cumul de janvier à février 2017

	Part dans le total des offres	Répartition par type d'offre ¹⁽⁴⁾		
		emploi durable	emploi temporaire	emploi occasionnel
Assistance auprès d'adultes	11,3 %	68,2 %	4,5 %	9,1 %
Nettoyage de locaux	6,2 %	66,7 %	33,3 %	0,0 %
Personnel polyvalent des services hospitaliers	5,2 %	90,0 %	20,0 %	0,0 %
Personnel de cuisine	4,8 %	77,8 %	22,2 %	0,0 %
Soins d'hygiène, de confort du patient	3,1 %	33,3 %	16,7 %	0,0 %
Magasinage et préparation de commandes	2,6 %	40,0 %	40,0 %	20,0 %
Entretien des espaces verts	2,1 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %
Coiffure	2,1 %	50,0 %	50,0 %	0,0 %
Management de magasin de détail	2,1 %	25,0 %	25,0 %	0,0 %
Relation commerciale grands comptes et entreprises	2,1 %	100,0 %	0,0 %	0,0 %

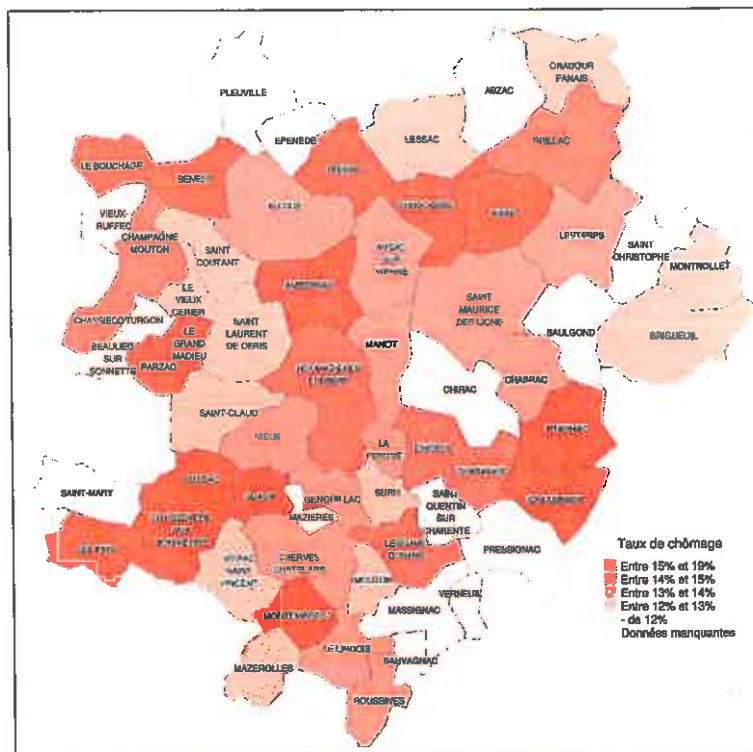
Source : Pôle Emploi

Les services à la personne représentent la plupart des offres déposées à Pôle Emploi de Confolens. Cela est assez significatif des besoins du territoire, des caractéristiques de la population (population âgée dépendante relativement importante).

Le chômage

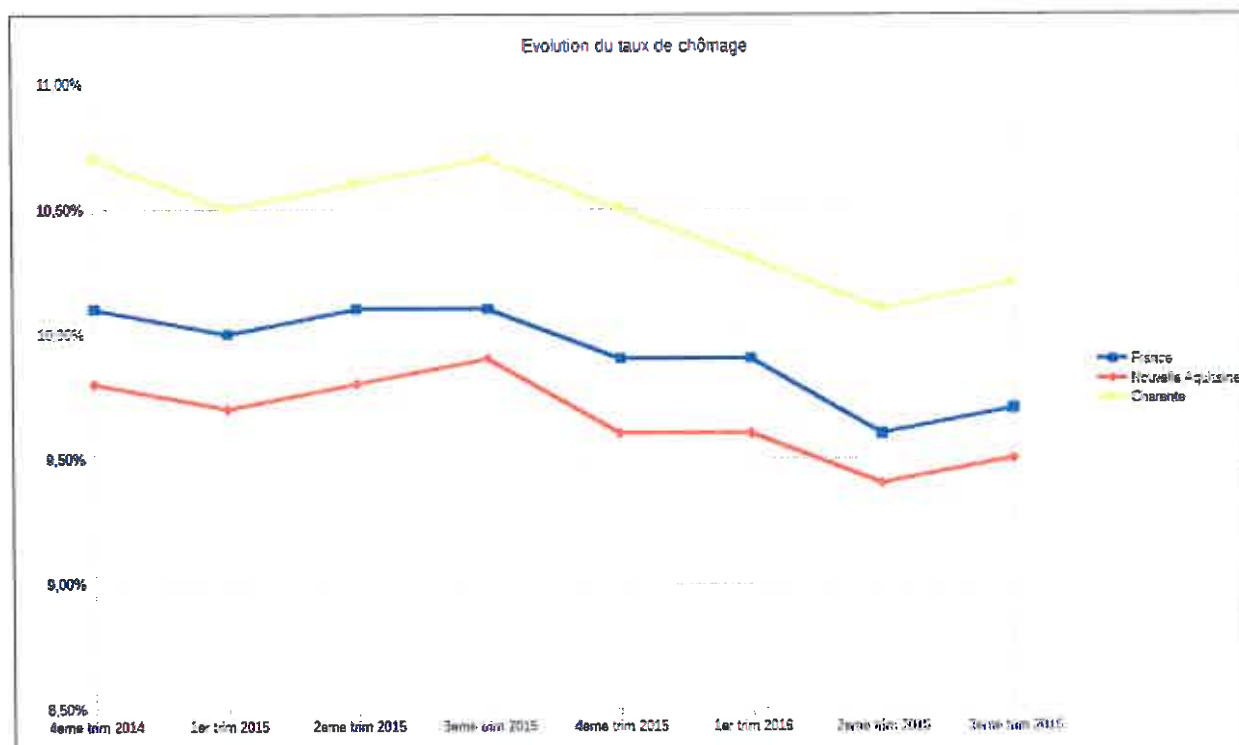
Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs). Ce ratio est affiné par l'enquête emploi qui vise à observer à la fois de manière structurelle et conjoncturelle la situation des personnes sur le marché du travail. C'est la seule source fournissant une mesure des concepts d'activité, chômage, emploi et inactivité tels qu'ils sont définis par le Bureau international du travail (BIT). L'estimation du taux de chômage localisé (région, département, zone d'emploi) est ensuite obtenue par ventilation du chômage à l'aide de la structure géographique observée dans les DEFM (Demandeurs d'Emplois en Fin de Mois) à chaque trimestre.

Au 3^e trimestre 2016, il était de 10,2% sur la zone d'emploi d'Angoulême comprenant la Charente Limousine. Au niveau départemental, il est de 9,8%



Taux de chômage par commune
 Source : DDT 16

Il ne semble pas y avoir de corrélations à établir entre le taux élevé de chômage de certaines communes et leur contexte socio-économique. Cependant, une majorité du territoire est au-dessus de la moyenne départementale voire très largement. Les villes comme Chasseneuil et Confolens sont dans la tranche haute.



Source : Pôle Emploi

LES DEMANDEURS D'EMPLOI FIN DE MOIS⁽⁸⁾

(Bénéficiaires du RSA) - Pôle emploi

⇒ **4 772** **DEFM**
catégories A, B, C

● **-2,3 %** **évolution DEFM**
catégories A, B et C sur un an

● **16,4 %** **Part des bénéficiaires du RSA**

Catégories des demandeurs d'emploi ⁽⁹⁾			
	Nombre de DEFM	Evolution sur un an	Part dans le total des DEFM
Cat. A	3 041	-5,4 %	64,2 %
Cat. B	698	-3,6 %	12,4 %
Cat. C	1 033	+9,2 %	18,4 %
Cat. D	392	+56,8 %	7,0 %
Cat. E	443	-10,9 %	7,9 %
Total	5 807	-0,5 %	

Niveau : Bassin d'emploi Confolens

Février 2017

REPARTITION DES DEFM catégories A, B, C			
	Nombre de DEFM	Evolution sur un an	Part dans le total des DEFM
par âge			
moins de 28 ans	855	-5,8 %	17,9 %
de 28 à 49 ans	2 569	-3,7 %	53,8 %
50 ans et +	1 348	+3,4 %	28,2 %
par ancienneté d'inscription à Pôle emploi			
12 mois et plus	2 176	-9,7 %	45,6 %
moins de 12 mois	1 297	-2,7 %	27,2 %
par niveau de qualification			
non qualifiés	1 732	+1,2 %	36,3 %
qualifiés	2 738	-3,1 %	57,3 %
AMT/cadre	290	-16,2 %	6,1 %
par niveau de formation⁽¹⁰⁾			
niveau VI	509	+1,2 %	10,7 %
niveau Vbis	362	-4,7 %	7,6 %
niveau V	2 309	-3,1 %	48,4 %
niveau IV	877	-1,2 %	20,5 %
niveau III	386	-3,8 %	7,5 %
niveau II	252	-1,2 %	5,3 %

Source : Pôle Emploi

Le bassin d'emploi de Confolens comprend la Charente Limousine et le Ruffécois (sauf l'ancienne CDC de la Boixe) et s'étend donc sur le nord de la Charente. Il n'existe pas de données à l'échelle de la Charente Limousine. Néanmoins, les données de février 2017 sur les demandeurs d'emploi de fin de mois tendent à montrer une augmentation de demandeurs de + de 50 ans et des non-qualifiés, c'est-à-dire de publics fragiles.

Le commerce, les services et l'industrie:

	Charente	Haute Charente	Confolentais	Charente Limousine
Industrie	3 482	270	152	422
Commerce	5 597	297	150	457
Services	6 197	328	194	522
non renseigné	59			
	15 335	895	506	1 401

Répartition des établissements en 2017

Source : CCI 16

Près de 1 400 ressortissants inscrits au registre du Commerce et Services de la CCI Charente sont implantés en Charente Limousine.

A l'instar de la répartition par catégorie (Industrie, Commerce, Services), la proportion de ressortissants inscrits dans la catégorie Services est la plus importante en Charente Limousine comme au niveau départemental.

Une caractéristique forte de Charente Limousine se traduit par la sur-représentation des ressortissants inscrits dans la catégorie « Industrie » par rapport au constat visible en Charente.

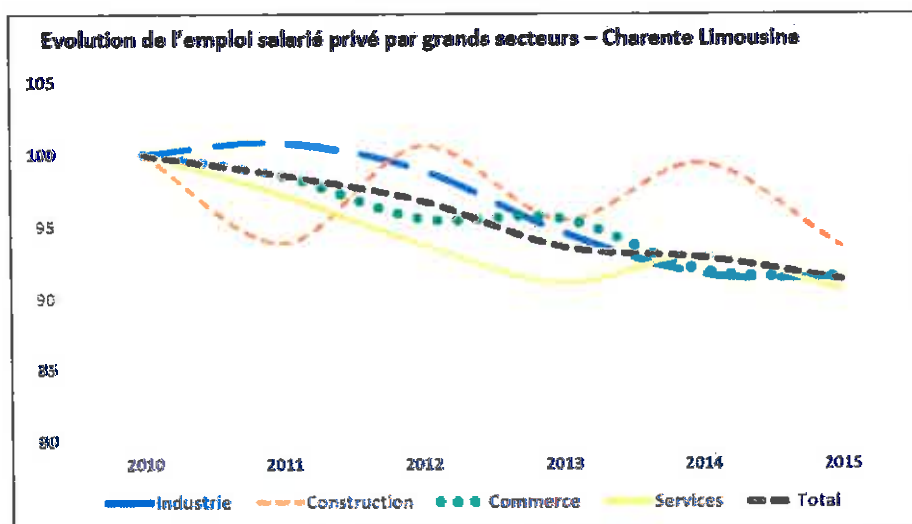
Profil de l'emploi salarié privé

Fin 2015, plus de 5 400 emplois salariés privés sont comptabilisés en Charente Limousine. Le poids de l'industriel reste soutenu. Le volume global d'emplois salariés privés est en perte de vitesse

	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Industrie	2 512	2 532	2 483	2 374	2 301	2 294
Construction	562	527	565	536	558	526
Commerce	861	848	822	822	791	787
Services	1 988	1 931	1 862	1 809	1 846	1 800
Total	5 923	5 838	5 732	5 541	5 496	5 407

Source : Acass – Unedic

Source : CCI 16



Source : CCI 16

Le volume global d'emplois salariés privés est en baisse sur le territoire entre fin 2010 et fin 2015.

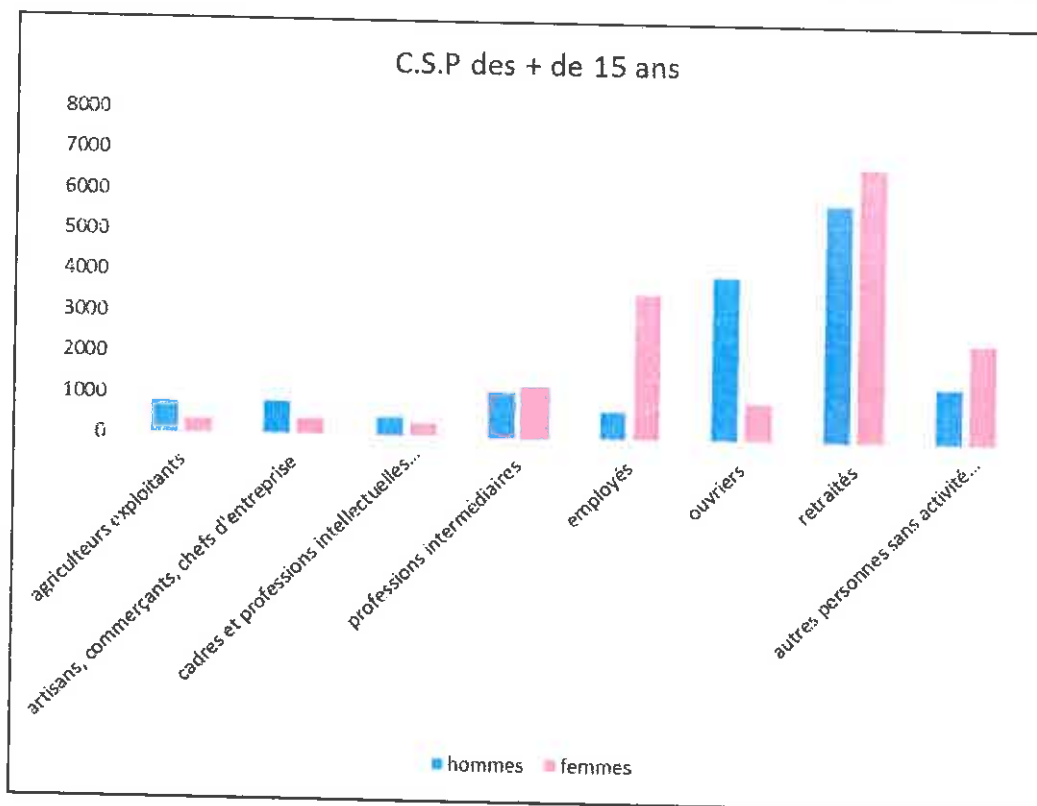
Cette tendance concerne l'ensemble des secteurs sur la période (industrie, construction, commerce, services).

Compte tenu du poids de l'industrie parmi l'emploi salarié privé total en Charente Limousine (42 %), la tendance de ce secteur influence fortement celle de l'emploi salarié privé total.

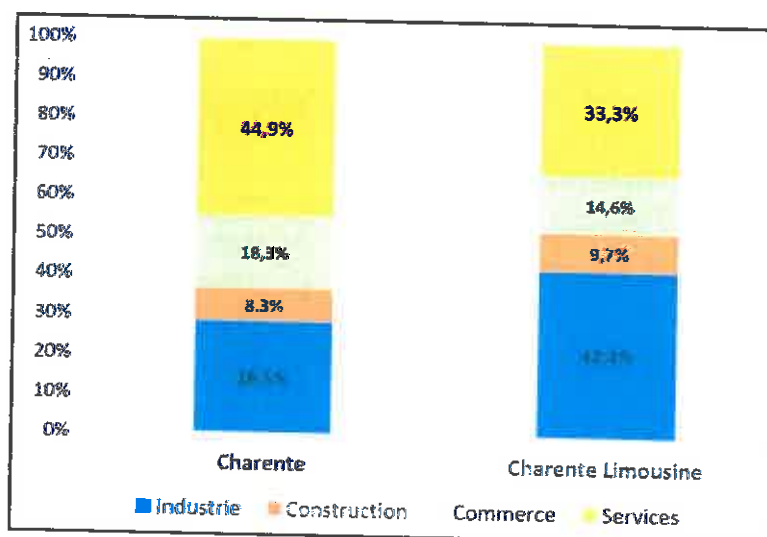
L'évolution de l'emploi dans les services et dans le commerce n'est pas linéaire, alors que la baisse d'emploi dans l'industrie est continue avec une stabilisation cependant entre fin 2014 et fin 2015 en Charente Limousine.

Il est à noter que l'inconvénient des données mises à disposition par l'INSEE pour réaliser ce document ne se déclinent pas à l'échelle de la communauté de communes mais des bassins de vie.

Une proportion d'emplois dans l'industrie plus importante qu'au niveau départemental



Source : INSEE



Part des emplois par activité

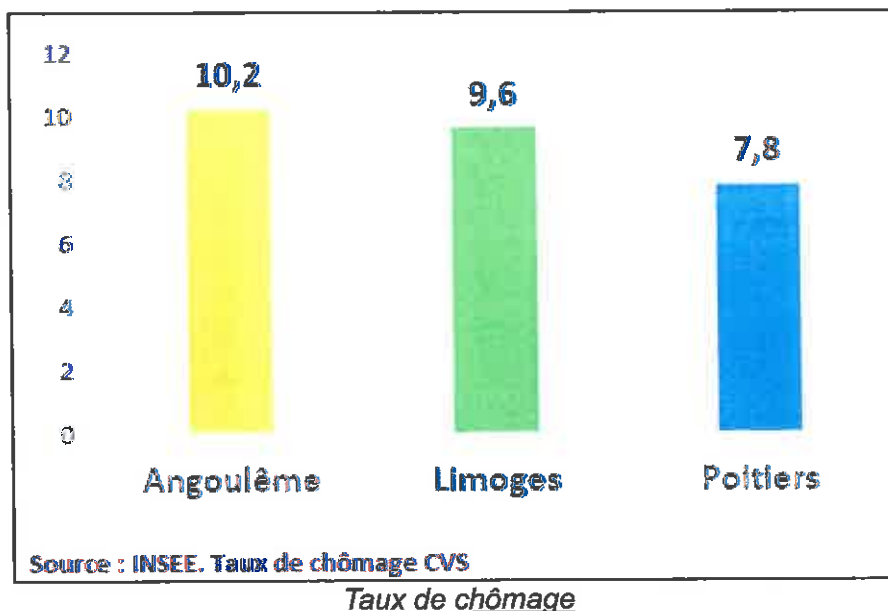
Source : INSEE

La comparaison de la répartition de l'emploi salarié privé par grands secteurs en Charente et Charente Limousine met en évidence l'importance et la surreprésentation de l'industrie en Charente Limousine. L'industrie est le secteur qui fournit le plus gros contingent d'emplois alors que ce sont les services en Charente.

Le bassin industriel s'articule sur l'axe de la vallée de la Vienne, représenté par les filières carton-papier, peaux, la terre cuite autour de Roumazières, les ateliers petit électrique, la maintenance et la logistique.

En revanche, services et commerce sont sous-représentés en Charente Limousine comparaison faite avec le département.

Marché du travail – taux de chômage par zone d'emploi



Au 3ème trimestre 2016, le taux de chômage mesuré sur la zone d'emploi d'Angoulême (qui englobe une grande partie du territoire de Charente Limousine) atteint 10,2 %. Comparaison faite avec des zones d'emplois voisines (Limoges, Poitiers), cet indicateur atteint un niveau plus élevé sur la zone d'Angoulême. (+0,6 point avec la zone d'emploi de Limoges et +2,4 points sur la zone d'emploi de Poitiers).

MATRICE AFOM – EMPLOI

	Avantages	Inconvénients
Internes	<p>ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Force de l'emploi ouvrier sur le territoire avec un bon niveau de rémunération Offres d'emplois stables largement majoritaires 	<p>FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faiblesse des emplois supérieurs, cadres et professions intellectuelles Taux de chômage relativement élevé par rapport aux taux départemental, régional et national. Le profil du demandeur d'emploi +55ans et non-qualifié en augmentation
Externes	<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> Le besoin en emplois services à la personne Le savoir-faire des industries locales et la culture ouvrière locale 	<p>MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Offres d'emplois « services à la personne » souvent à temps partiel et à rémunération faible Viellissement de la population active Fragilité de la population active sans qualification professionnelle

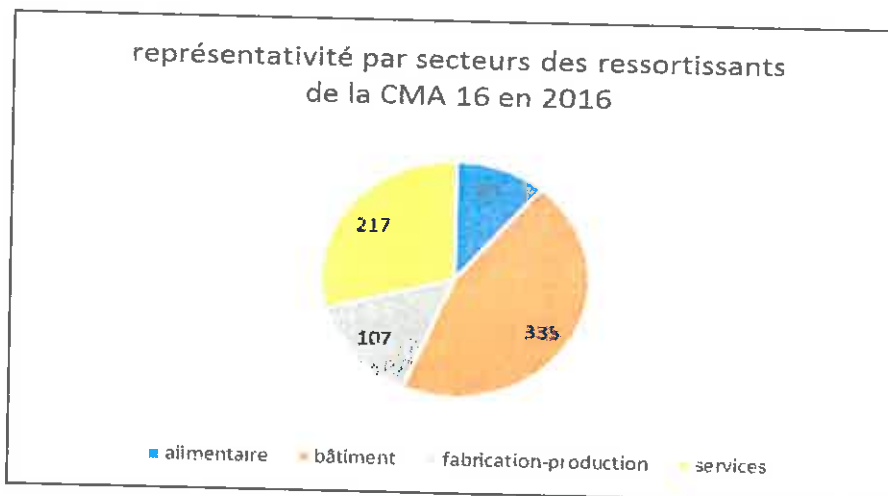
L'artisanat selon la CMA :

Au niveau de l'artisanat, la Charente Limousine totalise 753 entreprises relevant de cette catégorie en 2016, dont 119 microentreprises.

Un enjeu essentiel semble être celui de la transmission-reprise des entreprises à 5 ans puisque 31% des entreprises ont un dirigeant de 55 ans et plus. Ce vieillissement est inquiétant par la proportion qu'il touche.

Malgré leur taille de Très Petites Entreprises, les artisans emploient 1256 salariés en 2016.

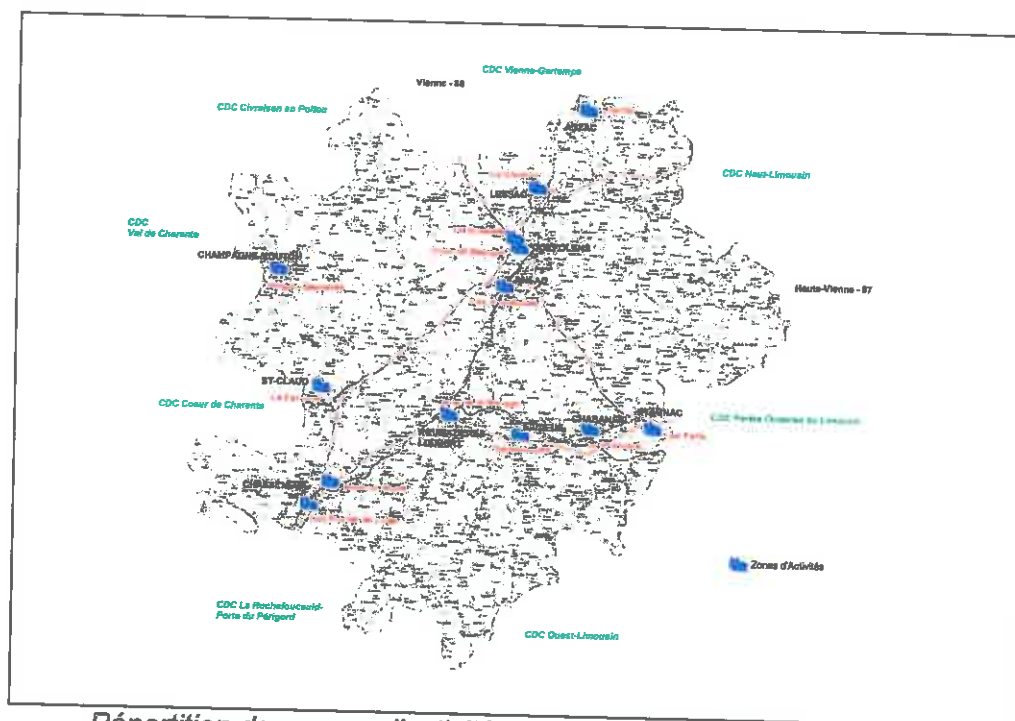
Le taux de pérennité moyen à 3 ans est de 85%, et à 5 ans de 71%. Il est supérieur à la moyenne départementale (74% à 3ans et 61% à 5 ans) ce qui signifie la meilleure santé du tissu artisanal en Charente Limousine.



Source : CMA 16

Les professions du bâtiment représentent près de la moitié des entreprises artisanales de Charente Limousine.

Les zones d'activité économique du territoire



Répartition des zones d'activités en Charente Limousine en 2017

Source : CCCL

commune	nom zone	surface dispo	surface totale	taux d'occupation
LESSAC	ZAE le Cluzeau	2,18	3,2	32%
CONFOLENS	ZAE Terre Neuve	12	13,5	11%
CONFOLENS	ZAE Croix-St-Georges	2	13,4	85%
ANSAC	ZAE Les Trouillauds	1,15	1,15	0%
CHAMPAGNE-MOUTON	ZAE Granges Gagnards	5,5	11,44	52%
ABZAC	ZAE Chardat	4	8,2	51%
CHABANAIS	ZAE Les Chassats	3,4	12,4	73%
CHASSENEUIL	ZAE Métairie Neuve	0	6	100%
ETAGNAC	ZAE Les Forts	1,41	7,46	81%
CHASSENEUIL	ZAE Les Pièces de l'Age	0	9,97	100%
ROUMAZIERES-LOUBERT	ZAE Bois de la Marque	3,65	14,3	74%
ST-CLAUD	ZAE Le Farnaud	0	5	100%
EXIDEUIL	ZAE Chantalouette	1,81	6,31	71%
TOTAL		37,1	112,33	67%

Surface et taux d'occupation des zones d'activités en 2017

Source : CCCL

L'ensemble des zones d'activités publiques représentent plus de 112 hectares sur une douzaine de communes. Opérations foncières structurantes, elles sont situées dans les principaux pôles ruraux, le long des axes majeurs comme la RN141, la RD951 ou la RD948 qui dessinent un delta au cœur de la communauté de communes. Il est à noter que celles qui sont situées le long de la RN141 sont bien remplies, ce qui est loin d'être le cas dans le nord de la Communauté de communes.

Soutien à la création, reprise ou développement des entreprises artisanales et commerciales

La Communauté de Communes a la compétence développement économique. Avant la fusion, les deux communautés de communes ont confié au syndicat de Pays de Charente-Limousine la gestion des aides économiques aux Très Petites Entreprises et la région lui a confié la gestion de l'Atelier de la Création entre 2014 et 2016.

Les dispositifs d'aides animés furent :

- Les BRDE : Bourses Régionales Désir d'Entreprendre (ex Région Poitou-Charentes)
- Les Coups de Pouce régional aux TPE (ex Région Poitou-Charentes)
- Le dispositif ADEL TPE 16 (Etat, Département et Communautés de Communes)

Suite à la fusion des Régions, de nouveaux dispositifs vont être mis en œuvre en 2017 et remplaceront les dispositifs BRDE et Coup de Pouce.

Le programme LEADER 2014-2020 devrait pouvoir cofinancer les aides régionales aux Très Petites Entreprises.

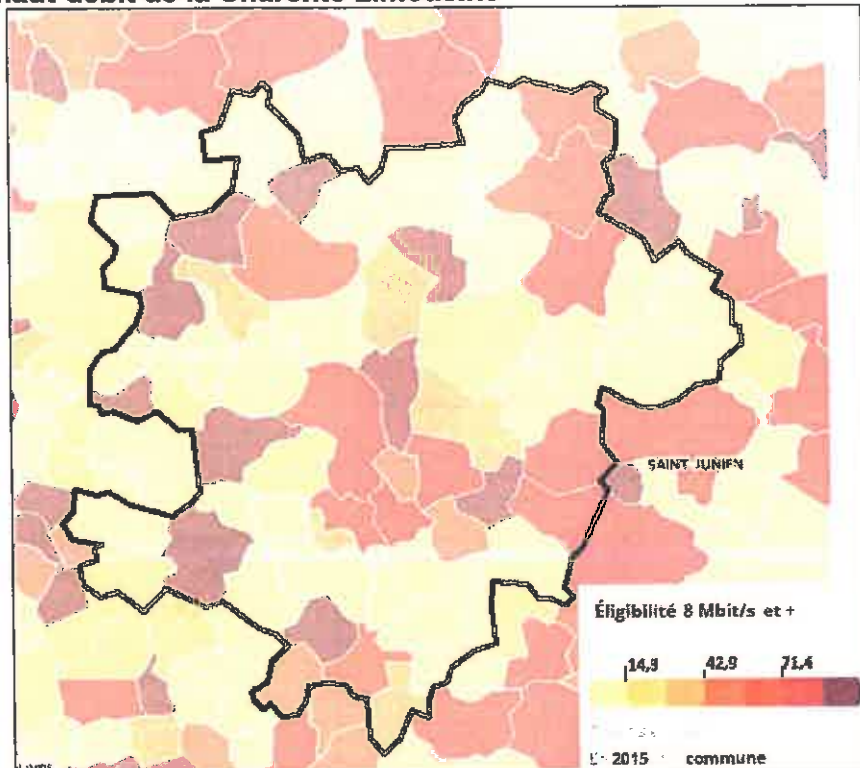
Initiatives Charente, plateforme de soutien aux projets de développement des entreprises intervient en Charente Limousine par son prêt d'honneur.

MATRICE AFOM – ARTISANAT, COMMERCE, INDUSTRIE

	Avantages	Inconvénients
Internes	<p>ATOUTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une culture entrepreneuriale et industrielle bien présente sur le territoire - Une filière agroalimentaire complète sur le territoire - Des filières spécialisées bien présentes (transformation du bois, carton, terre cuite, carrières) - Existence d'un « vivier » de TPE au potentiel de développement réel 	<p>FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Difficulté à faire venir de la main d'œuvre qualifiée sur le territoire - Savoirs faire spécifiques aux grands secteurs d'activités des entreprises principales - Industrie de première transformation, nécessite une main d'œuvre peu qualifiée - Une population d'entrepreneurs approchant de la retraite - Une couverture inégale en matière de télécommunication - Une formation technique/spécialisée insuffisante
Externes	<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - De nouvelles zones d'éligibilité aux Aides à Finalité Régionales (AFR) - Des pôles d'activité importants sur la RN141 : nouvelles activités potentielles pouvant émerger. 	<p>MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une dépendance du territoire à de grands groupes dont les centres de décisions sont exogènes - Tendance à la métropolisation, dynamique très défavorable pour des territoires ruraux - Un contexte économique tendu - Le développement de la RN141 risque de déstabiliser le développement des communes traversées.

C. Numérique et Téléphonie Mobile

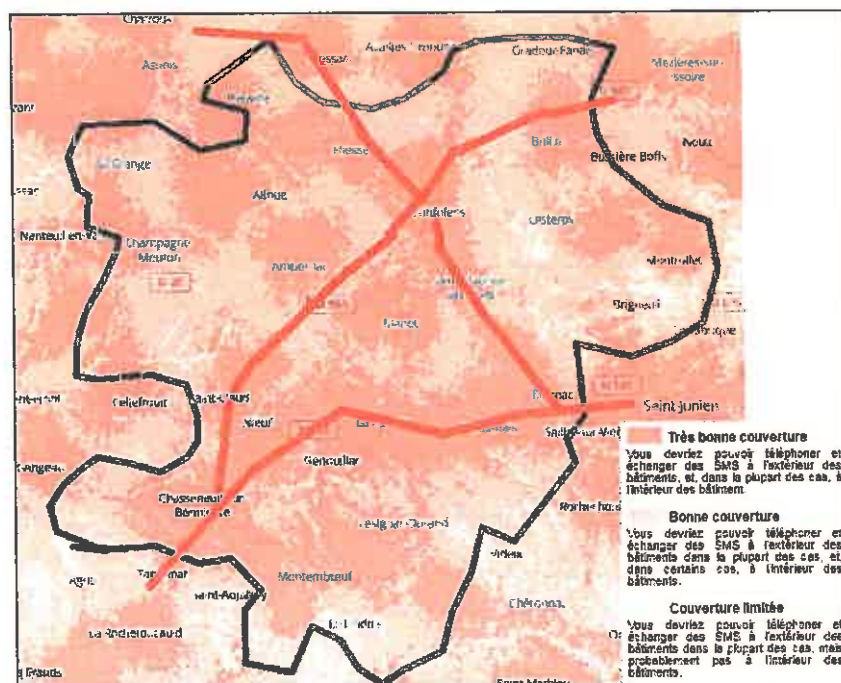
Couverture haut-débit de la Charente Limousine



Couverture de l'éligibilité 8Mbits et + en Charente Limousine

La part des foyers éligible au haut-débit (+8 mégabits/seconde) est la plus forte dans les principaux pôles ruraux. En revanche, les régions de Montemboeuf, de St-Laurent-de-Ceris, de Brigueuil, de Confolens font partie des territoires touchés par la fracture numérique.

Téléphonie mobile



Couverture en téléphonie mobile en Charente Limousine

Plus encore que l'accès Internet, la couverture en téléphonie mobile souffre encore sur la Charente Limousine d'une couverture optimale. En effet, la couverture est plutôt mitigée et irrégulière.

Si les principales villes de Charente Limousine sont couvertes, ainsi que la RN141, de larges parties du territoire restent très moyennement couvertes avec des zones blanches caractérisées.

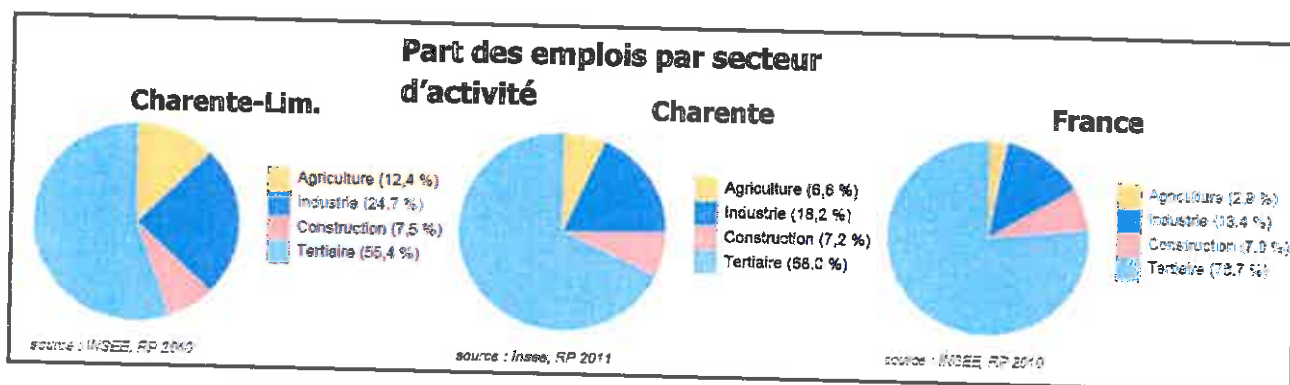
Les secteurs de St-Laurent-de-Ceris, St-Mary, le Bouchage, Alloue, Ansac, Lessac, mais aussi tout le sud de la communauté de communes autour du Lindois, Roussines, et l'espace touristique des Lacs de Haute Charente sont très mal couverts. A l'est de la communauté de communes, une vaste zone en forme d'arc allant de Brigueuil à Oradour-Fanais en passant par Esse est aussi mal desservie. Plus étonnant, l'axe RD951 Confolens-St-Claud (sur la route Guérêt-Angoulême) est aussi en zone de médiocre réception.

MATRICE AFOM – RESEAUX NUMERIQUES

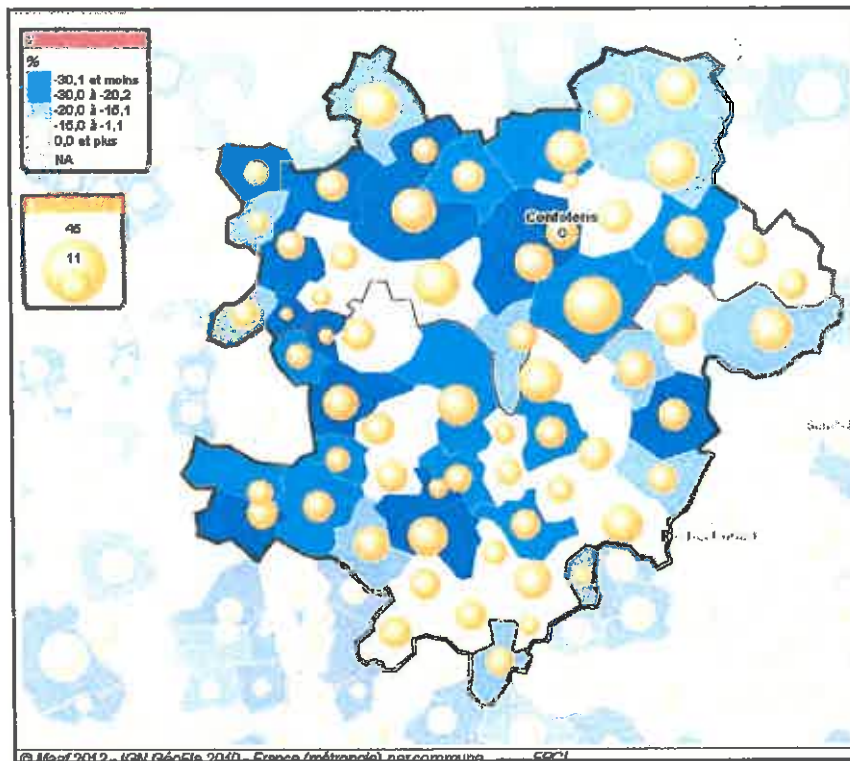
	Avantages	Inconvénients
Internes	<p>ATOUTS :</p> <ul style="list-style-type: none"> Couverture Internet quasi intégrale du territoire 	<p>FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Zones blanches en téléphonie mobile Peu de couverture très haut débit
Externes	<p>OPPORTUNITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en œuvre du SDAN 	<p>MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> Coût d'investissements pour lutter contre la fracture numérique Concurrence avec des territoires mieux desservis

D. L'agriculture dans l'économie du territoire

L'agriculture est une activité importante du territoire : avec 13 % des actifs travaillant dans ce secteur d'activité, ce secteur emploie deux fois plus de personnes que la moyenne départementale et 4 fois plus que la moyenne nationale.



Structuration des exploitations agricoles du territoire : nombre et évolution :



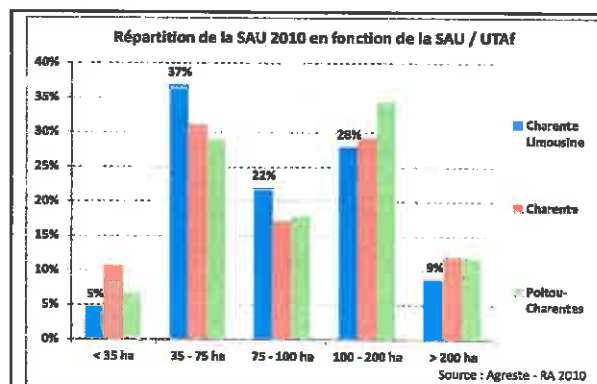
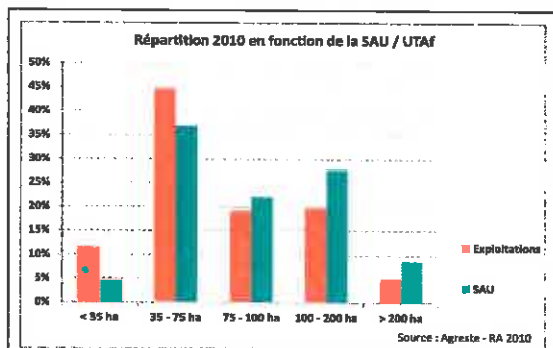
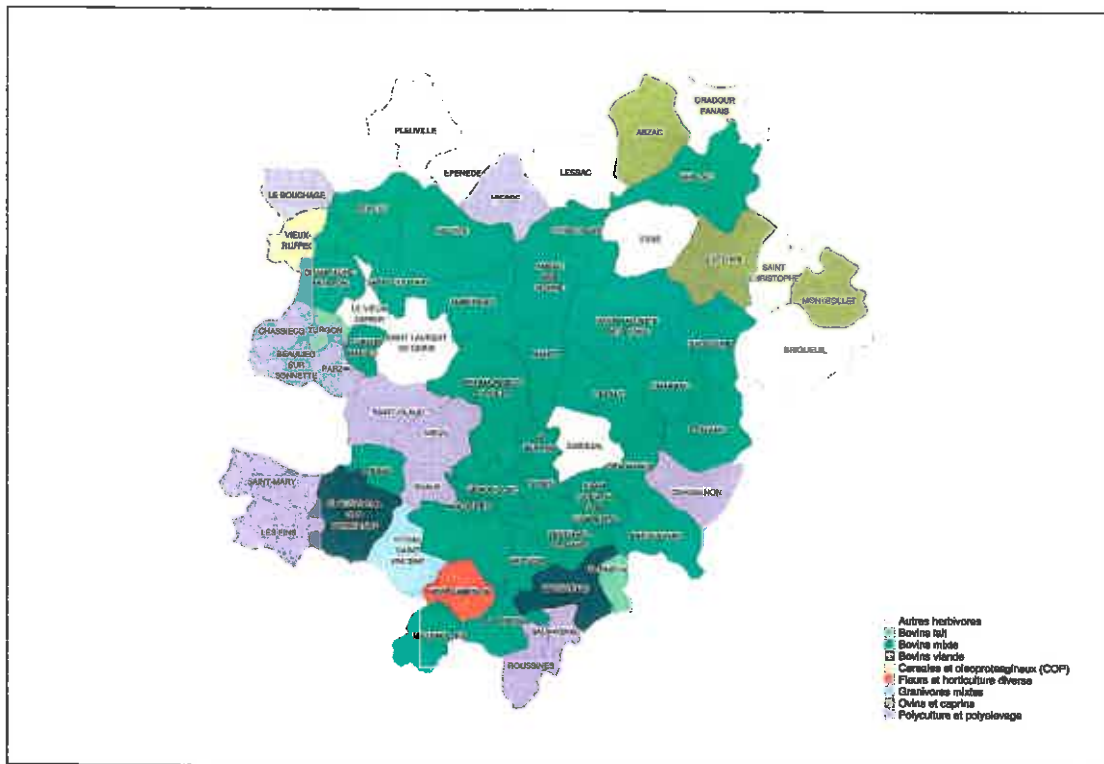
En 2010, la Charente Limousine comptait 1 312 exploitations dont 756 moyennes/ grandes (Production Brute Standard > 25 000 € / an).

Celles-ci représentaient une force de travail de 1634 UTA (Unité de Travail Agricole) dont 239 salariés et 1 332 familiales.

En 10 ans, le territoire a vu disparaître 30% de ses exploitations agricoles (2 tiers de ces disparitions étant de petites exploitations) Dans le même temps, le territoire a perdu le quart de sa main d'œuvre agricole (- 500 UTA en 10 ans).

A l'échelle du territoire, les situations communales sont variables. On remarque malgré tout une plus forte diminution du nombre d'exploitations dans la partie ouest du territoire et une relative résistance à l'érosion dans la partie sud-est.

A retenir : un nombre d'exploitation en déclin permanent ces dernières années, avec un rythme comparable à celui observé à l'échelle nationale.



La SAU moyenne des exploitations reste légèrement inférieure à la moyenne départementale et régionale. Les petites exploitations de moins de 75 ha par actif familial représentent 62% du total, contre 61% dans le département et 55% dans la région. La part de la SAU détenue par les exploitations de plus de 100ha (37%) est inférieure aux valeurs départementale (41%) et régionale (47%).

Entre 2000 et 2010, on note une augmentation de la taille moyenne des exploitations de + 20 ha (équivalent aux valeurs départementales et régionales)

Les exploitations de Charente Limousine sont de taille plus modeste que les exploitations moyennes locales.

Une agriculture essentiellement orientée vers l'élevage de qualité:

Exploitations ayant des :	Données 2010		
	Expl.	Têtes/Expl.	% total expl.
Vaches laitières	211	54	28%
Vaches allaitantes	450	63	60%
Brebis	183	294	24%
Chèvres	51	160	7%

Élevage : cheptel en Charente Limousine (2010)

Source : Agreste 2010

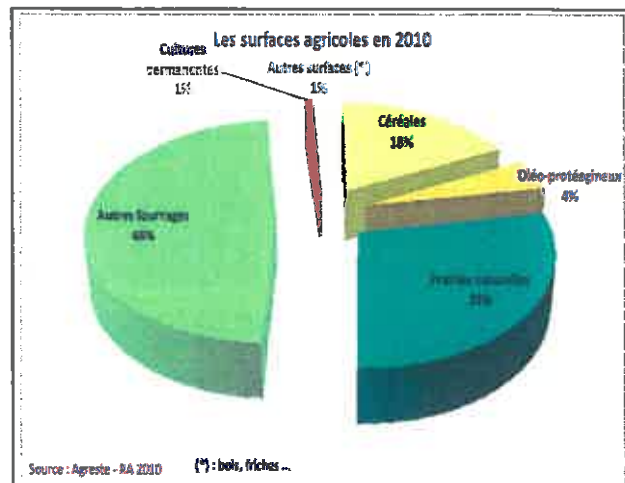
Près de deux tiers des exploitations agricoles du territoire détiennent un cheptel bovin allaitant. Un quart ont une production vache laitière ou brebis viande.

Cet élevage est caractérisé par son appartenance à de nombreux régimes de qualité :

- Agneau du Poitou-Charentes (IGP)
- Agneau du Limousin (IGP)
- Agneau fermier le Diamandin (label rouge)
- Label Rouge Bœuf Limousin
- Label Rouge Limousin Junior
- Chabichou du Poitou (AOP)
- Beurre Charente Poitou et déclinaisons (AOP)

Il est à noter que deux tiers des élevages en bovins allaitant sont sous signe officiel de qualité (Label Rouge).

Cette caractéristique se retrouve dans l'assolement du territoire puisque les trois quarts des terres agricoles de Charente Limousine sont utilisées par les cultures fourragères (dont un tiers sont des prairies permanentes)
Par comparaison, en zones céréalières (exemple le Ruffécois), les cultures fourragères représentent 11% de la SAU (dont 4% pour les surface toujours en herbe).



Une filière viande bovine développée :

Le territoire accueille l'ensemble des maillons de la filière viande limousine :

- CORALI : une coopérative importante sur le territoire centralisant les apports de 1000 adhérents (750 adhérents bovins, 80 adhérents ovins, 200 apporteurs bovins)
- Un centre d'abattage sur Confolens employant 35 ETP et pouvant traiter jusqu'à 11000 tonnes annuellement
- Des entreprises de négoce et de première transformation : Confolentaise des Viandes (5 employés en 2010), Calluau (9 employés en 2012), Demont (47 employés en 2011), Bellivier (25 employés en 2010 dont 5 sur la découpe et la transformation)
- Des détaillants répartis sur le territoire (22 bouchers charcutiers + 4 boucheries traditionnelles en GMS)

La filière locale est bien développée mais elle s'appuie sur un outil en difficulté et pour laquelle des pistes de valorisations locales peuvent être explorées (1ère transformation)

Dynamiques et tendances

Têtes	2000	2010	2010/2000	
			Têtes	%
Vaches laitières	12 133	11 352	-781	-6,4%
Vaches allaitantes	27 843	28 372	529	1,9%
Brebis	88 525	53 846	-34 679	-39,2%
Chèvres	6 495	8 169	1 674	25,8%

L'élevage est en perte de vitesse : le cheptel ovin a fortement régressé depuis 2000 et si la diminution du troupeau laitier est limitée, elle n'intègre pas les évolutions très négatives de ces dernières années dans le secteur laitier.

Cette diminution a un impact direct sur l'assolement avec une diminution des surfaces fourragères au profit des COP : entre 2000 et 2010, la surface fourragère a diminué de 5% (soit 3400 ha dont deux tiers de prairies naturelles).

Evolution du cheptel en Charente Limousine 2000-2010

Source : Agreste

La diminution de la part de l'élevage sur le territoire impacte également les écosystèmes bocagers puisque le passage d'une exploitation en grande culture induit souvent une diminution importante du linéaire de haies.

Un renouvellement des générations agricoles laborieuses : disparition de 30% des agriculteurs ces 10 dernières années. Plus du tiers des exploitations agricoles devraient changer de main dans les 10 prochaines années.

Une diminution de l'élevage combinée à une forte diminution prévisible du nombre d'agriculteurs risque de conduire à des modifications profondes de l'agriculture et des paysages du territoire.

Circuits courts et diversification des sources de revenus :

Au recensement général agricole de 2010, 12% des exploitations (soit 162 agricultures) indiquaient pratiquer la vente directe. En 2009, le Pays de Charente Limousine a réalisé une étude de terrain et a dénombré 50 exploitants proposant de vendre des produits en direct de manière régulière.

Cette proportion est stable sur les années écoulées et est dans la moyenne départementale et régionale.

A noter qu'il existe sur le territoire une association regroupant une quinzaine d'agriculteurs proposant la vente de leur produit en ligne avec un lieu de livraison hebdomadaire. Cette association existe depuis 20 ans et constitue une vraie plus-value pour le territoire par son rôle fédérateur en matière de vente directe.

A l'image des autres territoires régionaux, les marchés de producteurs de pays tendent à se développer ces dernières années. En 2014, 14 dates ont été recensées.

En ce qui concerne l'agritourisme, cette activité reste assez limitée puisqu'on dénombre 2 fermes auberges, 5 gîtes à la ferme et 7 centres équestres (2 étant directement liés à une exploitation agricole).

MATRICE AFOM – AGRICULTURE

	Avantages	Inconvénients
Internes	<p>ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Filière viande historique et structurée - Agriculture à aménités environnementales fortes (prairies permanentes pièges à carbone, niveau d'intrants modérés, paysages de qualité, un territoire « tenu », biodiversité) - Productions locales basées sur des produits de qualité ayant le vent en poupe - Technicité élevée chez les leaders agricoles du territoire et capacité d'innovation - Exploitations de taille plus limitée que la moyenne (plus transmissible à condition qu'elles soient viables) - Moyens de transformation présents sur le territoire 	<p>FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Autonomie alimentaire des exploitations limitée - Encore des marges de progrès en matière de gestion technico-économique des exploitations. - Des exploitations soumises aux variations des cours des matières premières - Pérennité des moyens de transformation non assurée - Territoire en très large surproduction dépendant de filières qu'il ne maîtrise pas - Poids des aides dans le revenu - Population agricole vieillissante
Externes	<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réforme de la PAC : favorable aux zones à handicaps naturels et à l'élevage extensif à base d'herbe (couplages des aides animales, revalorisation des ICHN, Mesures AgroEnvironnementales et Climatiques) - Demande de plus en plus forte pour les produits de qualité et sains - Loi d'avenir (GIEE) - Mesures Agro-Environnementales 	<p>MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forte variabilité des cours des productions agricoles dont dépend le territoire - Réforme de la PAC : impossible de connaître l'impact économique sur le territoire. ; suppression des quotas laitiers en 2015 - Tendance haussière des charges (compléments, intrants et carburants) dont dépendent fortement les exploitations à l'heure actuelle.

E. Un patrimoine architectural riche

Patrimoine bâti et petit patrimoine

La différence de géologie présente sur le territoire se répercute directement sur le patrimoine bâti. Les roches granitiques et métamorphiques de l'est du territoire donnent aux bâtiments une teinte et une finition qui s'opposent en tout point aux calcaires réguliers et clairs de l'ouest :



Exemples d'architecture en calcaire



Exemples d'architecture en roches cristallines

La multiplicité des matériaux employés dans l'architecture rurale traduit en Charente Limousine la diversité de son sous-sol :



Les différents types de matériaux utilisés dans les constructions sur le Pays

Le bâti rural ancien est particulièrement bien préservé notamment au cœur de certains bourgs. On rencontre ainsi une multitude de constructions qui témoignent des activités rurales anciennes (granges, fours à pain, fours à chaux, fontaines, séchoirs...).



Exemples de petit patrimoine rural (de gauche à droite : place du bourg Brigueull, four à chaux et four à pannes à Benest)

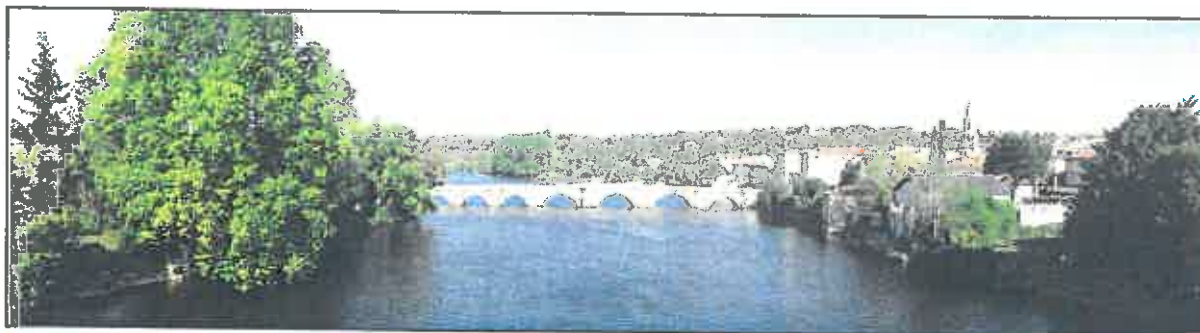
Un patrimoine remarquable au nord-est de la Charente Limousine

Cités médiévales au bord de la Vienne, Confolens et Saint-Germain-de-Confolens (qui ont fusionné le 1^{er} janvier 2016) offrent des particularités communes : elles constituent des portes sur l'ancienne frontière entre les diocèses de Limoges à l'est et de Poitiers à l'ouest. Leurs entrées sont d'ailleurs magnifiées par les ponts anciens qui mènent à leur centre historique. Elles se situent à la confluence de la Vienne et d'un affluent : le Goire pour Confolens et l'Issoire pour Saint-Germain-de-Confolens. Elles possèdent toutes les deux un castrum, bien qu'il ne subsiste de celui de Confolens qu'un donjon carré et une salle de justice.

Confolens, cité attestée depuis l'an mil, tire son nom du terme «confluence», qui lui correspond à plus d'un titre. Confluence des eaux, celles de la Vienne et du Goire, les influences charentaises et limousines, confluence culturelle entre l'Oc et l'Oil, confluence des cultures autour du Festival de Danses et Musiques du Monde. De sa période médiévale, elle a conservé de nombreux édifices : le donjon, le Pont Vieux sur la Vienne, le pont du Goire qui mène à un ancien quartier de tanneurs, la maison du Duc d'Épernon construction à pans de bois du XVe siècle, la chapelle de la Commanderie, les églises St-Maxime et St-Barthélémy. Ce cœur médiéval est protégé par une ZPPAU (en cours de transformation en AVAP). Afin de valoriser ces richesses architecturales, la commune s'est portée candidate au label « Petites cités de caractère » et a été homologuée en 2015.



Maison du duc d'Épernon, Confolens



Vue sur Confolens, depuis le pont neuf et depuis le pont vieux.

Le village de Saint-Germain-de-Confolens est situé à quelques kilomètres en aval sur la Vienne. Juché sur un promontoire, son château fut édifié au XIIe siècle et modifié aux XIIIe et XVIe siècles. Il domine un ancien village de tanneurs construit le long de la Vienne. Depuis le 1^{er} janvier 2016, Saint-Germain-de-Confolens a fusionné avec la commune de Confolens pour former la commune nouvelle de Confolens



Éléments de patrimoine de Saint Germain de Confolens

Plus à l'est se situent les villages d'Esse, de Lesterps et de Brigueuil.

Le village d'Esse est remarquable pour son église romane du XIIe siècle mais aussi pour son musée des ostensions. Les ostensions limousines, cérémonies et processions organisées tous les sept ans en vue de l'exposition et de la vénération de reliques de saints chrétiens, ont été inscrites en décembre 2013 sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO. Cette labellisation concerne trois communes de Poitou-Charentes, dont trois situées en Charente Limousine, Abzac, Esse et Etagnac, qui dépendaient du diocèse de Limoges.

Le bourg de Lesterps s'est quant à lui construit autour des vestiges d'une ancienne abbaye fondée à la fin du Xe siècle par Jourdain Ier seigneur de Chabanais. Témoin de la grandeur de cet établissement, l'église abbatiale Saint-Pierre conserve un imposant clocher-porche en granite haut de 43m. Classée au titre des monuments Historiques, elle a été restaurée entre

2008 et 2014 et la commune a entrepris de rénover et valoriser les vestiges de l'abbaye dans le village.



Bâtiments à colombage sur Lesterps et porte fortifiée à Brigueuil

Le village fortifié de Brigueuil, dont les parties les plus anciennes datent du XII^e siècle, présente également de nombreux vestiges du Moyen Âge : porte fortifiée, église Saint-Martial, logis de l'Espérance, lanterne des Morts, etc. La commune monte actuellement un dossier de candidature pour obtenir le label « Petite Cité de Caractère ».

On notera également la présence importante d'églises romanes dans d'autres bourgs de Charente Limousine. On citera notamment Benest, Alloue, Exideuil-sur-Vienne ou encore Vitrac-Saint-Vincent, village blotti au fond de la vallée du Rivailon.

Roumazières-Loubert l'exception urbaine et industrielle

L'originalité de la ville tient à son développement récent à partir de la fusion de 5 hameaux qui ont été transformés en quelques décennies en une ville industrielle et ouvrière. Alors que les principales villes de la Charente Limousine se sont développées au contact des vallées, Roumazières-Loubert est la seule conurbation implantée sur le plateau, liée à l'arrivée du chemin de fer et au développement de la route. Le chemin de fer a apporté le désenclavement, mais a permis aussi la découverte du gisement d'argile. Roumazières-Loubert possède des atouts paysagers et architecturaux avec une sur-représentation de l'utilisation de l'argile (briques, tuiles) : maisons anciennes en grès rouge apparent, « mureuses » employées dans les constructions et les murets de clôture, encadrements de briques constituent l'originalité de son architecture. La commune a développé un musée centré sur la valorisation de son patrimoine architectural lié à l'argile.



L'architecture typique de Roumazières-Loubert : omniprésence de la brique et « mureuse »

Le rôle du Pays d'art et d'histoire dans la mise en valeur du patrimoine sur le territoire de la Communauté de communes de Charente Limousine

La richesse et la diversité de ce patrimoine a permis à la Communauté de communes du Confolentais de monter un dossier de candidature auprès du Ministère de la Culture pour le label « Pays d'art et d'histoire » qu'elle a obtenu en 2008.

Ce label national reconnaît la richesse patrimoniale du territoire sous toutes ses formes. Dans cette optique, le Pays d'art et d'histoire du Confolentais a mené diverses actions de médiation et de sensibilisation au patrimoine : visites guidées, ateliers pour enfants, conférences, spectacles ou expositions. Il est également intervenu sur des projets structurants d'aménagement tels que la mise en place d'une signalétique patrimoniale, la création de sentiers de découverte et le suivi de travaux de restauration du patrimoine vernaculaire.

Ce service, aujourd'hui rattaché à la Communauté de communes de Charente Limousine, pourrait notamment travailler à l'extension du label Pays d'art et d'histoire sur l'ensemble de la Charente Limousine. Il s'agissait d'ailleurs d'une piste de travail à moyen-terme énoncée par le Ministère de la Culture lors de la labellisation du Confolentais en 2008.

Cette extension implique de travailler à une meilleure connaissance des éléments patrimoniaux de la partie sud de la Charente Limousine, qui ne dispose pas à l'heure actuelle d'un inventaire du patrimoine contrairement à la partie nord (ancien Confolentais). A terme, l'extension du label « Pays d'art et d'histoire » permettait d'avoir une politique de mise en valeur et de sensibilisation au patrimoine sur l'ensemble de la Communauté de communes de Charente Limousine. Il pourra ainsi s'appuyer sur des éléments de patrimoine communs comme le patrimoine vernaculaire, les paysages, le patrimoine immatériel ou le patrimoine issu de l'exploitation des ressources naturelles (argile, eau).

MATRICE AFOM – PATRIMOINE ARCHITECTURAL

	Avantages	Inconvénients
Internes	<p>ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un patrimoine rural préservé et d'une grande diversité - Plusieurs cités possédant un patrimoine médiéval remarquable concentrées au nord-est du territoire et avec un fort potentiel touristique - Existence d'un label Pays d'Art et d'Histoire 	<p>FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risque de disparition de l'architecture rurale ancienne - Nécessité d'une politique de valorisation globale du bâti dans les bourgs possédant du patrimoine médiéval
Externes	<p>OPPORTUNITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intérêt des touristes pour le patrimoine et les villages de caractère - Création d'un maillage de villages à forte identité et complémentaires 	<p>MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concurrence nationale importante en villages anciens de caractère dont certains bénéficient de labels nationaux

F. Le tourisme en Charente Limousine

Les activités touristiques

Le patrimoine architectural et culturel, les paysages et les sites naturels font de la Charente Limousine un territoire authentique et préservé, autant d'atouts à valoriser au niveau touristique. Une enquête menée en 2013 auprès des prestataires touristiques de Charente Limousine a ainsi mis en évidence le point suivant : le cadre préservé constitue l'attrait principal de la destination « Charente Limousine » pour les touristes français et étrangers y séjournant.



Le mémorial de Chasseneuil sur Bonnieure

Sur la commune de Chasseneuil sur Bonnieure s'élèvent les vestiges de thermes gallo-romains et d'imposants monuments qui laissent imaginer l'importance de l'antique agglomération de Cassinomagus à laquelle ils étaient rattachés. Le site, classé monument historique, est la propriété du Département de la Charente et le Conseil général y a engagé d'importants travaux de

valorisation des vestiges avec la création en 2011 d'un bâtiment d'accueil et d'exposition, d'un bâtiment pédagogique et d'un parcours d'interprétation. Depuis le début de l'année 2017, la gestion de Cassinomagus a été confiée à la société ALFRAN qui gère d'autres sites touristiques majeurs comme le château de Montsoreau (49) et le Vélorail de Chauvigny (86). Avec 5 915 entrées en 2016 (ouverture en juillet et août), le site dispose d'un potentiel certain et peut attirer sur l'année un public important.



Coriobona, le village gaulois de Esse

S'il n'est pas basé sur des vestiges archéologiques, le village gaulois Coriobona d'Esse propose une reconstitution bâtie sur une documentation scientifique rigoureuse utilisant les données les plus actuelles en archéologie, histoire et linguistique et sur des échanges avec les archéologues et les autres troupes de reconstitution. Il est animé par une troupe de reconstitution de Gaulois lémovices du milieu du Premier siècle av. J.-C. Il a accueilli 6 263 visiteurs en 2016.

Dans le domaine du tourisme de mémoire, le Mémorial de Chasseneuil-sur-Bonnieure est composé d'une monumentale croix de Lorraine (plus de 20 m de haut) surplombant la crypte où reposent les corps de 22 martyrs de la Résistance charentaise. À ses pieds, la Nécropole nationale rassemble plus de 2 000 résistants, soldats français et étrangers de la Seconde Guerre mondiale. La commune dispose également d'une maison de la Résistance où sont rassemblés les effets personnels des maquisards (vêtements, lettres, armes...) ainsi que des affiches et portraits des chefs de la Résistance.

L'attrait touristique de la Charente Limousine est également fondé sur son environnement préservé propice au développement des activités et sports de pleine nature.

On peut ainsi citer les Lacs de Haute-Charente (Lavaud et Mas Chaban), situés au sud du territoire et construits pour soutenir l'étiage du fleuve Charente. Formant le plus vaste espace lacustre dans l'ex Région Poitou-Charentes, ils ont fait l'objet de nombreux aménagements touristiques parmi lesquels une plage, une base nautique, un parc d'accrobranche (Adventure Parc, 7 441 visiteurs en 2016), un village de gîtes et un camping.



Le VTT, autre activité possible en Charente Limousine

Bonnieure et cinq en plein air à Ansac-sur-Vienne, Brillac, Chabanais, Montemboeuf et Saint-Claud, qui pour certaines attestent d'une vétusté.

Géographiquement, la Communauté de communes de Charente Limousine est structurée autour de deux vallées, celles de la Vienne et de la Charente. La vallée de la Vienne tient une place particulière dans l'approche de la Charente Limousine puisqu'elle constitue une véritable vitrine du territoire et de son histoire, le

développement économique (cartonneries, tanneries, moulins, minoteries...) étant autrefois concentré sur cet axe. L'axe de la vallée de la Vienne concentre deux activités touristiques majeures sur le territoire : les activités nautiques et le vélo-rail.



Le Vélorail entre Confolens et Roumazières-Loubert

Créé en 1999, le vélo-rail emprunte l'ancienne voie de chemin de fer entre Confolens et Roumazières-Loubert et permet de découvrir de façon ludique le patrimoine ferroviaire et les paysages de Charente Limousine. Cette activité très fréquentée (10 500 visiteurs en 2016) est gérée par l'association Chemin de Fer de Charente-Limousine qui a élargi son offre sur toute l'année en mettant en place sur la même portion de voie un train touristique. Inauguré en 2015, le train touristique a transporté 2 500 visiteurs en 2016. Les activités nautiques ont lieu en période estivale avec des locations de canoë entre Exideuil-sur-Vienne et Manot. La base des Roches Bleues, située à l'entrée de la ville de Confolens sur la route d'Ansac-sur-Vienne, propose de la location de canoë-kayak, de pédalos et de stand-up paddle. La commune souhaite développer cette activité.



Activités nautiques sur la Vienne

La vallée de l'Issoire, réputée pour la richesse de sa flore et de sa faune, est quant à elle très prisée des randonneurs.

Rivières et étendues d'eau sont également les terrains jeu des pêcheurs qui bénéficient de cours d'eau de première et deuxième catégorie, d'un site labellisé « Parcours Passion » (étang du Sérail à Abzac) et de parcours de pêche à la carpe de nuit (sur la Vienne à Exideuil-sur-Vienne et Confolens et sur les Lacs de Haute-Charente et sur l'étang du Sérail à Abzac).

La Charente Limousine offre par la richesse de ses paysages un cadre idéal à la randonnée pédestre. Elle compte près de 1600 km de sentiers de randonnée. Ceux de la partie nord (ex-Confolentais) ont été valorisés ces dernières années par la mise en place d'un nouveau jalonnement et de nouvelles cartes.

La création de nouveaux sentiers d'interprétation ces dernières années (10 au total) a renforcé l'attractivité de la randonnée sur le territoire. Par ailleurs la mise en place en

Charente Limousine de six parcours de géocaching en lien avec le Comité Régional du Tourisme et son programme « terra aventura, Geocaching made in Limousin » a ouvert de nouvelles possibilités de découverte du territoire en alliant randonnée, patrimoine et jeu de piste.

Le GR 48 traverse la Charente Limousine depuis Rochechouart en provenance du Limousin jusqu'à Availles-Limouzine en direction de Chinon et la vallée de la Loire. Le GRP de la Mandragore est un itinéraire touristique de 80km à travers le Confolentais, sur les traces du dragon légendaire. Il permet de découvrir le bocage limousin de ce coin de Charente ainsi que le point culminant du département (368m), le site du rocher des oiseaux (Montroulet), qui appartient au massif des Monts de Blond.

L'espace des Lacs de Haute-Charente possède un espace VTT – FFC qui permet de découvrir cette région lacustre.



Le festival de Confolens, un rendez-vous festif incontournable depuis presque 60 ans

Le reste du territoire possède encore un potentiel à développer notamment à l'ouest autour de la Forêt de Belair-Chasseneuil et des petites vallées calcaires (Argentor, Son-Sonnette, Bonnieure) très typiques avec leurs chemins creux bordés de murets de pierres sèches.

La pratique de la randonnée cyclotouriste est permise par la présence de nombreux circuits balisés autour des principales cités de Charente Limousine, et adossés à la l'itinéraire

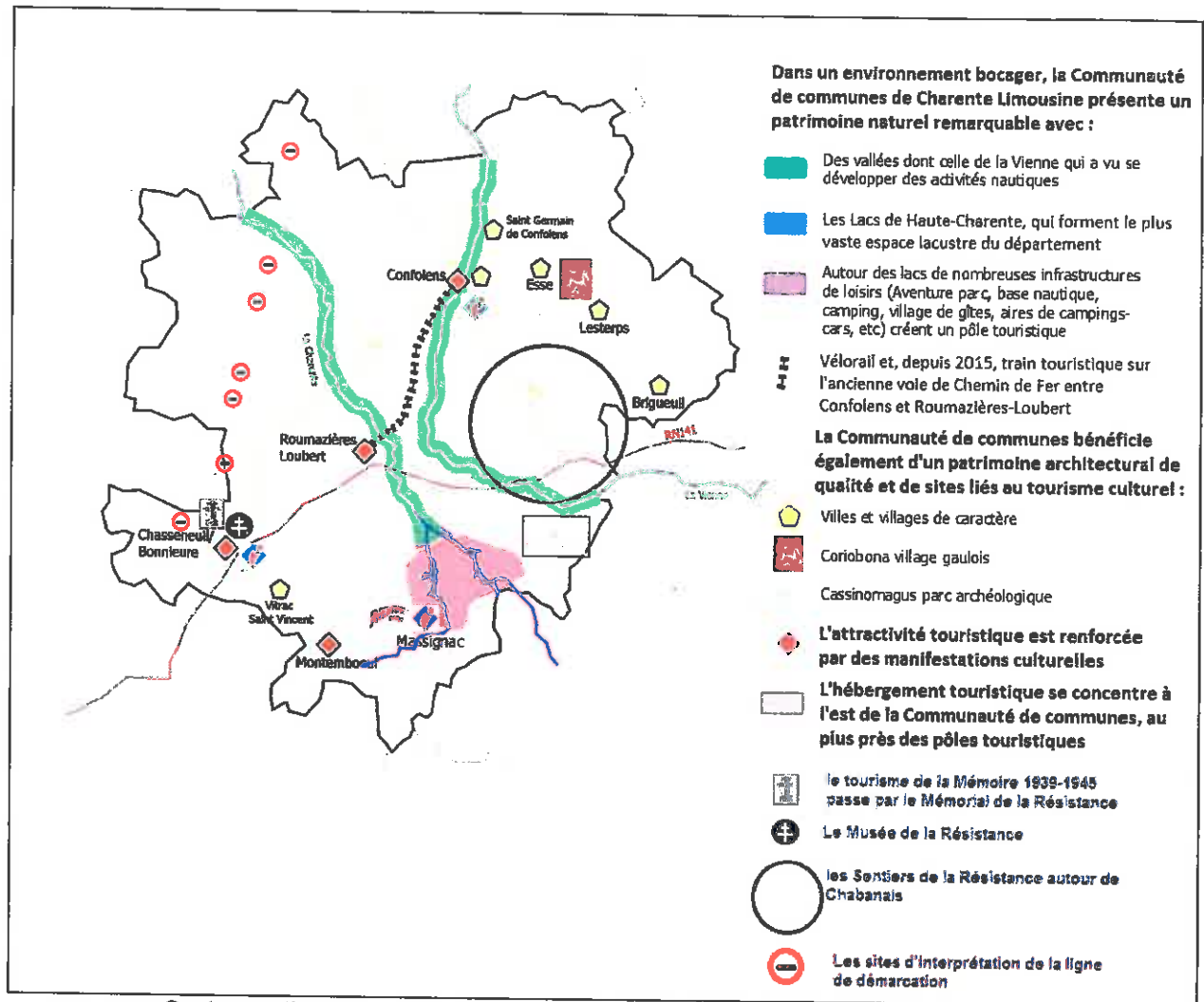
européen EV3 qui relie la Norvège à St-Jacques de Compostelle et qui traverse le Pays depuis Lessac jusqu'aux Lacs de Haute-Charente en passant par Confolens. L'ancienne Communauté de communes de Haute-Charente avait dans cette option candidatée au label « Villes et territoires vélotouristiques », label qu'elle a obtenu en mai 2016. Ce label pourrait ainsi être étendu à l'ensemble du territoire de la Communauté de communes de Charente Limousine.

La Charente Limousine n'est pas uniquement constituée de paysages et de monuments mais également d'hommes, qui s'attachent à faire vivre leur territoire.

Avec 22 000 entrées payantes en 2016, le Festival Danses et musiques du monde de Confolens est le principal festival de la Charente Limousine. Ce festival vitrine pour la Charente Limousine, de renommée internationale, constitue un potentiel formidable de développement touristique.

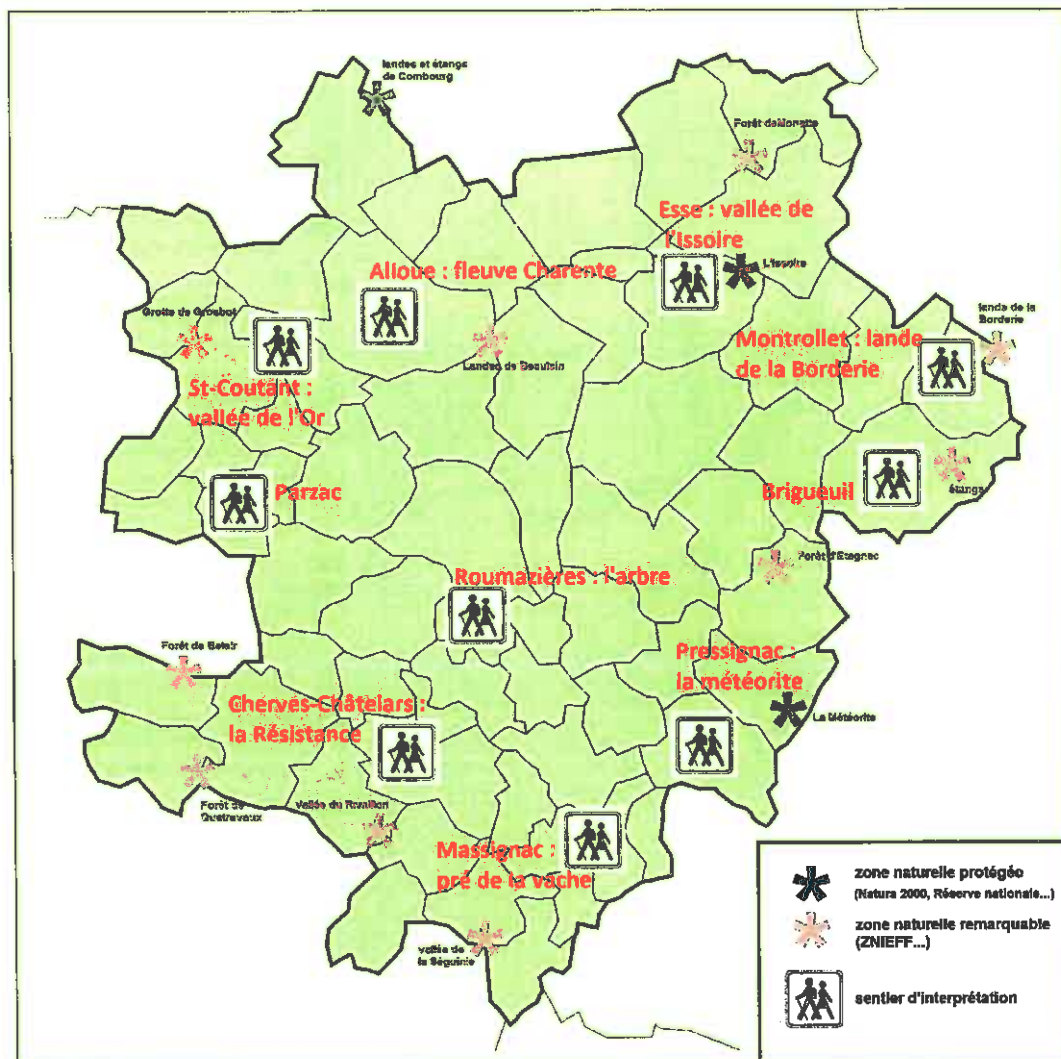
De nombreux autres festivals rythment la vie des charentais tout au long de l'année. Ainsi l'Imprévu festival, à Montemboeuf, offre un autre regard sur le handicap, sans voyeurisme et dans une ambiance décalée, tandis que les festivals d'accordéon à Lesterps et Saint-Laurent-de-Céris attirent en juillet plusieurs milliers de visiteurs chaque année.¶

Les ressources locales donnent également lieu à des festivals : Artgila, festival international de l'argile à Roumazières-Loubert, Sculptur'elle autour du bois à Chasseneuil-sur-Bonnieure, etc.



Carte synthétiques des activités touristiques de Charente Limousine

Source : CCCL

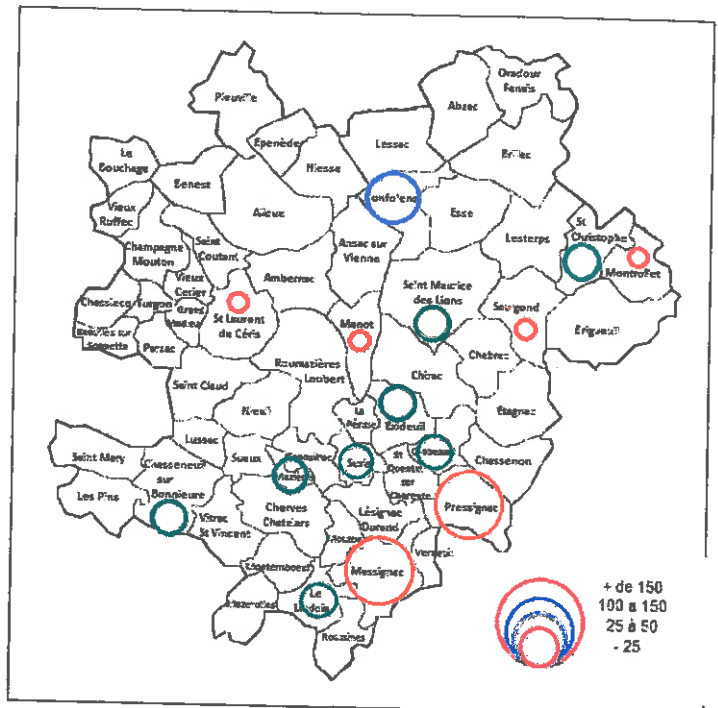
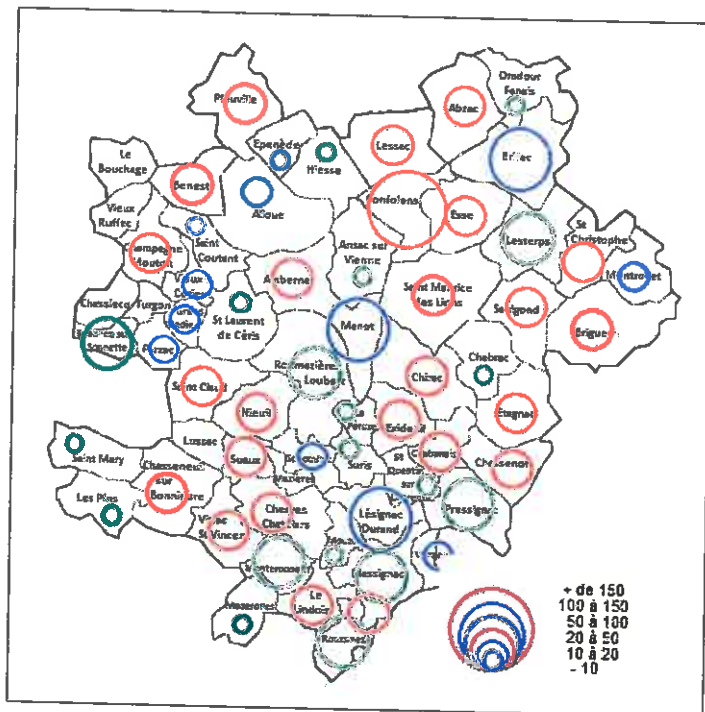


Les sites naturels d'intérêt en Charente Limousine

L'hébergement touristique

Un large éventail en matière d'hébergement

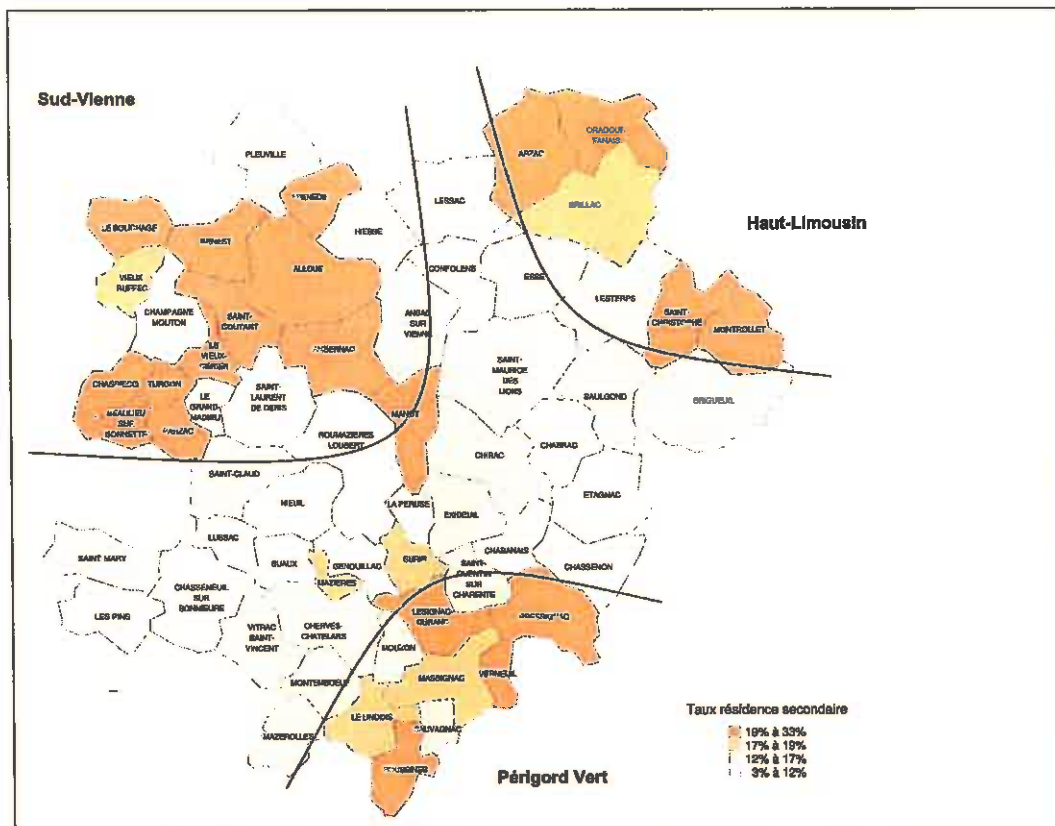
La Charente Limousine compte 222 gîtes, 16 campings, 2 villages de vacances et un village de gîtes représentant 50 chalets, 10 hôtels et 59 chambres d'hôtes. Ces 310 hébergements marchands ne sont pas répartis de manière uniforme sur le territoire : les chambres d'hôtes sont très présentes sur la partie nord (ancien Confolentais) tandis que les gîtes sont fortement ancrés dans la partie sud (ancienne Haute-Charente).



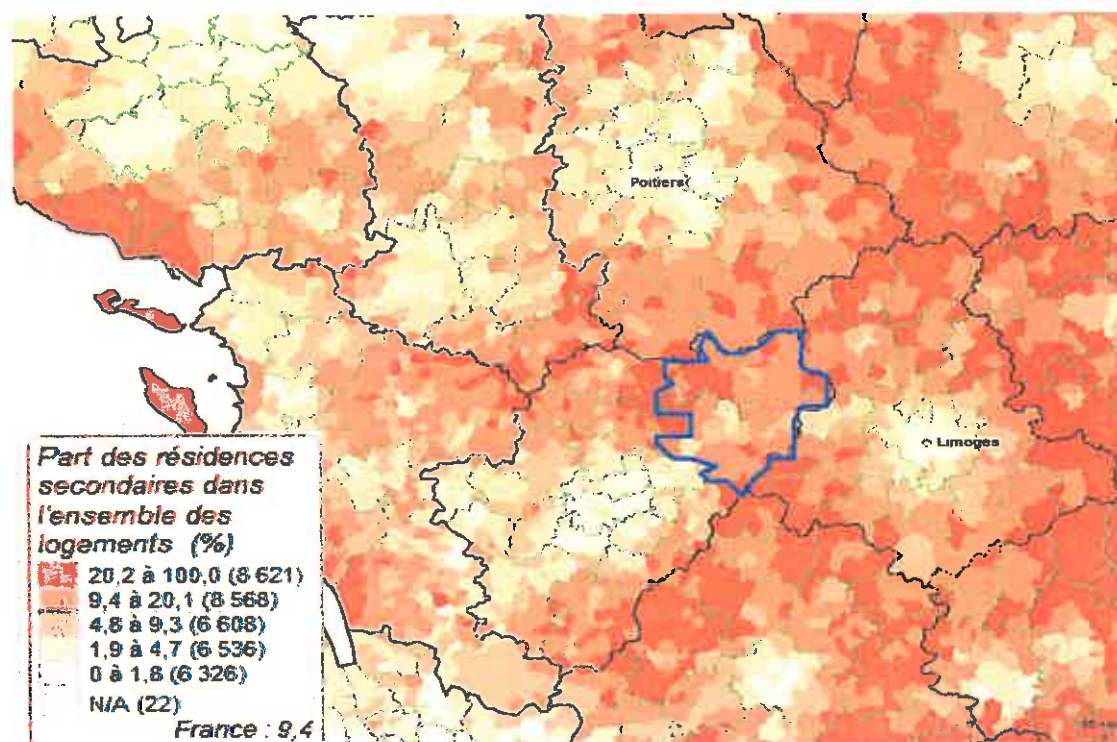
Les différents types d'hébergements touristiques sur le territoire : les lits touristiques (hôtels, chambres d'hôtes, gîtes) à gauche et les emplacements de camping à droite
 Source : Charente Tourisme

L'offre d'hébergement tend à monter en gamme avec une augmentation des hébergements classés. L'offre semble suffisante pour certains types d'hébergements tels que les gîtes ruraux et chambres d'hôtes. La qualité de l'hébergement de groupes semble quant à elle insuffisante, tant au niveau des villages de vacances que de l'hôtellerie.

A côté de l'hébergement marchand, il faut noter la présence importante de résidences secondaires. Avec 2 874 résidences secondaires, la Charente Limousine est en effet l'un des territoires de Poitou-Charentes et de Charente où le nombre de résidences secondaires a le plus augmenté au cours des dernières années.



Part des résidences secondaires en Charente Limousine
Source : INSEE



Part des résidences secondaires dans le parc de logement général

En matière de restauration, certains établissements du territoire bénéficient de labels de qualité. Ainsi le label Maître-restaurateur distingue à la fois le Logis des Saveurs à Chasseneuil-sur-Bonnieure et la Grange aux Oies à Nieuil, qui a également obtenu deux toques dans le Gault et Millau.

Cependant, le recours aux produits locaux de qualité n'est pas un argument de vente mis en avant par les restaurateurs du territoire. Au vu des possibilités de gain d'image que pourrait constituer des menus à base de viande Limousine ou de mouton de Charente Limousine, différentes démarches favorisant les circuits courts dans la restauration locale pourraient être engagées.

L'organisation du tourisme en Charente Limousine.

Si la compétence « accueil, information touristique et promotion touristique » est détenue par la Communauté de communes de Charente Limousine, la collectivité a décidé de déléguer la mise en œuvre de cette compétence à une association, l'Office de Tourisme de Charente Limousine. Cette organisation, si elle était déjà en place sur la Communauté de communes de Haute-Charente, vient se substituer à l'organisation en régie de l'Office de tourisme du Confolentais au sein de la Communauté de communes du Confolentais.

L'Office de tourisme de Charente Limousine reprend les structures existantes : la maison des lacs à Massignac (siège de l'office de tourisme) et le bureau d'information touristique à Confolens (nouvelle appellation de l'Office de tourisme du Confolentais). Il maintient également l'antenne implantée sur la commune de Chasseneuil-sur-Bonnieure.

La maison des lacs, siège de l'Office de tourisme de Charente Limousine, est situé près des lacs de Haute-Charente à Massignac. Durant l'été 2016, l'Office de tourisme a accueilli 3 122 personnes.

Le bureau d'information touristique de Confolens est implanté dans les locaux de la Communauté de communes de Charente Limousine. Depuis 2014, il est délocalisé pour la saison estivale dans le hall de la mairie de Confolens, place Henri Coursaget, afin d'être plus proche des flux touristiques, notamment lors du Festival de Confolens. En 2016, l'Office de tourisme du Confolentais a accueilli à son guichet 3 194 personnes à l'année, dont 2 706 personnes pour la saison estivale (juillet-août).

Avant la fusion, ces deux offices de tourisme étaient mutualisés au travers d'un office de tourisme de pôle conventionnel définissant un partenariat entre les deux offices de tourisme, la Communauté de Communes de Haute-Charente et le Pays de Charente Limousine. Ce pôle avait notamment permis l'édition d'une série de livrets-jeux intitulés Zaza Luma délivrés dans les offices de tourisme et portant sur la découverte ludique de patrimoine historique et naturel de la Charente Limousine ;

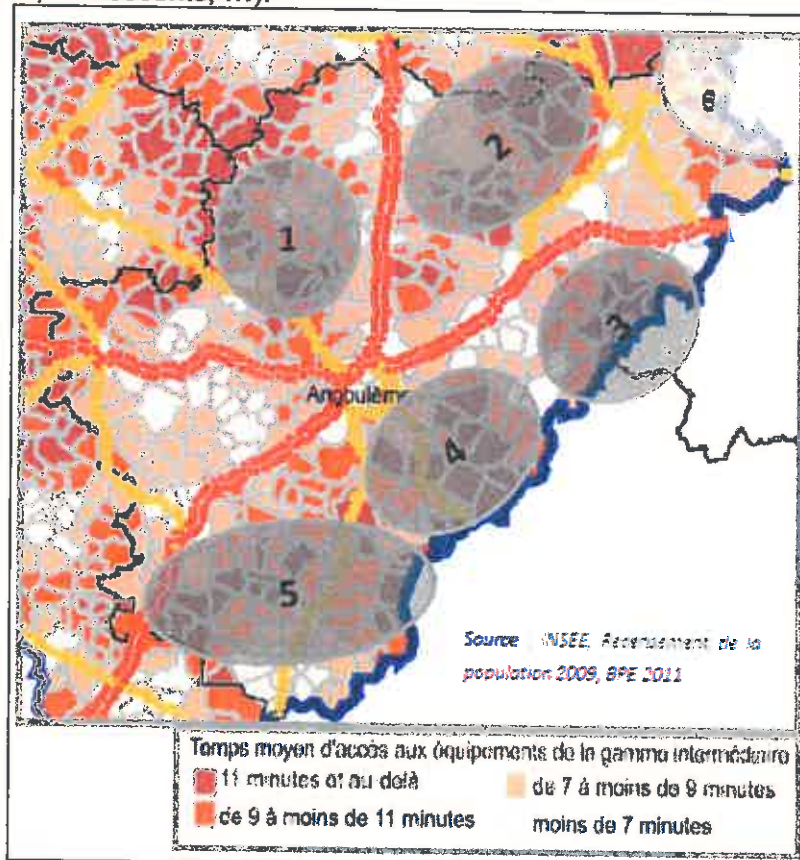
MATRICE AFOM – TOURISME

	Avantages	Inconvénients
Internes	<p>ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des paysages et un patrimoine de qualité - Présence de la Vienne : nombreux usages touristiques potentiels - Lacs de Haute-Charente, site à fort potentiel touristique + lieux de baignade. - Présence historique du festival de Confolens dont la notoriété rejaillit sur le territoire - Présence d'activités originales (Coriobona, Cassinomagus, Boisbuchet, Vélorail-Train touristique) - 3 villages de vacances proposant une offre particulière et valorisable - Proximité de l'aéroport de Limoges pour les touristes anglais 	<p>FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de visibilité de la « destination Charente Limousine » (ou plus large) / Communication à améliorer et identité à renforcer - Pas de solution d'hébergements des groupes de touristes - Des hébergements hors réseaux (hôtellerie de plein air, hôtellerie) peu visibles - Territoire de passage uniquement - Restauration pas optimale - Des réseaux touristiques locaux peu développés (public et privé) - Signalétique peu développée - Une saison touristique très resserrée - Implication des habitants non optimisée
Externes	<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Émergence d'un tourisme actif auquel le territoire pourrait répondre - Une demande émergente de tourisme durable, de tourisme responsable - Proximité du PNR Périgord Limousin - Groupes de randonnée extérieurs - demandeurs de destination randonnée avec accompagnement. - Euro-Vélo 3 en cours de développement - Projets de développement de « vacances pour tous » 	<p>MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Impact des pratiques agricoles sur les paysages (élevage en perte de vitesse et risque de destruction des haies que cela induit) - Intégration dans la grande Région : perte de la spécificité du territoire par rattachement au bloc Limousin - Une concurrence exacerbée entre les territoires

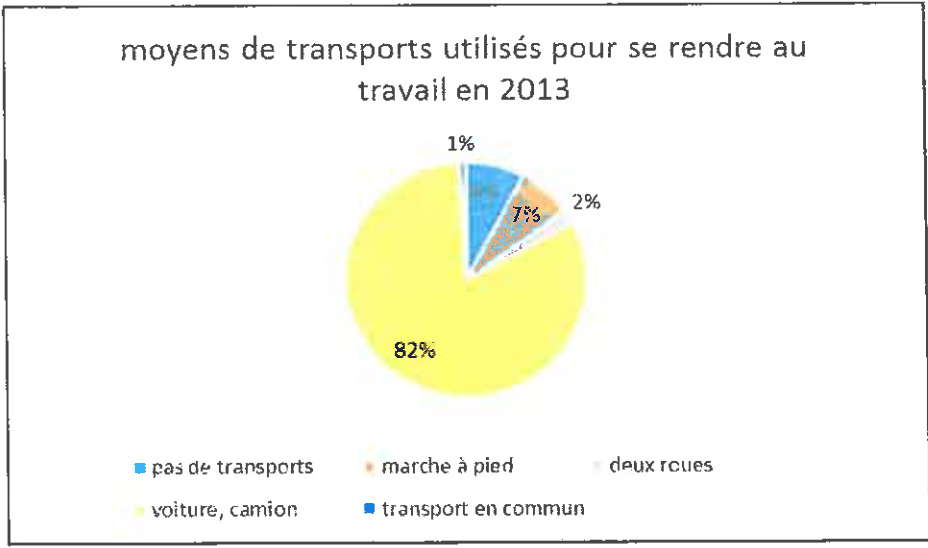
Les mobilités

A. Caractéristiques et comportements du territoire

La mobilité constitue un enjeu fort pour le territoire puisqu'elle est indispensable pour l'accueil de nouveaux habitants et le maintien de la population existante, en créant des emplois et en maintenant une offre de services existants. Le développement de la mobilité est aussi essentiel pour rompre l'isolement des publics les plus fragiles (familles précaires, personnes âgées, adolescents, ...).

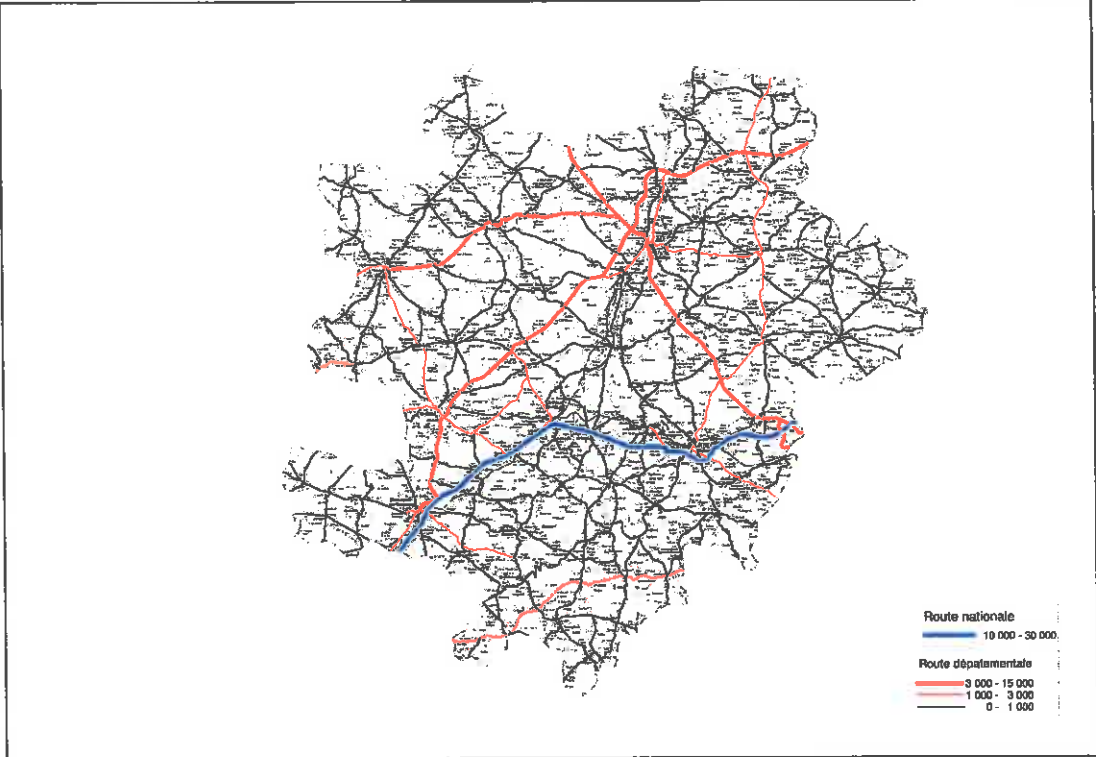


Le Schéma départemental d'accessibilité aux services au public identifie deux zones d'éloignement des équipements avec des problématiques de mobilité évidentes : la zone 2 autour de Champagne-Mouton au nord et la zone 3 sur le secteur de Montemboeuf. Or, ces deux secteurs sont les moins bien desservis par les solutions de transport en commun. A noter également la lisière départementale au nord-est de la Charente Limousine également distante des équipements au-delà des 11 minutes.



Le véhicule personnel reste de loin le principal mode de déplacement des populations actives (82%). Les transports en commun restent marginales (8%).

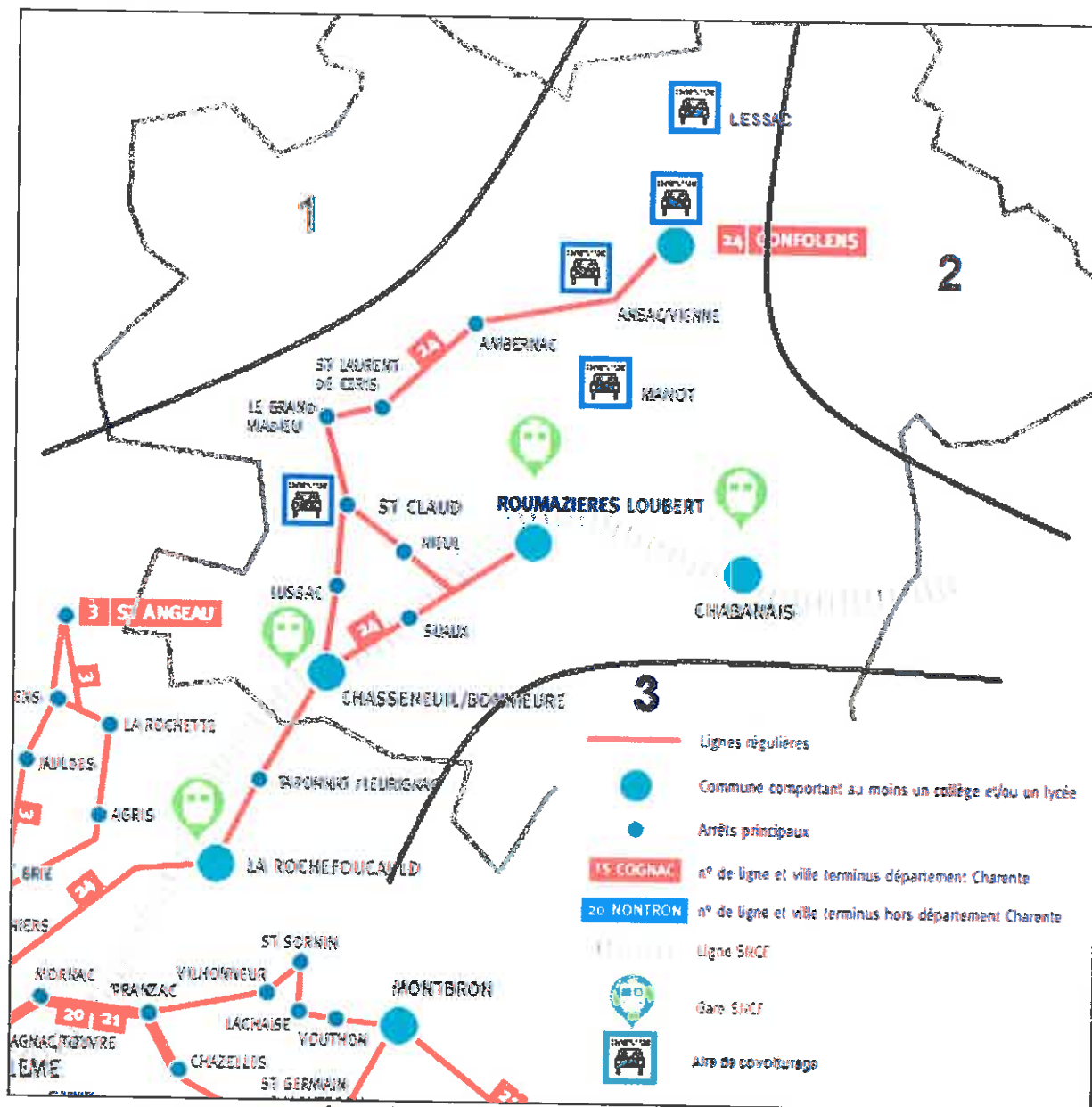
B. Les infrastructures routières



La Charente Limousine se situe à l'interface de plusieurs aires urbaines d'importance régionale, un triangle Limoges – Poitiers – Angoulême. Malgré cette situation géographique a priori favorable, elle demeure faiblement desservie par les grands axes de communication. En effet, le territoire est polarisé au Sud par la RN 141, qui est un maillon de la Route Centre Europe Atlantique (RCEA). Les principaux pôles urbains du sud du territoire sont donc localisés le long de cet axe : Chasseneuil, Roumazières-Loubert et Chabanais. La desserte Nord-Sud du territoire est assurée par la Route Départementale 951 (autre barreau de la RCEA) et la RD 948, qui relie Confolens à Limoges et Angoulême. Ce réseau routier

génère un trafic important, notamment en volume de poids lourds (selon certains tronçons, 39% des véhicules circulant sur la RD 951 sont des poids lourds). La RN 141 génère un trafic moyen journalier de l'ordre de 10 000 véhicules, dont presque 25% de poids lourds.

C. Les réseaux de transports en commun



Les réseaux de transports en commun
Source : CD 16

En termes de pratiques, la part de transport en commun reste marginale sur ce territoire. L'offre de transports collectifs est très insuffisante sur le territoire et l'on constate en plus une difficulté de coordination multimodale. Cette situation est d'autant plus difficile à appréhender sur le territoire que l'offre en transports collectifs dépend d'autorités organisatrices extérieures au territoire et auprès desquelles il lui est difficile de faire reconnaître ses enjeux territoriaux.

La Charente Limousine est desservie par le chemin de fer, via la voie ferrée Angoulême-Limoges. Cependant, cette desserte est à relativiser au vu des importants travaux à effectuer sur cette liaison et son avenir potentiellement incertain. La ligne de bus Angoulême - Confolens (ligne 24 du département) dessert les communes de Chasseneuil, Lussac, Suaux, Nieuil, Roumazières-Loubert, Saint-Cloud, Le Grand-Madieu, Saint-Laurent-de-Céris,

Ambernac, Ansac-sur-Vienne et Confolens. Cette offre demeure très insuffisante et de nombreuses communes se situent à plus de 20 minutes de ces arrêts.

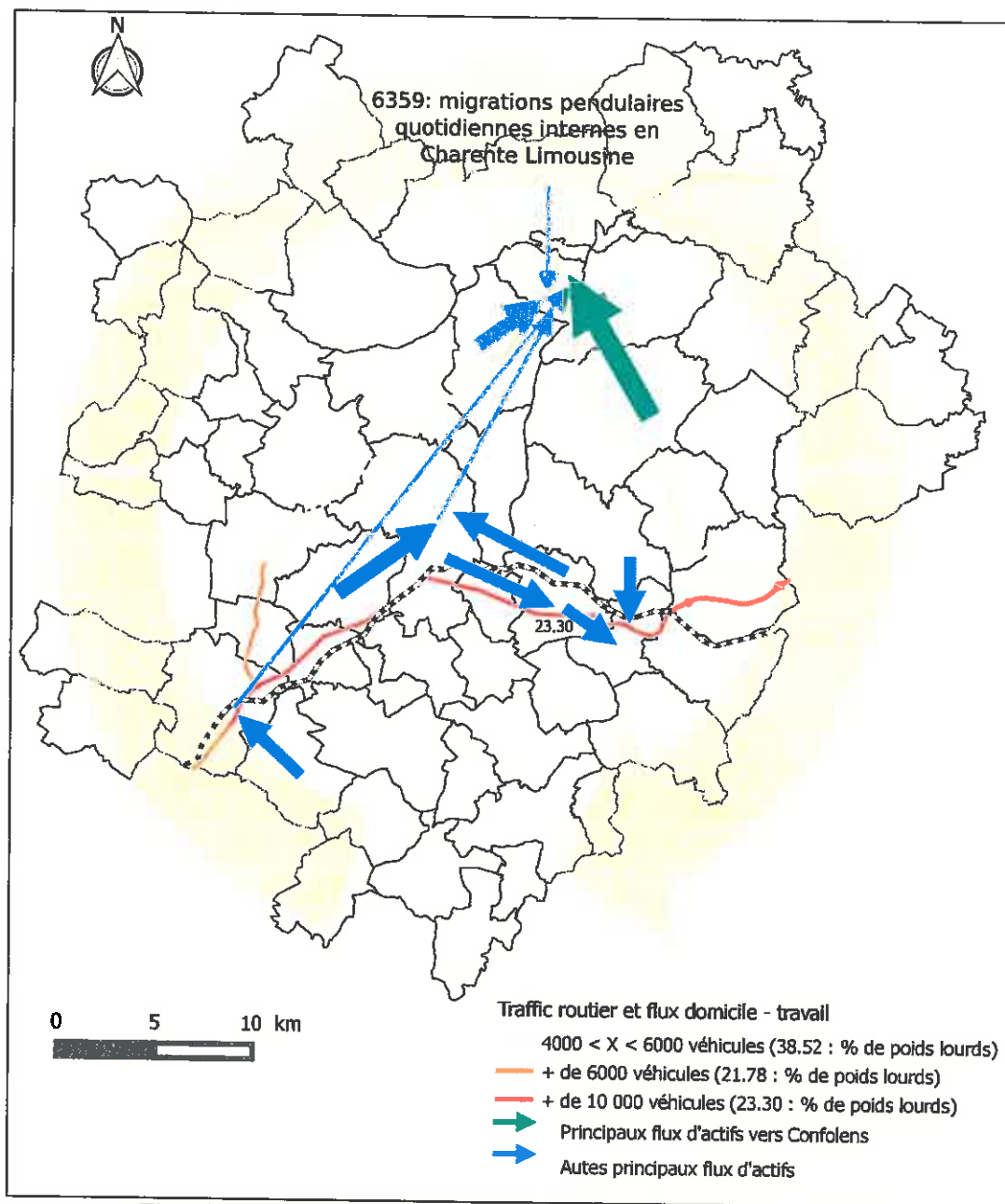
Une alternative à la voiture individuelle réside en la pratique du covoiturage, qui a eu tendance à se développer ces dernières années et notamment sur ce territoire. On dénombre 5 aires de covoiturage matérialisées, à Saint-Claud, Manot, Ansac-sur-Vienne, Confolens et Lessac. Cette pratique existe également dans d'autres communes (Exideuil, Chabonais ou Chasseneuil notamment) mais aucun aménagement n'existe actuellement.

MATRICE AFOM MOBILITE

	Avantages	Inconvénients
Internes	<p>ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une relative centralité dans la nouvelle grande Région - Situation géographique intéressante : à équidistance de trois grands pôles d'activité (Limoges, Poitiers, Angoulême) - Un axe de communication européen irriguant le territoire - Un maillage territorial de bourgs-centre - Territoire générateur d'emplois et à l'interface de plusieurs bassins d'emplois 	<p>FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un éloignement de centres urbains dynamiques - « Effet dortoir » - Peu d'offres en transports en commun - Trafic poids lourds générateur de nuisances
Externes	<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - La création de la 2x2 voies reliant Limoges et Angoulême, source d'activité économique future - Le développement du co-voiturage 	<p>MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tendance à la métropolisation du territoire national - Ouverture de la 2x2 voies avec un risque d'aspiration des populations vers les villes hors territoire - Le devenir incertain de la ligne TER - Développement de « l'effet dortoir »

D. Les Flux pendulaires

Flux internes à la Charente Limousine

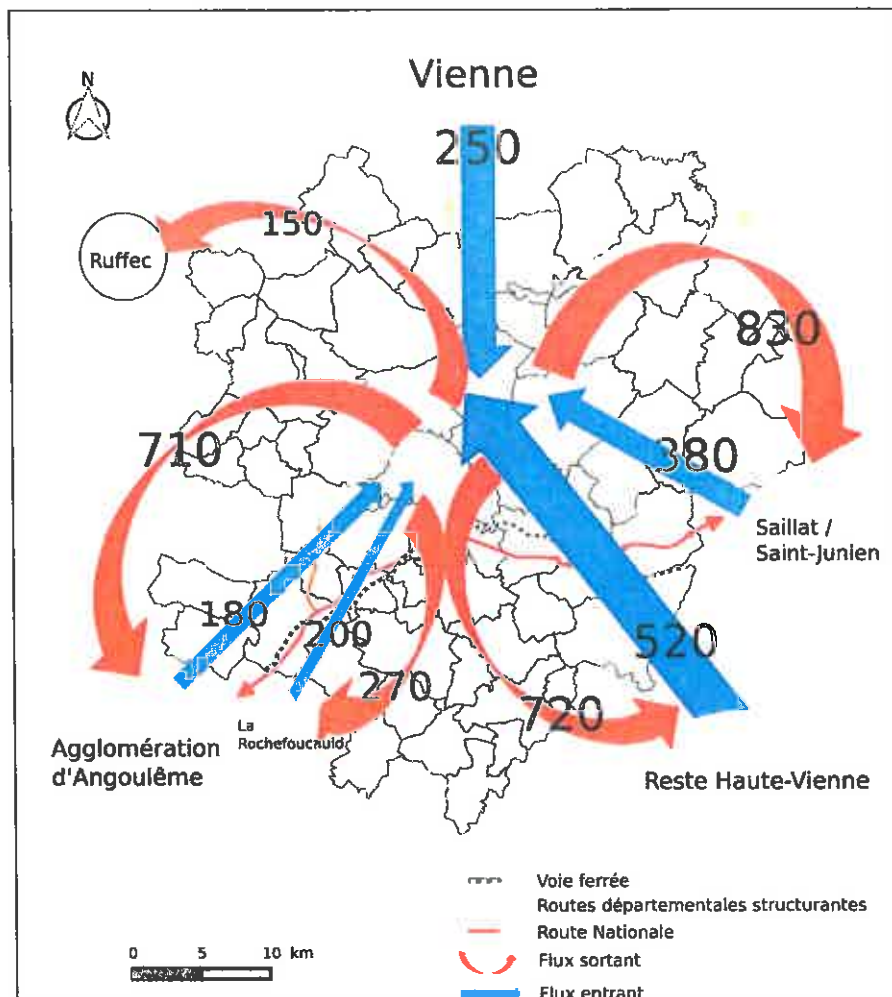


Flux domicile-travail internes en Charente-Limousine en 2016

Source : PLUJ

La Charente Limousine génère plus de 6300 déplacements domicile –travail. Confolens joue un rôle de centralité évidente en nombre puisque la majorité des déplacements domicile – travail internes à la Charente Limousine convergent vers Confolens. Roumazières-Loubert apparaît également comme un pôle générateur d'emplois et donc de migrations pendulaires, mais la majorité des actifs provient des communes avoisinantes (Nieuil et Exideuil-sur-Vienne principalement). Les autres centralités du territoire attirent, mais dans une moindre mesure, des actifs venant de toute la Charente Limousine : Chasseneuil, Chabonais et Exideuil génèrent chacun plus de 200 déplacements quotidiens, Champagne-Mouton environ 150.

Flux convergent et sortant



Flux domicile-travail externes en Charente-Limousine en 2016

Source : PLU!

Dans ses échanges extérieurs, la Charente Limousine est plus pourvoyeuse d'actifs que d'emplois. Cela se retranscrit au niveau des flux sortant du territoire, majoritaire par rapport aux flux convergeant. On retrouve 3 principaux bassins d'emplois : le pôle Saillat-sur-Vienne et Saint-Junien de par leurs industries, le pôle de l'Angoumois et le reste de la Haute-Vienne (principalement le pôle de Limoges et dans une moindre mesure Rochechouart pour les communes au sud du territoire). Les villes de Ruffec et de La Rochefoucauld attirent aussi des actifs de la Charente Limousine.

Concernant les flux convergeant, une majorité d'actif provient de la Haute-Vienne. Le Sud de la Vienne est également générateur d'actifs, notamment la commune d'Availles-Limouzine polarisée par Confolens.

<p>ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un territoire générateur d'emploi... - Un territoire situé à l'interface de plusieurs bassins d'emplois 	<p>FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ... mais marqué par un « effet dortoir » - Une offre en transport en commun quasiment inexistante - Une proportion importante du trafic poids lourds générateur de nuisances
<p>OPPORTUNITES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en 2x2 voies de la RN 141 - Un développement du covoiturage... 	<p>MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fermeture de la voie ferrée Angoulême-Limoges - Un développement de l'effet dortoir

La transition écologique et énergétique

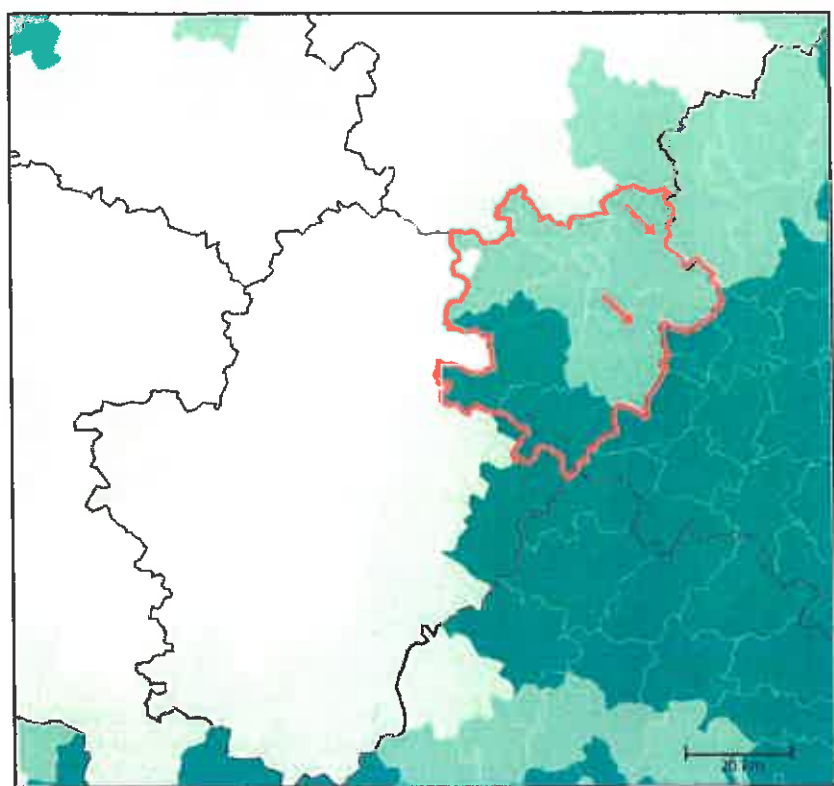
Le Pays de Charente Limousine bénéficie d'un patrimoine naturel préservé qui se traduit par des paysages riches et variés. Doté d'éléments communs à l'ensemble de son territoire (prairies, bocages, cours d'eaux nombreux), il profite néanmoins de spécificités propres à chaque sous-éléments géographiques : terres froides à l'Est, terres chaudes à l'ouest, vallées granitiques ou calcaires.

- Une trame verte et bleue présente sur l'ensemble du territoire :

Les prairies permanentes et le bocage

En recul sur l'ensemble de la région, les vertes prairies de Charente Limousine font de plus en plus figures d'exception dans le paysage charentais orienté vers la vigne et les cultures. Domaine de l'herbe, la Charente Limousine maintient encore des hectares de pâturages extensifs pour ovins ou bovins, encadrés de haies de chênes, si caractéristiques de cette région et du Haut-Limousin. Les plus beaux ensembles de bocages se situent sur la moitié est du Pays, sur les Terres Froides.





Part de la STH en 2010

- Moins de 8 %
- De 8,1 % à 19,2 %
- De 19,3 % à 30 %
- Plus de 30 %
- Limites CCCL

Evolution de la STH :

Deux cantons voient leur part de STH diminuer entre 2000 et 2010 passant sous la barre des 30% (Chabanais et Confolens sud - flèches rouges sur la carte)

Entre 1988 et 2010, la part de la STH dans la SAU est passée de 55% à 28 %. Entre 2000 et 2010, perte de 2,5 points.

→ tendance de diminution de la STH

L'arbre figure emblématique des paysages de Charente Limousine :

Le bocage, paysage humanisé, modelé par les pratiques agricoles locales : La silhouette du chêne jalonne les prés dans le paysage de bocage de Charente Limousine. Ce motif paysager singulier de l'ouest du Massif central, voisine avec les boisements de taillis de châtaigniers, de plus en plus présents à mesure que l'on évolue vers l'ouest du Pays.

Historiquement, la création du bocage répondait aux besoins de clôturer les terres, de marquer les limites parcellaires, de produire bois de chauffage et de construction (ébranchage des arbres). Ce paysage est entièrement modelé par les activités agricoles liées à l'élevage. Il constitue aujourd'hui un marqueur patrimonial essentiel du paysage de la Charente Limousine. L'alignement discontinu de chênes centenaires en milieu de parcelles constitue également une spécificité des paysages du territoire. Ce paysage de « parc » dénote d'une altération certaine de la qualité de la maille bocagère en Charente-Limousine.



Il s'étend aujourd'hui de façon continue sur la plupart du territoire, même s'il tend à prendre une forme plus dégradée vers l'ouest au contact des régions céréalières.



Lieu-dit « Chez Ravard » au Vieux Cériac (ouest du Pays)



Lieu-dit « Chez Banliat », Roumazières-Loubert (centre du Pays)



Lieu-dit « Villemandy », à Esse (Est du Pays)

A l'est du territoire, une estimation réalisée dans le cadre de l'écriture de la Stratégie Locale de Développement Forestier et Bocager (SLDFB) a montré qu'il y a autant d'arbres dans les linéaires que dans les bois et forêts.

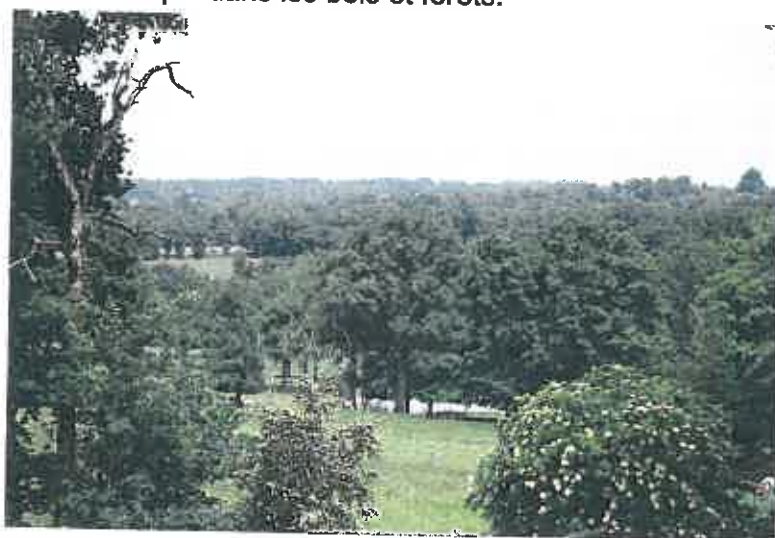


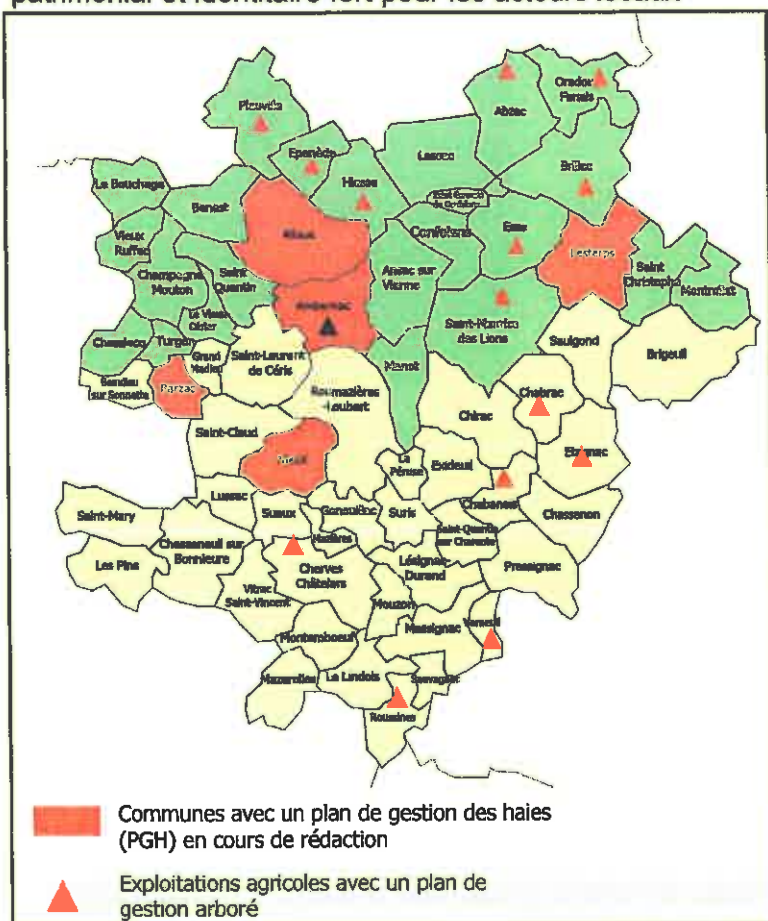
Photo prise au lieu-dit « les plantes » à Saulgond (Est du Pays)

Cette omniprésence des haies induit une ambiance forestière alors même que le taux de boisement n'est pas supérieur au reste du territoire.

Le cheminement dans ce paysage permet la découverte d'une succession d'ambiances bucoliques dont les limites sont matérialisées par les arbres. La relative absence de profondeur de vue est compensée par la promesse d'un nouveau « tableau champêtre » chaque nouvelle haie franchie.

Si le système bocager du territoire régresse quelque peu ces dernières années, les enquêtes réalisées auprès de la population et des élus du territoire dans le cadre de la Stratégie Locale de Développement Forestier et Bocager ainsi que la charte paysagère illustrent l'attachement profond des acteurs du territoire pour ce bocage.

Il apparaît donc clairement que le maillage bocager constitue non seulement un véritable atout environnemental pour le territoire (corridor écologique, protection des sols, épuration des eaux de surface, lutttes contre les inondations en aval...) mais également un enjeu patrimonial et identitaire fort pour les acteurs locaux



Cette volonté de maintien de la haie s'est traduite au cours du dernier programme Leader par de nombreuses actions des collectivités comme des agriculteurs :

- 5 communes se sont engagées dans un plan de gestion des haies pour mieux planifier le réseau bocager de leurs chemins communaux.
- 15 agriculteurs ont travaillé avec la Chambre d'Agriculture de la Charente à l'élaboration d'un plan de gestion arboré (PGA) sur leurs exploitations (soit 1 852 ha couverts). A terme, 25 exploitations doivent être dotées d'un PGA à l'horizon fin 2014.

Plans de gestion arborés en Charente Limousine
Source : CCCL

Une forêt productive :

Territoire bocager, la Charente Limousine n'en est pas moins boisée. La région est traditionnellement celle des taillis sous futaie, qui étaient très valorisés pour la production de bois matériau liée à l'économie du papier, des forges, du cognac et du charbon, mais aussi pour les fruits du châtaignier qui fournissaient un aliment de base pour la population jusqu'au début du XXe siècle.

Aujourd'hui, les boisements de Charente Limousine sont utilisés par l'industrie locale pour la fabrication de papier, de meubles, de parquet, de palettes, de bois de charpente ...

Les statistiques 1993 de l'IFN indiquent une surface de 29 300 ha de formations boisées, soit un taux de boisement de 21,9 %. A titre de comparaison, l'inventaire de 1983 en répertoriait 27 000 ha. Cette superficie intègre en fait les landes boisées, les formations linéaires et les boqueteaux. Les bois et forêts proprement dits occupent réellement 25 000 ha.

Les peuplements forestiers naturels sont essentiellement composés de chêne pédonculé, châtaignier, associés à divers feuillus tels que tremble, bouleau, robinier ou merisier. Les feuillus représentent 92 % de la surface boisée. Les peuplements résineux résultent tous d'une implantation artificielle et demeurent en Terres Froides.

Deux régions forestières sont recensées par le Centre Régional de la Propriété Forestière :

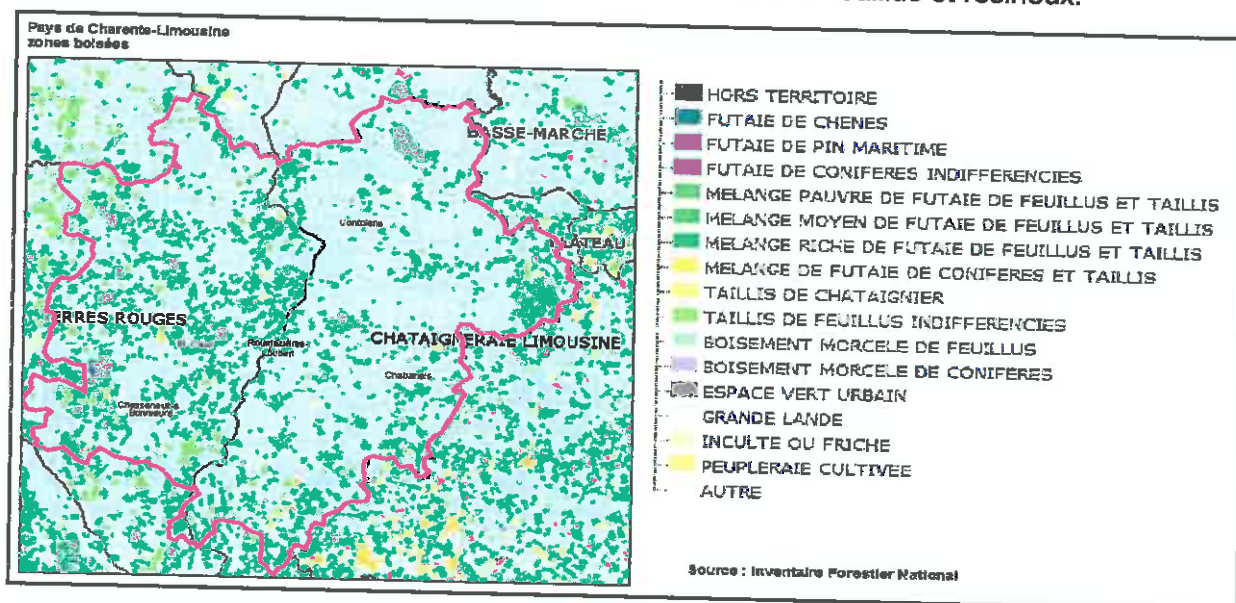
- **La Chataigneraie Limousine (terres froides)** sur les terrains primaires : si le taux de boisement peut paraître faible (14,3%), cette région détient néanmoins un potentiel de production élevé car elle possède la moitié du peuplement régional en

sapin douglas (1 600 ha), sa productivité est la meilleure de Poitou-Charentes (13m³/ha/an).

- **Les Terres Rouges (terres chaudes)** à l'ouest du territoire : il s'agit d'une veine argileuse qui s'étire depuis la Rochefoucauld en Charente jusqu'au Mellois et au Civraisien. Ce secteur est considéré comme une région de production de bois ayant les meilleures potentialités en Poitou-Charentes, notamment pour le châtaignier (7,5m³/ha/an). C'est donc une région de forte potentialité forestière.

Il est à noter que la récolte de bois ne représente qu'un peu plus de la moitié de ce que les bois et forêts de Charente Limousine produisent. Cela traduit la sous-exploitation dont pâtissent les peuplements forestiers, avec pour conséquence un vieillissement qui les rend de plus en plus sensibles aux aléas climatiques et aux divers problèmes sanitaires.

Les bois récoltés sont destinés à la production de piquet, parquet et sciage pour le châtaignier, charpente et menuiserie pour les chênes, palette et charpente pour les résineux. L'usine papetière de Saillat (Haute-Vienne) consomme des rondins feuillus et résineux.

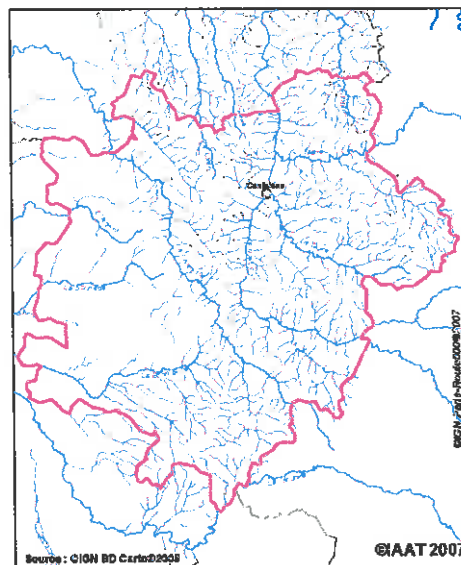
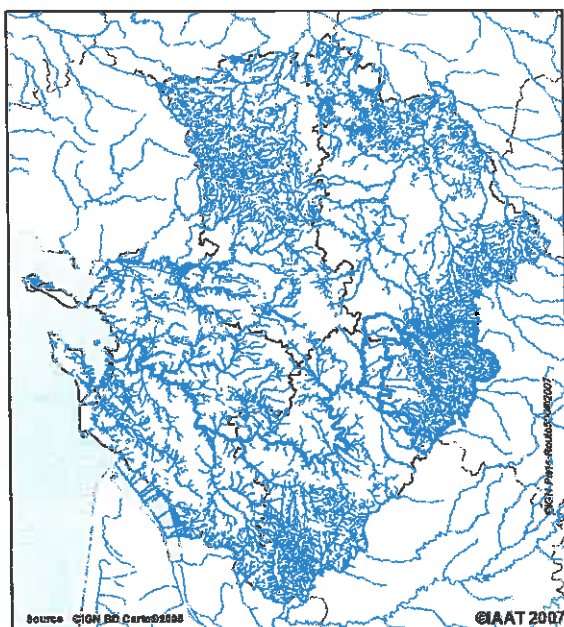


Les zones boisées en Charente Limousine

Un réseau hydrographique dense :

Sous forme de ruisseaux, de rivières, de lacs, d'étangs, de zones humides, l'eau est omniprésente (La Charente et la Vienne). Les réserves d'eau des Lacs de Haute-Charente permettent le maintien de l'étiage du fleuve Charente. Cette situation vaut à la Charente Limousine le surnom de « château d'eau » de la Charente.

Pays de Charente-Limousine
réseau hydrographique



Le réseau hydrographique très dense en raison des terrains imperméables de l'Est du territoire et de la pluviométrie abondante entre 800 et 1000 mm/an, est à la rencontre de deux bassins hydrographiques :

- le bassin hydrographique de la Loire, avec la Vienne, les sources du Clain, le Goire et l'Issoire
 - o La Vienne traverse le territoire avant de quitter le Massif central et remonter vers la Loire par le Seuil du Poitou, dans un lit large, pierreux mais peu profond.
 - o L'Issoire, ruisseau affluent de la Vienne, traversant chaos granitiques et sous-bois, est classée en Zone Natura 2000 en raison de sa faune et de sa flore exceptionnelle.
 - o Le Clain, rivière poitevine, prend sa source à Hiesse, avant de rejoindre le département de la Vienne.
- Le bassin hydrographique de la Charente, avec ses affluents (Moulde, Transon, Argentor, Son-Sonnette, Bonnieure, Bellonne, Tardoire)

La Charente, fleuve côtier, prend sa source sur la commune limousine voisine de Chéronnac (87), puis traverse le Pays du sud au nord, après le Barrage de Lavaud.

Les Lacs de Haute Charente (Lavaud et Mas Chaban) constitués sur la Charente et la Moulde, forment les deux plus grandes retenues d'eau douce de la Région et permettent de soutenir l'étiage du fleuve Charente en période sèche.



La Vallée de l'Issoire



Les Lacs de Haute-Charente



La Vienne

Une eau de qualité :

La Charente Limousine est généralement reconnue pour un réseau hydrographique de qualité supérieure au reste du département. La Vienne connaît une amélioration certaine du fait des actions mises en place dans le département de la Haute-Vienne plus en amont néanmoins la vigilance reste de mise sur les affluents des deux axes majeurs de la Charente et de la Vienne.

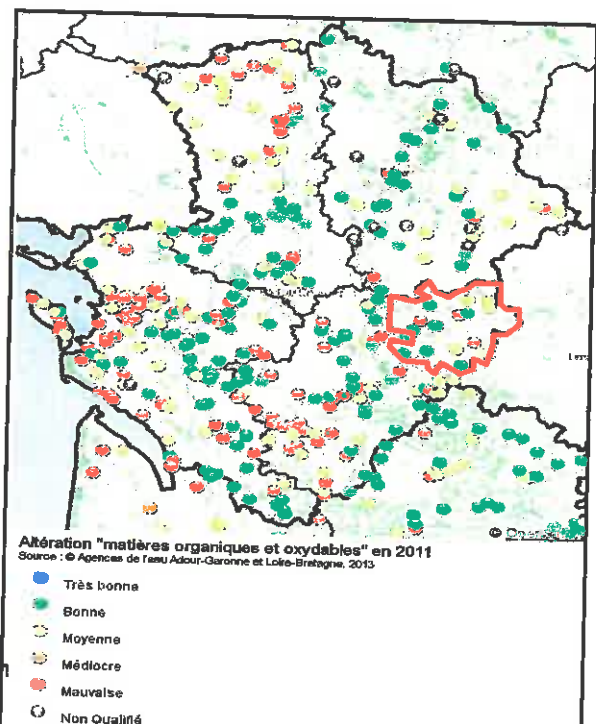
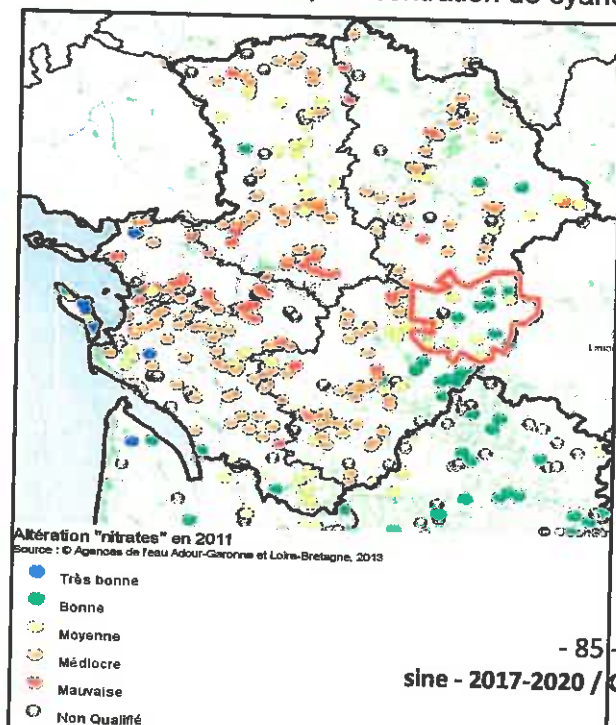
Espace de confluences, la Charente Limousine relève de deux structures de gestion de l'eau : l'Agence de l'eau Loire-Bretagne (commission Vienne-Creuse) concernant la Vienne et ses affluents et l'Agence de l'eau Adour-Garonne (commission Charente) concernant la Charente et ses affluents.

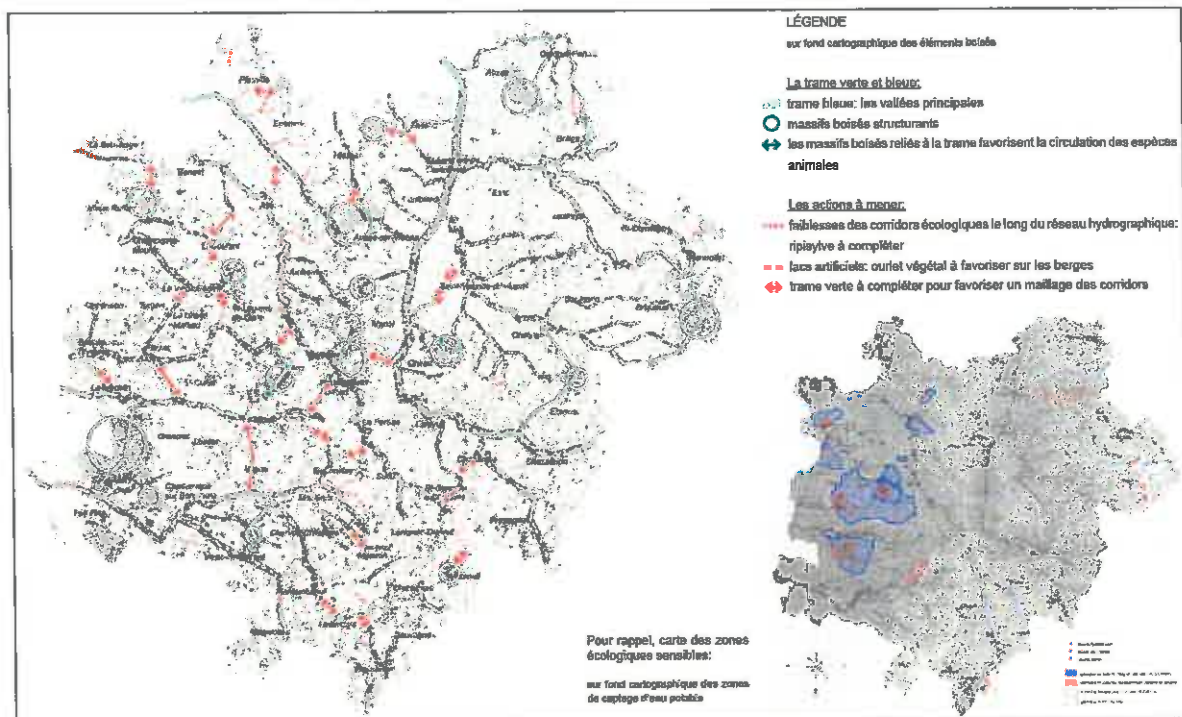
La qualité des cours d'eau et des nappes est bonne comparée aux moyennes départementales et régionales. L'un des exemples les plus flagrants est l'altération aux nitrates (voir carte).

Cette qualité de l'eau s'explique par une agriculture basée sur l'élevage, respectueuse de l'environnement.

Cette activité agricole n'est malgré tout pas sans conséquence pour la qualité de l'eau. L'abreuvement des bêtes dans les rivières conduit à une destruction du lit majeur et augmente les quantités de macropolluants en suspension dans les eaux. La seconde carte montre bien le lien entre ce type de pollution et l'élevage, même extensif, puisque la Charente Limousine comme le Montmorillonnais présentent des altérations au MOOX assez importants.

Enfin, le très grand nombre d'étangs sur la partie est du territoire constitue également un obstacle à l'obtention d'une bonne qualité de l'eau (réchauffement de la masse d'eau, vidanges non déclarées, concentration de cyanobactéries).



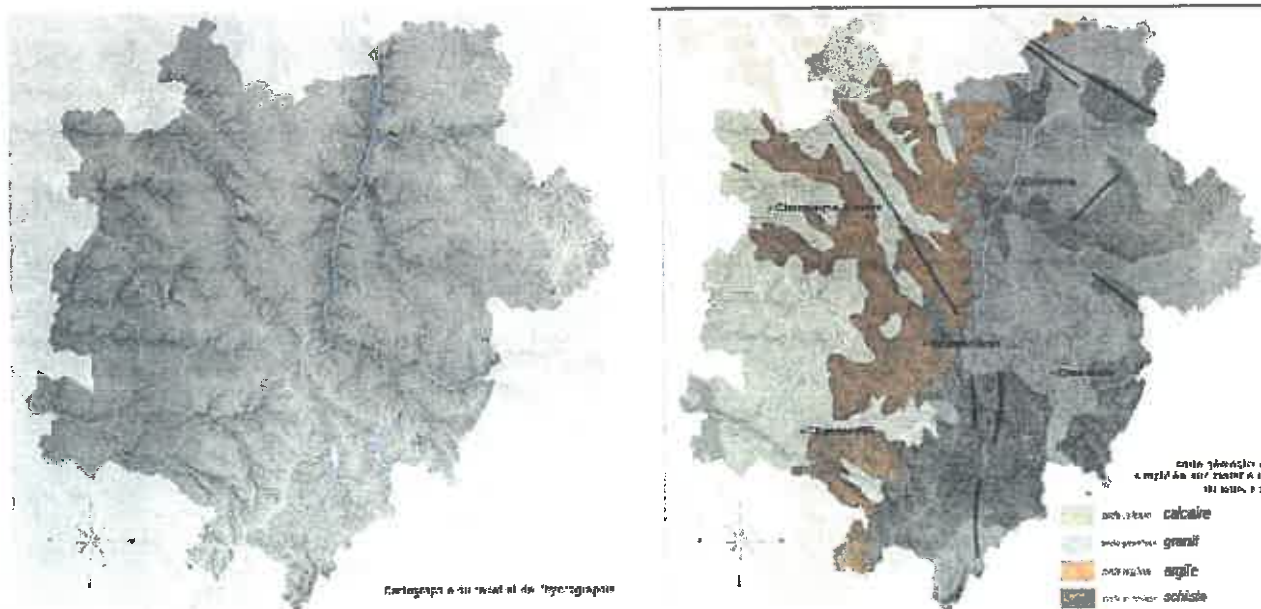


Ebauche d'une Trame Verte et Bleue (extrait étude paysagère)

La grande richesse écologique de la nature ordinaire de Charente Limousine a permis lors de l'étude Paysagère de la Charente Limousine en 2012 de préfigurer un schéma de trame verte et bleue, aspect qui devra intégrer les PLUI en cours sur les territoires des anciennes intercommunalités. Les connexions à rétablir semblent plus nombreuses sur la partie ouest avec la présence d'un assolement plus favorable aux cultures et donc moins propices aux haies et aux prairies permanentes.

- **Des paysages diversifiés entre Poitou, Charente et Limousin**

La géomorphologie :



Le relief et la géologie de Charente Limousine (extrait étude paysagère)

Avec un relief plus marqué à l'est, sur un socle granitique, les paysages ressemblent déjà à la marche du Limousin. L'omniprésence de l'eau s'écoulant sur une roche granitique ou métamorphique conduit à un relief doté de nombreuses dénivellations.

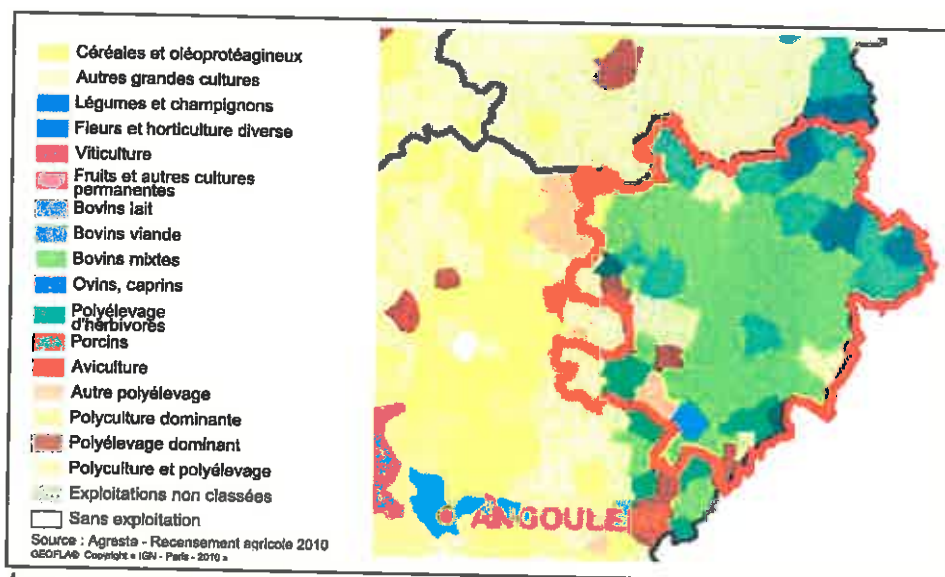
A contrario, les zones calcaires de l'ouest présentent des ambiances plus douces : les reliefs du plateau calcaire ponctué de vallées à fond plat, avec des taillis de châtaigniers sur les sommets, donnent cette impression de douceur par son relief moutonné.

Les paysages agraires :

De cette spécificité pédologique a découlé la mise en place d'agricultures propres à chaque zone qui ont à leur tour influencé le rendu paysager.

A l'est, la prédominance de l'élevage, avec ses bocages et ses prairies permanentes donnent à ce territoire une indéniable ambiance Limousine. Les éléments bocagers donnent l'impression d'une forte présence de la forêt alors que celle-ci n'est pas plus développée que sur le reste du territoire.

Dans la partie ouest, la prédominance des exploitations orientées vers les « grandes cultures » (céréales, tournesols, colza) induit des parcelles de taille plus importante, des haies plus rares, dégradées ou inexistantes. Le regroupement des forêts en taillis de surfaces relativement modestes sur les sommets donne l'impression d'un paysage plus ouvert.



Les paysages agraires selon le recensement agricole 2010

Le plateau calcaire et ses vallées sèches, les forêts karstiques

Structuré d'amples ondulations, il partage avec le secteur des terres froides des horizons toujours boisés. Les talus bocagères y sont présentes, mais en faible densité. Les petits bois sur les hauteurs et les arbres isolés sont le motif récurrent. On y trouve des prairies et un peu d'élevage, mais ce sont surtout les cultures qui traditionnellement prédominent. Dispersées en bord de route, quelques parcelles de vignes sont plantées d'arbres fruitiers à noyaux et de noyers. Contrairement à la partie froide, le bâti se structure en hameaux et fermes isolées dispersées sur l'ensemble du plateau auxquels s'ajoutent les bâtiments agricoles plus récents, hangars, silos, stabulations... Le tissu des agglomérations n'entre en contact avec les plateaux que lorsqu'elles ont, par leurs extensions les plus récentes, débordé de leur site initial. C'est dans les vallées, ou du moins sur le rebord des plateaux, que se concentrent les bourgs, les principaux motifs construits.

L'eau est peu visible dans les vallées, mais elle a creusé des relief parfois encaissés. Les principales vallées présentent un fond plat, encadré de nombreux bois sur les coteaux. Les petites vallées courtes qui entaillent ces coteaux sont souvent sèches : de douces dépressions sans marquage du fond.

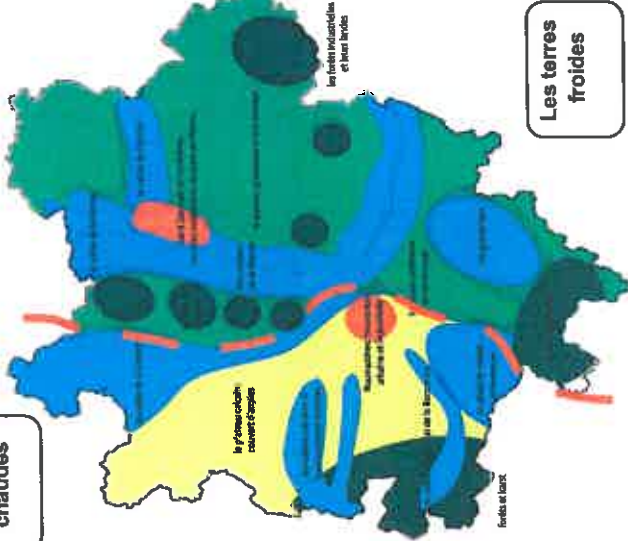


2



Les différents paysages rencontrés sur le Pays de Charente Limousine

Les terres chaudes



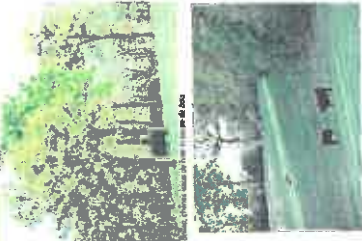
Les terres froides

Le bocage, les forêts d'exploitation et leurs landes



Avec ses grandes surfaces doucement ondulées, ses horizons où s'estompent les contours des vieilles montagnes, ses espaces couverts de landes et de bois, ses prairies, ses vallées où l'eau claire coule en abondance, la région de Cointons et de Chabaneais apparaît comme un prolongement de la terre limousine.

Parmi les motifs paysagers récurrents, on trouve : des bourgs groupés, des fermes isolées, des mouillères composées de joncs à flanc de coteau dans les prairies, les blocs de granit, les chiron, éparpillés dans les pâturages lorsqu'ils n'ont pas été déplacés pour la mise en culture, les mares et les chapelets d'étangs au fond des vallées, et les sommets couverts de petits bois morcelés. Alternent les vaches rousses et les moutons dans les pâturages, les prairies artificielles et les cultures.



Les vallées de la Charente et de la Bonnieure

Au Limousin humide, terre de prairies et d'élevage, se substitue lentement la terre plus ensolaillée et plus chaude de l'Angoumois. Ce changement d'aspect de la région est la conséquence d'une modification du sous-sol : on passe des terrains cristallins du Massif central aux terrains calcaires de la Charente.

La Bonnieure structure fortement le grand paysage, d'autant plus qu'elle est bordée au sud par de grands plateaux ouverts. Son coteau nord fortement accentué par le dénivelé et sa nature boisée se détache alors sur l'horizon. La nouvelle RN141 participe aussi à la découverte à distance des paysages de la vallée.

La vallée de la Charente est une vallée étroite car nous sommes très en amont du fleuve. Elle est très différente de la vallée bien marquée de la Vienne qui s'imprime sur le territoire. Ses coteaux restent ouverts et plats, et marqués de nombreux méandres disparaissant derrière une ripisylve bien fournie qui crée une véritable frontière entre les prairies et les cultures implantées de part et d'autre. Les berges sont bordées de prairies régulièrement inondées, de bois marécageux de frênes, d'aulnes, qui cèdent désormais de plus en plus la place aux cultures intensives.

Les affluents de la Bonnieure sont généralement enroulés dans des vallées encaissées et pittoresques. Les coteaux au fort dénivelé accueillent fréquemment des boisements denses et l'urbanisation se concentre au fond des vallées, d'où le pittoresque de la situation. Les villages denses, à l'exception limitée, livrés au milieu des frondaisons boisées se découvrent tour à tour depuis le rebord du plateau. La nature secrète, repliée sur elle-même de ces villages en fait un about touristique, d'autant plus que le secteur

Les grands lacs, le pays de l'Arbre, le plateau schisteux et les vallées encaissées pittoresques

Vers le nord, des pentes couvertes de châtaigniers s'abaissent rapidement jusqu'à la Bonnieure. Les hautes collines boisées qui dominent Chasseneuil semblent braver l'horizon, mais, par de là, encore, on devine confusément les côtes de Montalibert et l'immense étendue des pierres potivrières. Au sud, le paysage n'est pas moins grandiose ; l'œil plonge sur un véritable abîme de prés verts et de bois raux. Au fond, à 250 mètres au-dessous de l'Arbre, on distingue Montbrion.

Cette entité est très proche du bocage limousin, elle est d'ailleurs contiguë dans l'entité des terres froides de l'Atlas régional. Cependant, à l'échelle du Pays, apparaissent des nuances. La trame bocagère y est plus lâche, et la topographie de son plateau, occasionne des vues plus ouvertes, plus lointaines.

L'architecture est le reflet de la transition entre les terres froides et terres chaudes, par la modification des ressources de son sous-sol : la brique et la pierre calcaire apparaissent dans les encadrements des portes et des fenêtres, alors que le limousinage emprunte encore aux matériaux métamorphiques.



Les vallées de la Vienne et de l'Issoire, leurs coteaux et la corniche boisée

Lorsqu'on regarde la rivière du haut des coteaux qui s'abaissent jusqu'à ses rives, elle a l'air d'une bande mouvante et brillante posée négligemment au milieu des prairies vertes encadrées de chênes «étérans». En amont, le barrage forme une sorte de lac paisible, mais en aval l'eau coule rapide et écumante. Un kilomètre et demi ou deux avant Chabaneais, le lit de la Vienne est encombré de rochers qui paraissent parfois au-dessous de l'eau, mais qui, le plus souvent, affleurent en surface. Le flot heurte les rocs, formant de gros remous où se pressent les barreaux et les goujons.

Les rivières de la Vienne varient selon la divagation de la rivière : léchant le pied du coteau à Chasseneuil ou Exideuil ou répartissant de façon homogène les prairies. Sa découverte se fait à distance par les routes de coteau et le réseau longe plus rarement ses berges du fait de l'inondabilité. Le ponton de Manot à Cointons sur la rive gauche, puis de Cointons à St Germain sur la rive droite permettent sa découverte, d'autant plus que les plus gros bourgs se sont développés à son contact, tout le long de son cours, moulins et anciennes fabriques humanisant ses bras et ses berges.

L'Issoire, véritable torrent encaissé dans sa profonde vallée serpente entre des cahots granitiques typiques. Cette caractéristique originale en fait un passage obligé pour tout amateur de randonnée et de naturalisme (Site Natura 2000).



Extrait de l'étude paysagère

Biodiversité et richesse environnementale en Charente Limousine

La richesse d'un milieu naturel singulier en Charente

La faune et la flore de Charente Limousine sont étroitement liées à sa situation géographique de contrefort du Massif central. La présence d'une mosaïque de milieux (bocage, prairies, zones humides, boisements et reliefs, landes) contribue au développement d'une richesse d'espèces animales et végétales.

La présence de sols acides (granit) dans la partie est du territoire et la proximité du Limousin induisent le développement d'une flore particulière, habituellement inféodée aux zones de moyennes montagnes.

Ainsi, la Charente Limousine est la seule région du Poitou-Charentes, avec quelques communes du Montmorillonnais, a bénéficié de la présence d'espèces végétales ayant trouvé refuge sur les hauteurs du Massif central à la fin des aires glaciaires comme le lys Martagon, et de nombreuses espèces endémiques comme l'engoulevent d'Europe, la rainette arboricole et des droséras.

Les zones granitiques acides permettent aussi le développement de milieux fragiles comme les tourbières, les landes qui constituent une partie de la douzaine de ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Faunistique et Floristique) du territoire, les falaises siliceuses abritant une flore particulière (vallée de l'Issoire).

De grands massifs forestiers (l'ensemble Belair-Chasseneuil-Quatrevaux, les Signes, Etagnac, Monette, Brigueuil) marqués par la présence d'essences attachées aux sols acides (châtaigniers, bouleaux, chênes pédonculés, houx) sont retenus en ZNIEFF comme refuges d'espèces variées (cervidés, flore sauvage).

Les milieux humides remarquables prennent diverses formes (plans d'eau, étangs, mares, tourbières, rivières...) en raison de la nature géologique du territoire, ce qui permet la présence d'espèces rares de libellules ou d'amphibiens comme le sonneur à ventre jaune ou la loutre. L'espace lacustre de Lavaud-Mas Chaban constitue une zone d'hivernage pour nombre d'espèces d'oiseaux (échassier chevalier).

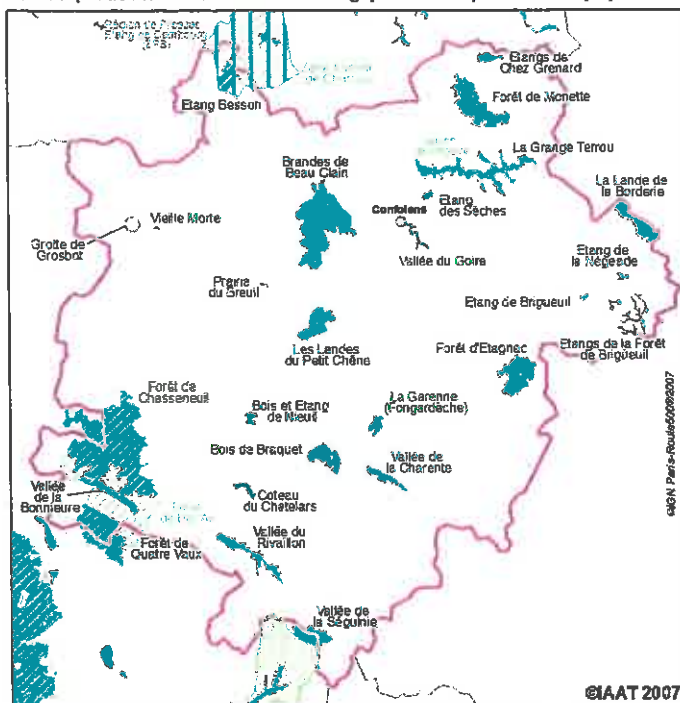
Deux sites Natura 2000 sont présents en Charente Limousine avec la vallée de l'Issoire (Esse-Brillac) et la lande de Combours (Pleuville-Pressac).

Cette qualité environnementale est décuplée par l'interconnexion existant entre les divers biotopes grâce à l'omniprésence du réseau bocager. Cette caractéristique a permis au territoire d'être inscrit comme « réservoir de biodiversité » dans la trame verte et bleue régionale.

Une liste non exhaustive des espèces rares de Charente Limousine (source : Charente Nature) :

Flore remarquable	Faune remarquable
Aconit tue-loup	<i>insectes</i> : Cordulie à 2 taches
Doradille du Forez	Agrion de Mercure
Doronic tue-panthère	Cuivré des marais
Droséra intermédiaire	<i>amphibiens</i> : Sonneur à ventre jaune
Droséra à feuilles rondes	Rainette arboricole
Fritillaire pintade	<i>reptiles</i> : Couleuvre d'Esculape
Linaigrette à feuilles étroites	<i>oiseaux</i> : Pie-grièche écorcheur
Millepertuis à feuilles linéaires	Pic noir
Lys martagon	Circaète Jean-le-Blanc
Orchis punaise	Engoulevent d'Europe
Osmonde royale	<i>mammifères</i> : Loutre d'Europe

**Pays de Charente-Limousine
ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique)**



ZPS (directive Oiseaux). Des zones de protection spéciale sont désignées en application de la directive du Conseil du 2 avril 1979 concernant la conservation des oiseaux sauvages, appelées directive Oiseaux. Ces zones ont vocation à faire partie du réseau Natura 2000, réseau des espèces communautaires de protection des habitats et des espèces prioritaires (EIDER-IFEN).

SIC: Chaque Etat membre a réalisé un inventaire des sites abritant les habitats naturels et les habitats d'espèces menacées cités dans la directive « Habitats » (annexes I et II), et a envoyé à la Commission Européenne sa proposition de liste des sites susceptibles d'être reconnus d'importance communautaire (PSIC). Ces propositions seront évaluées par la Commission Européenne au sein de chaque « région biogéographique » (domaine Atlantique, domaine Alpin, Méditerranéen, etc...). Lorsque les propositions seront jugées suffisantes et cohérentes au niveau communautaire (SIC). Les Etats membres seront alors jusqu'en 2004 pour désigner officiellement ces sites d'importance communautaire en ZSC (Zones Spéciales de Conservation). Les ZSC relèvent de la directive européenne n°92/43/CEE du 21 mai 1992 relative à la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages dite Directive « Habitats ». (DIREN Poitou-Charentes)

ZNIEFF: L'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique, identifie, localise et décrit la plupart des sites d'intérêt patrimonial pour les espèces vivantes et les habitats. On distingue les ZNIEFF de type 1 qui correspondent à des sites précis d'intérêt biologique remarquable (présence d'espèces ou d'habitats) de grande valeur écologique) et les ZNIEFF de type 2, grandes ensembles naturels riches. Les zones de type 2 peuvent inclure plusieurs zones de type 1 (EIDER - IFEN).

©IAAT 2007

Source : DIREN 2007

MATRICE AFOM – ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

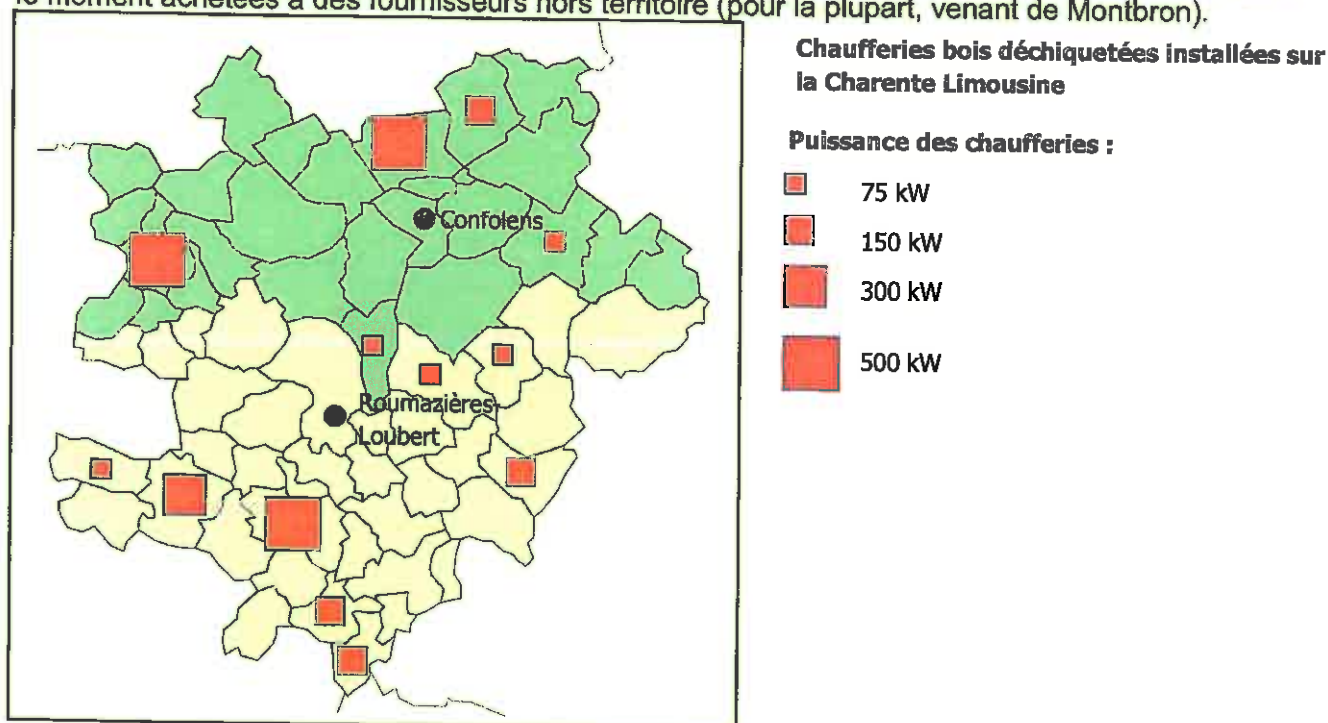
	Avantages	Inconvénients
Internes	<p>ATOUS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paysages et environnement préservés (d'un point de vue qualitatif et quantitatif) - Une mobilisation des acteurs locaux ces dernières années pour travailler au maintien de cette qualité (programme Leader, Stratégie Locale de Développement Forestier et Bocager, Charte Paysagère) - L'eau, dont la qualité est gérée par les Syndicats de Bassin omniprésente sous de nombreuses formes et pour de nombreux usages 	<p>FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de connaissance par les populations locales des atouts du territoire en termes de patrimoine naturel. - Bocage vieillissant, fragilisé par son manque d'entretien et de renouvellement ces dernières années. - Peu de sites bénéficiant d'une protection et de mesures d'aménagement (Natura 2000, gestion CREN)
Externes	<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une réorientation de la PAC favorable au maintien des prairies et des haies (ICHN, MAEC...) - Des politiques globales enclines à accompagner le maintien et la valorisation du patrimoine naturel (compétence Gemapi des Cdc, agence de l'eau et les C.T.M.A. Contrat Territoriaux Milieu Aquatique, trame verte et bleue...) 	<p>MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diminution de l'élevage et des externalités positives induites par ce type d'agriculture - Pression sanitaire sur le chêne et le châtaignier, deux essences principales du territoire. - Impact négatif du changement climatique à moyen ou long terme

- Les énergies renouvelables en Charente Limousine

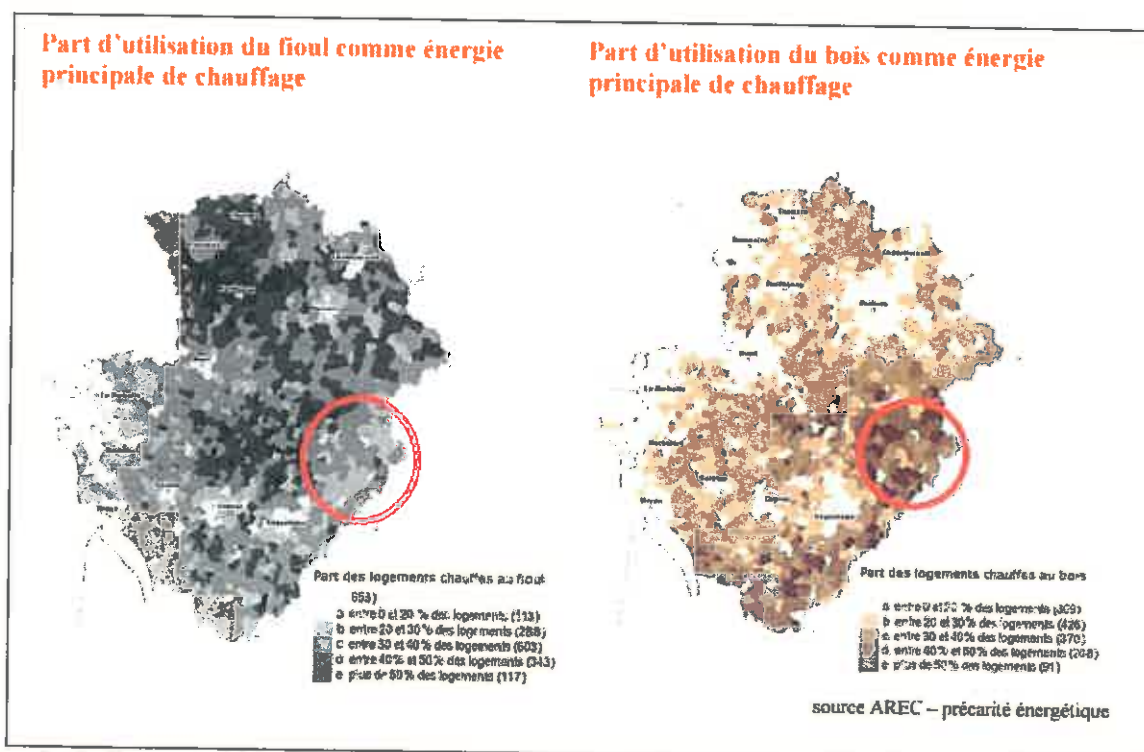
Le bois énergie :

En matière de chaufferies collectives publiques, il existe actuellement 13 installations sur le territoire, représentant une puissance totale installée de 2930 kW (sur un total pour le département de la Charente de 12 450 kW).

Ces 13 installations nécessitent un approvisionnement annuel de 1 760 tonnes de plaquettes, pour le moment achetées à des fournisseurs hors territoire (pour la plupart, venant de Montbron).



Au niveau de la consommation des particuliers, le bois énergie est le principal combustible utilisé pour le chauffage du foyer et représente la plus forte proportion du Poitou-Charentes en 2015.

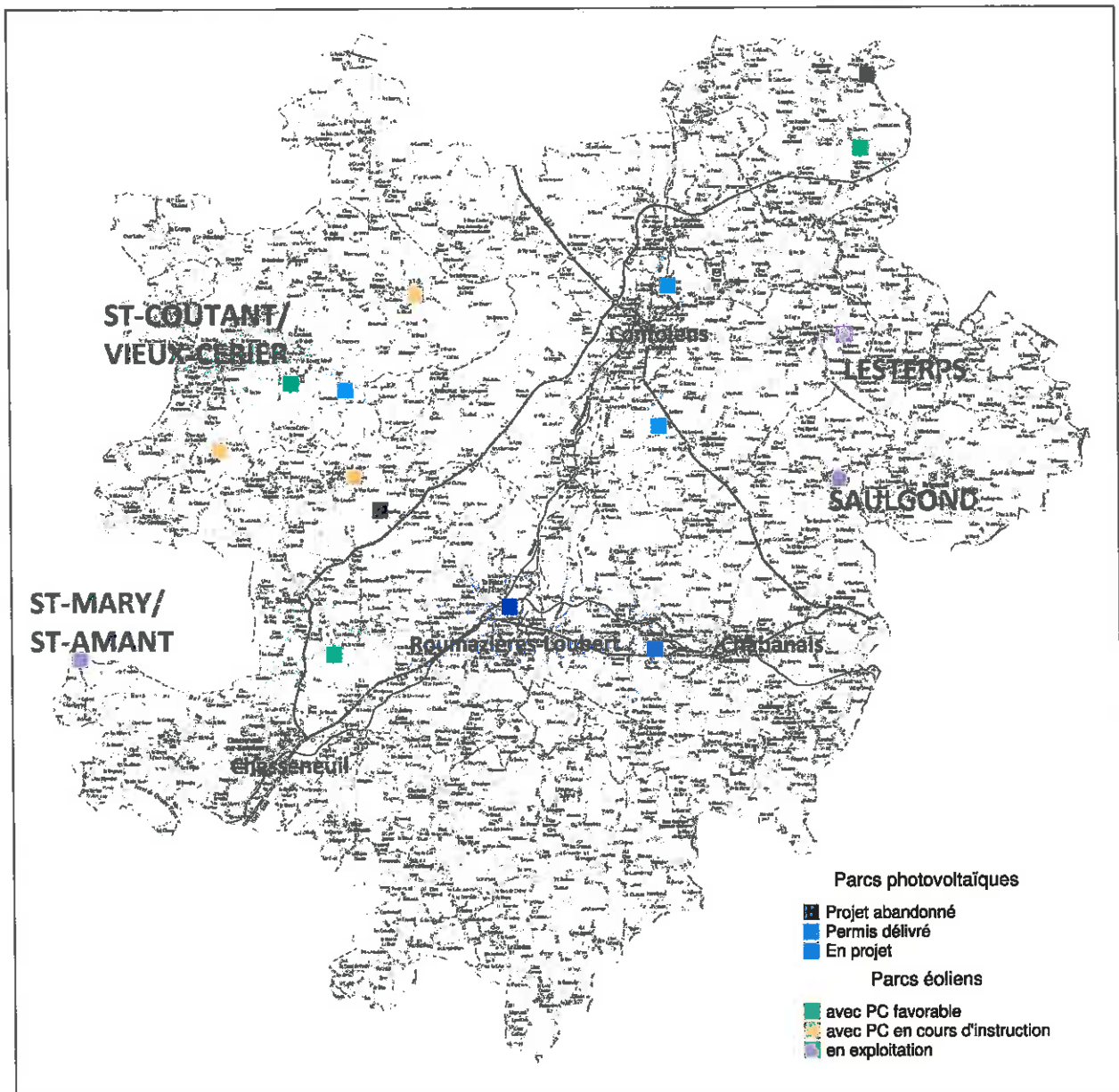


L'énergie éolienne et photovoltaïque

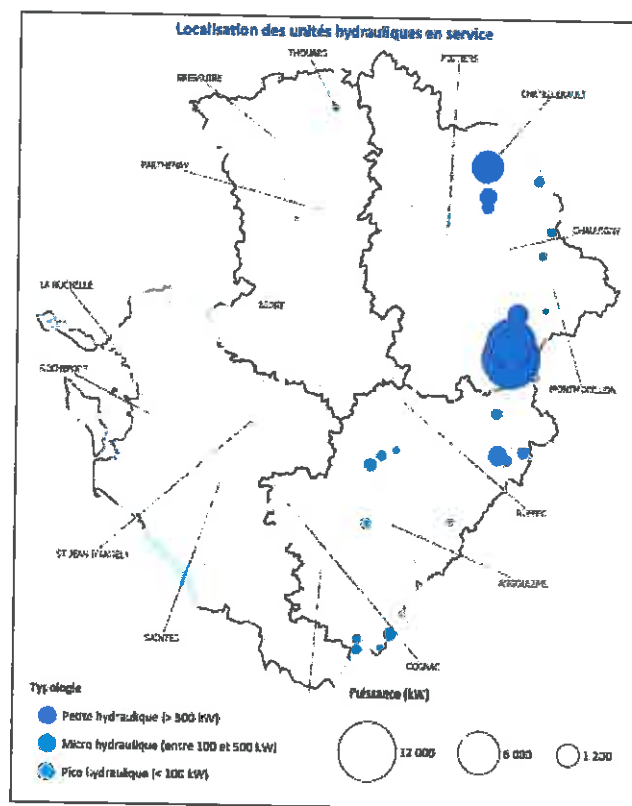
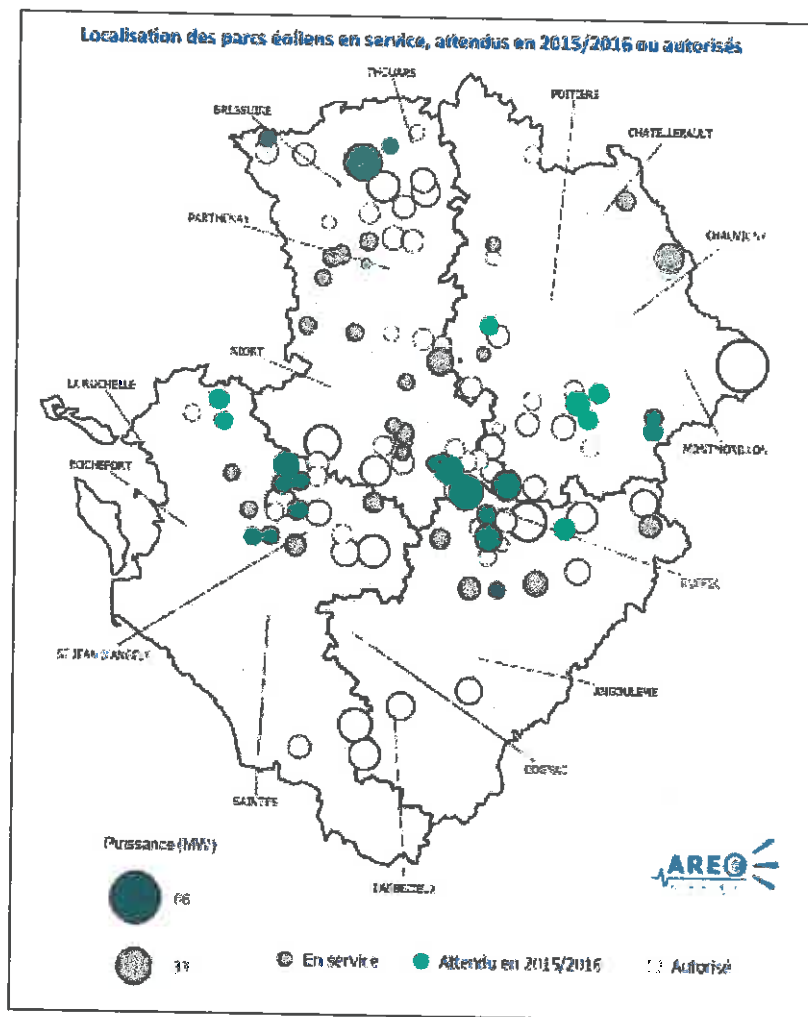
Le parc éolien est encore peu étoffé malgré le potentiel avéré du territoire en la matière selon l'AREC. Les quatre premiers parcs à s'être développés sont : Saulgond, Lesterps, Saint-Mary/Saint-Amant-de-Bonnieure et Saint-Coutant/Vieux-Cérier.

D'autres projets sont à l'étude mais les oppositions de collectifs anti-éoliens sont assez fortes sur l'ensemble du territoire, ce qui remet en cause le développement sans concertation et sans cohérence, notamment depuis la caducité des zones de développement éolien communautaires.

Quant aux parcs photovoltaïques au sol, s'il existe quelques projets, ils ne rivalisent pas avec les projets chez les particuliers ou sur les toitures des bâtiments professionnels.



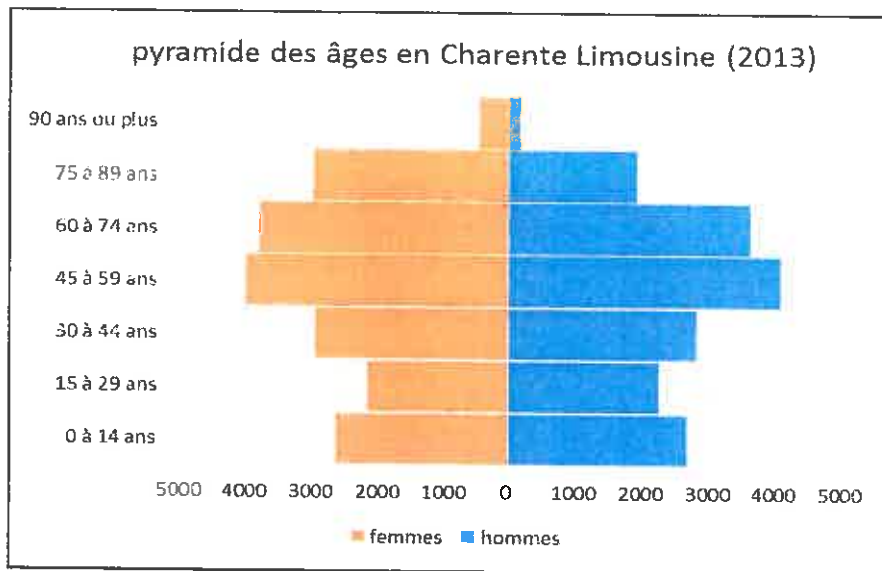
Répartition des parcs éoliens et photovoltaïques en Charente Limousine
 Source : DDT 16



	Avantages	Inconvénients
Internes	<p>ATOUPS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Paysages et environnement préservés (d'un point de vue qualitatif et quantitatif) - L'eau omniprésente - Présence d'une quinzaine de chaufferies collectives bois - Parc éolien en développement 	<p>FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de connaissance par les populations locales des atouts du territoire en termes de patrimoine naturel. - Bocage vieillissant, fragilisé par son manque d'entretien et de renouvellement ces dernières années. - Peu de sites bénéficiant d'une protection et de mesures d'aménagement (Natura 2000, gestion CREN) - Pas de fournitures plaquettes en Charente-Limousine
Externes	<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une réorientation de la PAC favorable au maintien des prairies et des haies (ICHN, MAEC...) - Des politiques globales enclines à accompagner le maintien et la valorisation du patrimoine naturel (agence de l'eau, CTMA, trame verte et bleue...) 	<p>MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pression sanitaire sur le chêne et le châtaignier, deux essences principales du territoire utilisées pour le chauffage au bois - Impact négatif du changement climatique peu d'opportunités d'équipement de sites en petit hydraulique

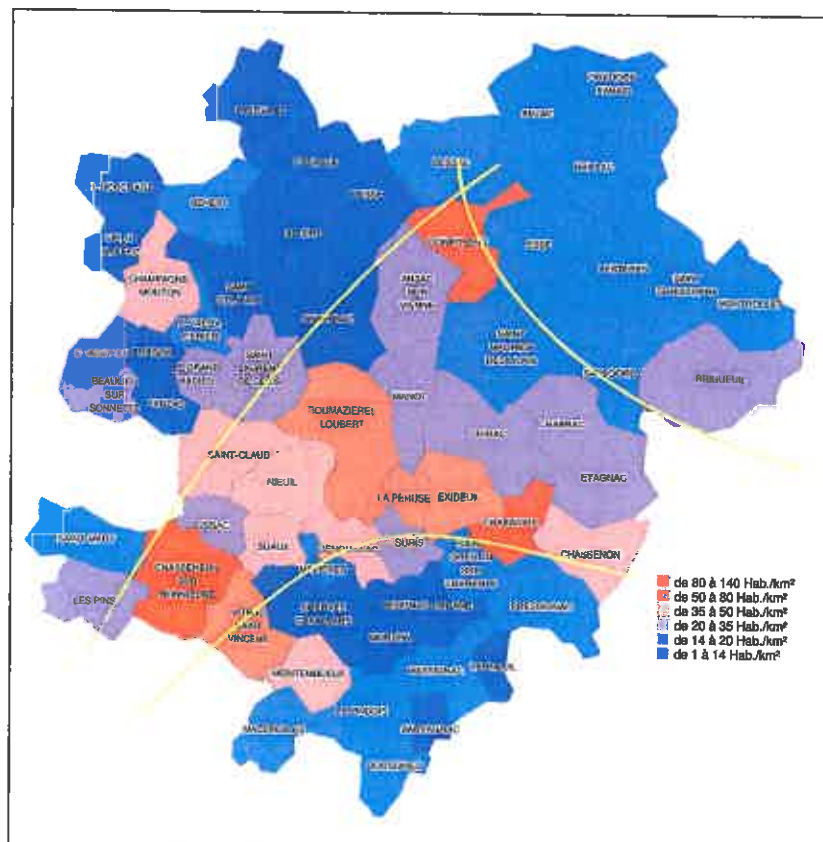
La cohésion sociale

➤ La prise en compte du vieillissement de la population :



Source : INSEE – RGP

Avec 35 972 habitants, la Charente Limousine est un territoire rural marqué par une faible densité de population (26 habitant/km² ; autour de 115 habitant/km²). La répartition par classes d'âges témoigne du vieillissement marqué de la population puisque le tiers de la population a plus de 60 ans.

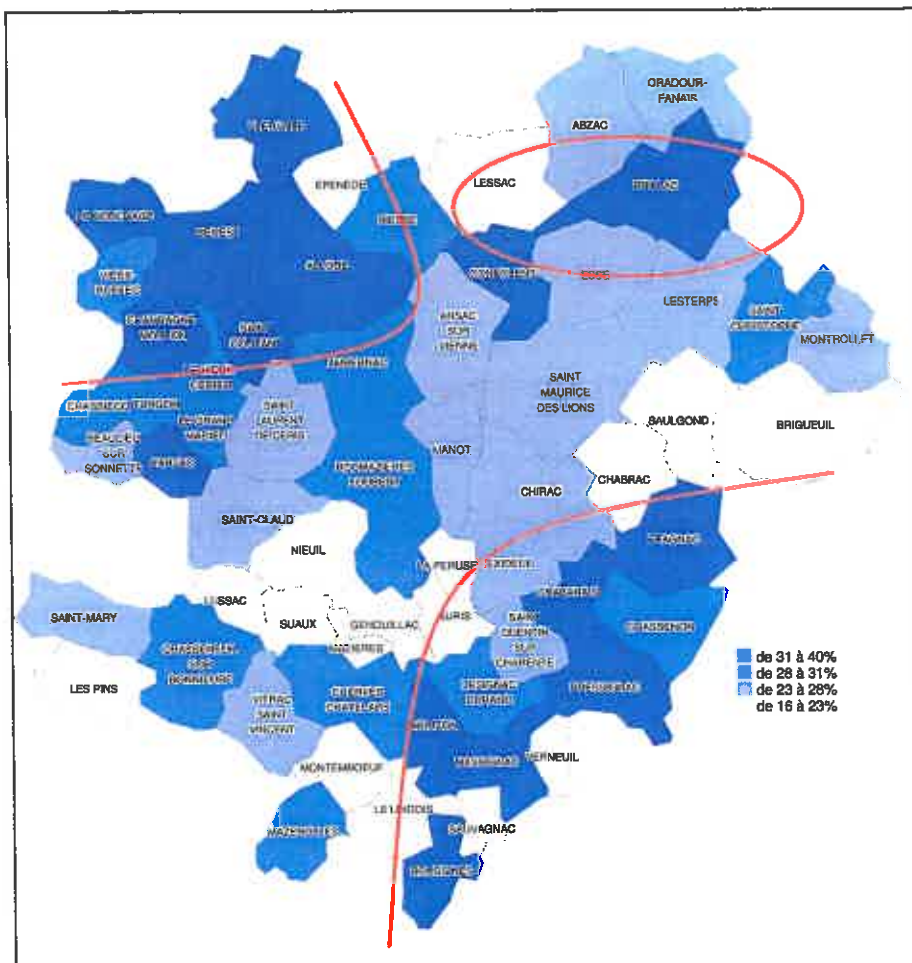


Densité de la population par commune

Source : INSEE – RGP

La commune la plus peuplée est Chasseneuil-sur-Bonnieure avec 3039 habitants, aux portes de l'aire urbaine d'Angoulême, suivie de Confolens (2856 habitants) et Roumazières-Loubert (2505

habitants). Elles constituent le cœur démographique de la Charente Limousine au sein d'un triangle dessiné par les voies structurantes que sont la RN 141, la RD 951 et la RD 948. Toutes les autres communes sont en dessous de 2000 habitants. Le nord et le sud de la communauté de communes atteignent des densités parmi les plus faibles de la région : 16 communes ont moins de 15 habitants/km², et 20 communes ont entre 15 et 20 habitants/km². Autrement dit, plus de la moitié des communes ont moins de 21 habitants/km² !



Part des plus de 65 ans dans la population
Source : INSEE-RGP)

En corrélation avec la répartition de la population, les zones les plus faiblement denses sont aussi celles qui ont la proportion la plus élevée des plus de 65 ans. Le nord-ouest au contact du Sud-Vienne, le nord-est et toute une frange du quart sud-est de la Charente Limousine au contact de la Haute-Vienne et de la Dordogne sont les secteurs les plus marqués par le vieillissement.

	1968	1975					
population	44802	41614					
évolution		-7.12%					
densité moyenne (hab/km ²)	32.12	29.83					

Tableau de l'évolution démographique en Charente Limousine

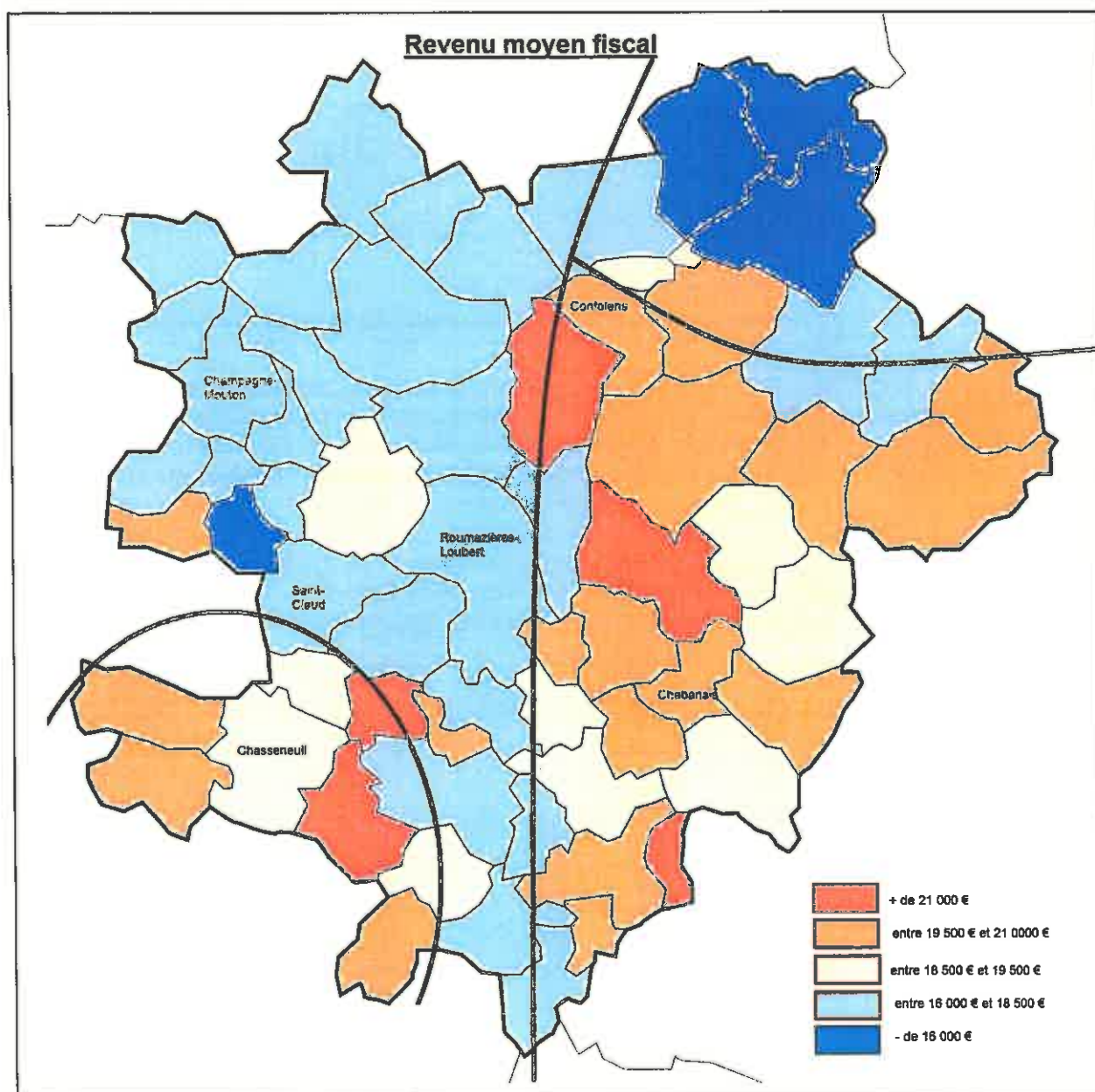
➤ **Une population bénéficiant de modestes moyens :**

Une autre caractéristique marque la population de Charente Limousine, il s'agit de la modestie voire la faiblesse des revenus.

En Charente Limousine, le revenu moyen par foyer fiscal annuel est de 18 996 €.

Un large pan du territoire au nord et à l'ouest est en deçà de 18 500€.

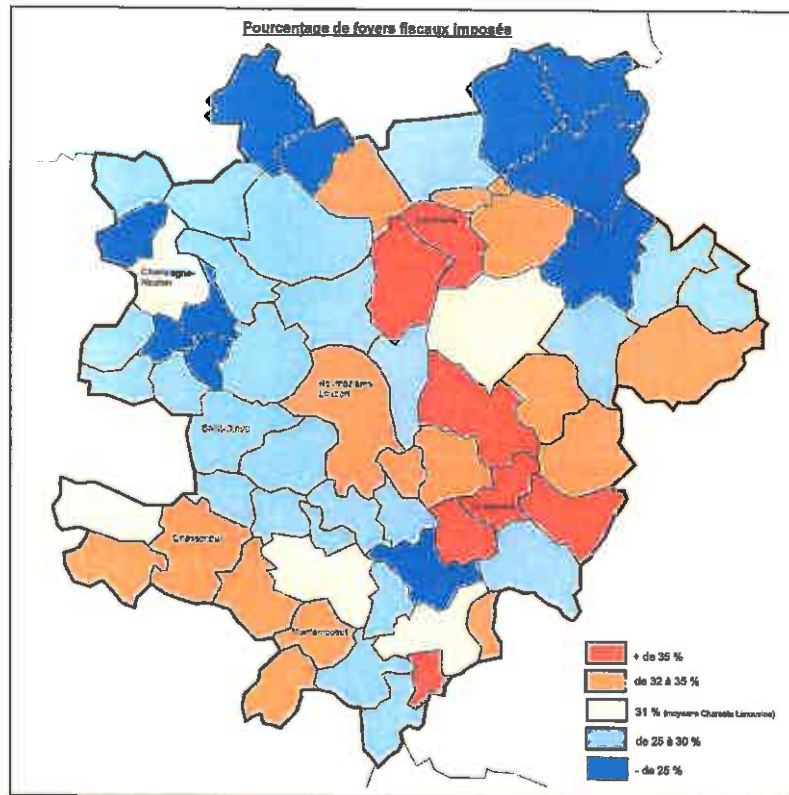
Le nord-est est même le secteur le plus modeste en dessous de 16 000 €.



Revenu moyen fiscal annuel par commune (2015)

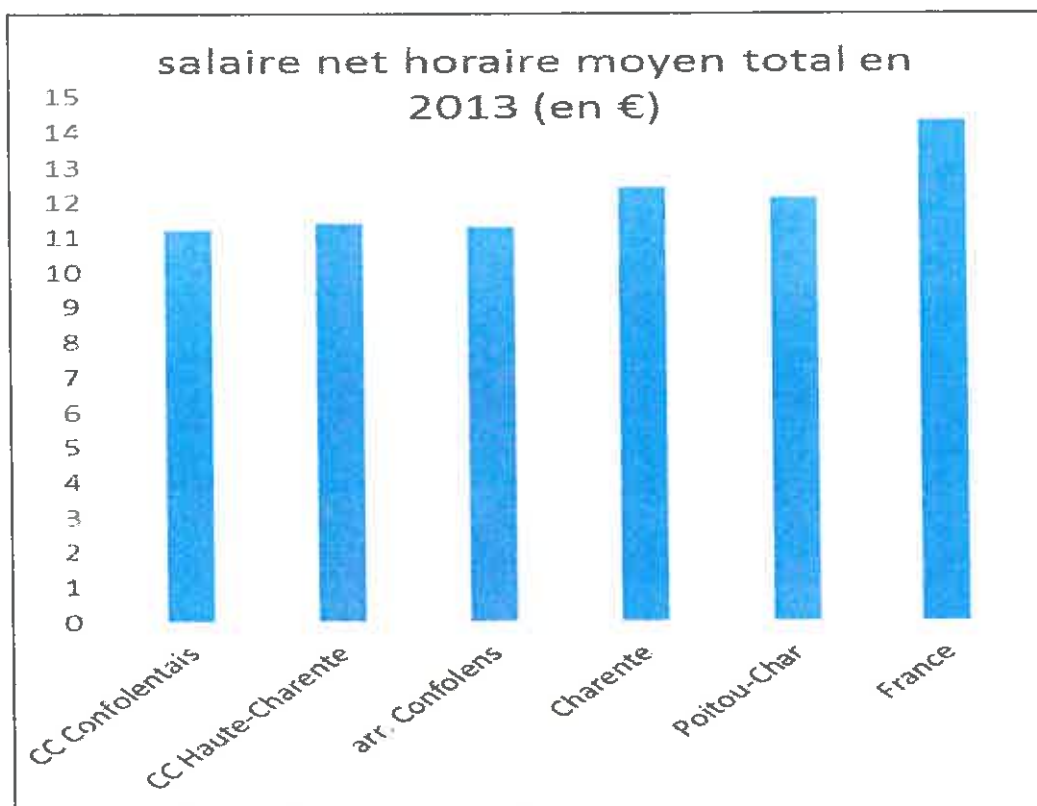
Source : Ministère des Finances

! La part des foyers fiscaux imposable est de 31% en Charente Limousine, bien en dessous des moyennes départementales (40%) et nationale (53,5%). Cela s'explique par la faiblesse des salaires, les petites retraites et par des situations sociales difficiles.

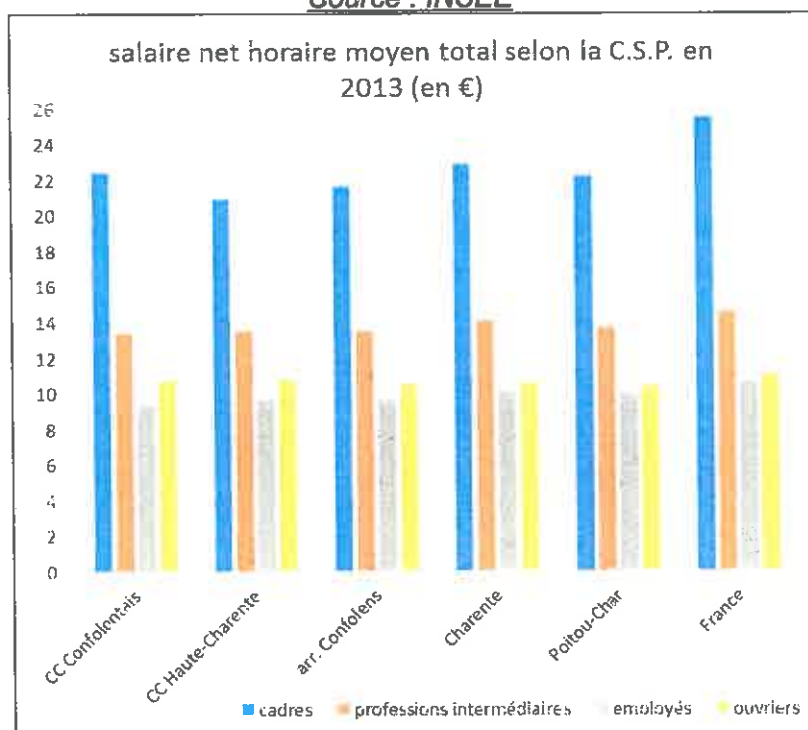


Part des foyers fiscaux imposés en Charente Limousine (2015)
Source : Ministère des Finances

Considérant la forte proportion de retraités, en se limitant qu'à l'analyse des moyens des actifs, on constate que le salaire horaire moyen est à peine supérieur à 11€. Celui de la moyenne nationale est supérieur à 14€.

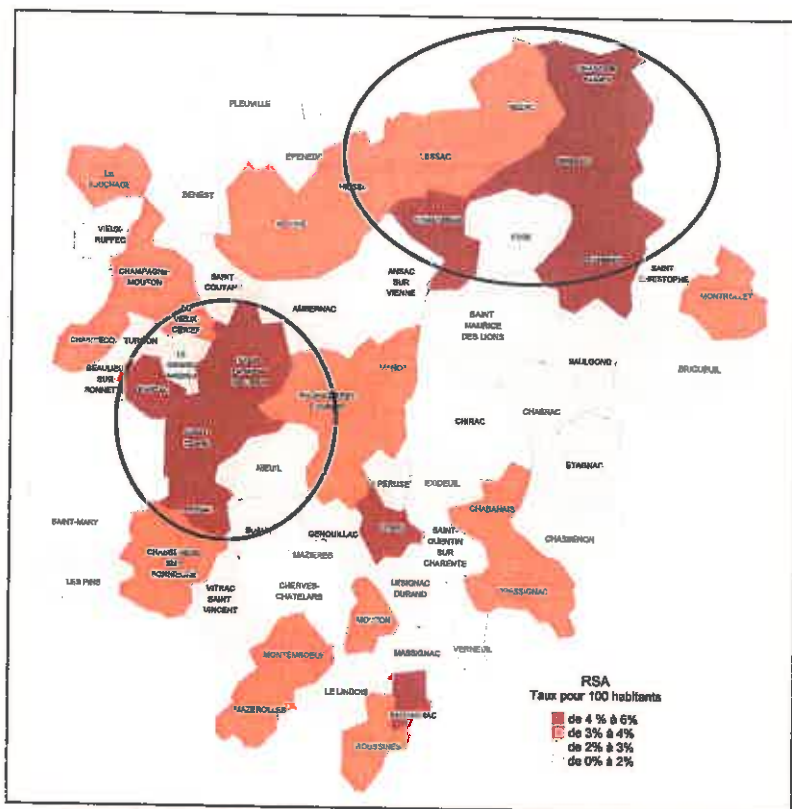


Source : INSEE



Source : INSEE

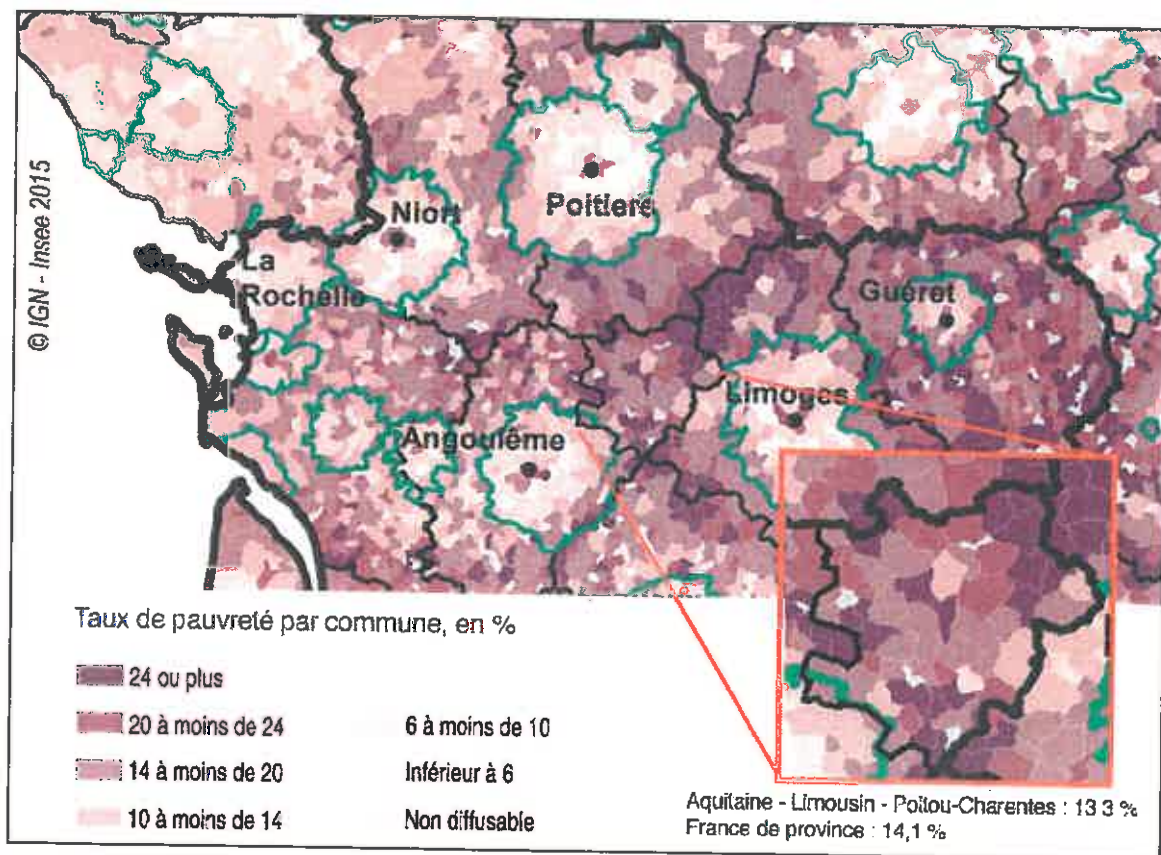
Seule la catégorie socio-professionnelle (C.S.P.) des ouvriers de Charente Limousine bénéficie d'un salaire horaire moyen dans la moyenne nationale à 11€. Pour les autres C.S.P. en revanche, on est en dessous de la moyenne nationale et départementale. Pour les cadres, cela peut s'expliquer par le faible nombre d'emplois privés de cadres sur le territoire. Pour les autres C.S.P. salariés, on peut penser que les salaires sont indexés sur le faible coût de la vie local.



Taux de bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active

Source : DDT 16

De fortes proportions de bénéficiaires du RSA se concentrent surtout sur deux zones : autour de Saint-Claud et au nord du Confolentais.

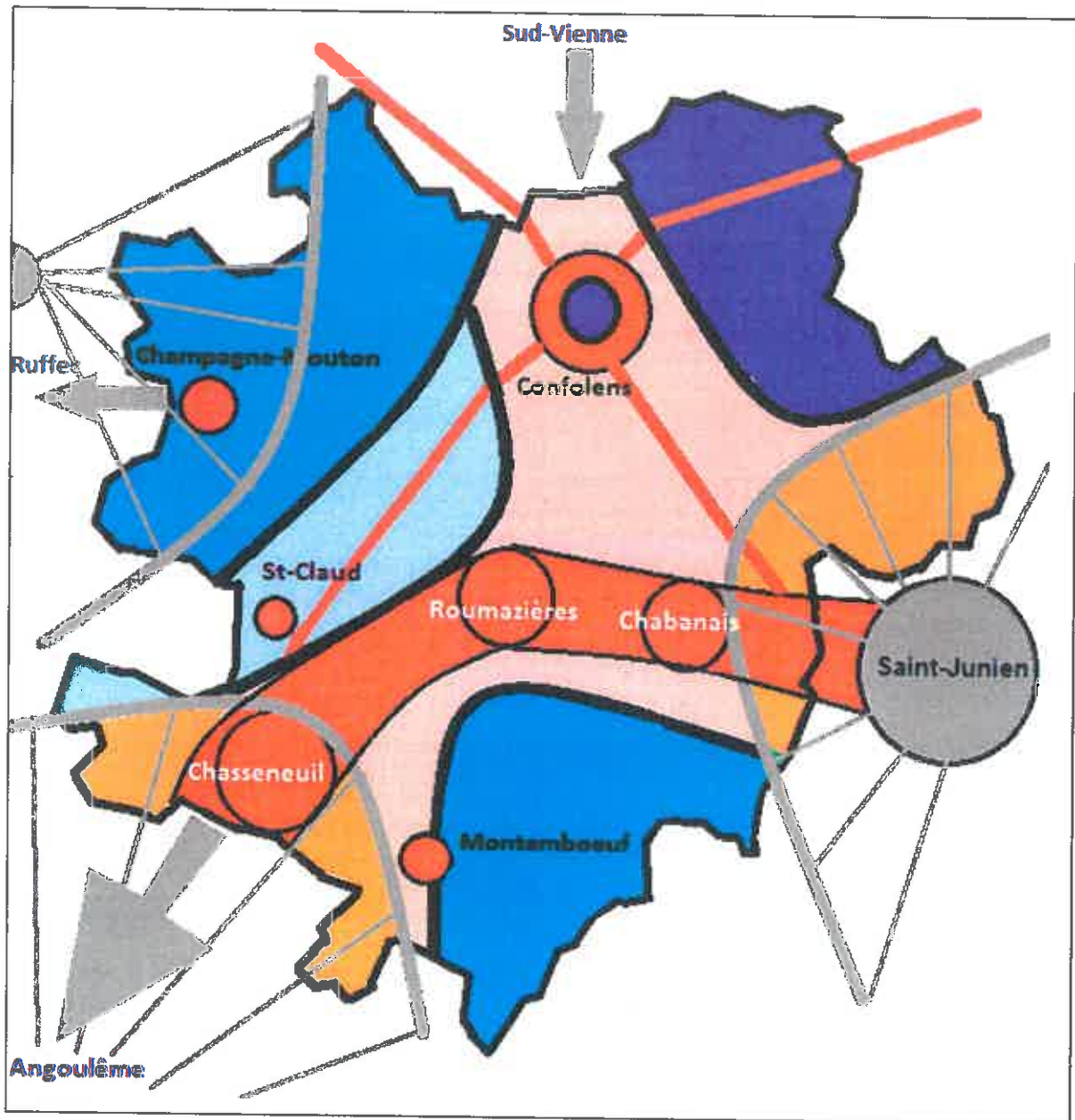


Le taux de pauvreté est parmi les plus élevés de France dans les communes du nord-est (Oradour-Fanais, Abzac, Brillac, Lesterps, St-Christophe et Saulgond), du sud autour de

Montemboeuf (Mouzon, Cherves-Châtelars, Lésignac-Durand, Verneuil, Roussines et le Lindois), de l'ouest (Parzac, St-Claud, Grand-Madieu), du nord-ouest (Benest, Pleuville), ainsi qu'au cœur de la Charente Limousine (Ambernac, Manot). Cela représente 19 communes soit près du tiers des communes. Globalement, la Charente Limousine apparaît dans la poche de pauvreté néo-aquitaine englobant le centre du Poitou-Charentes et le nord du Limousin.

MATRICE AFOM Démographie et cohésion sociale

	Avantages	Inconvénients
Internes	<p>ATOUPS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un espace dynamique entre Confolens, Chasseneuil et Etagnac avec une population en augmentation, de niveau de vie supérieur et plus active. - Pouvoir d'achat des ouvriers dans la norme nationale 	<p>FAIBLESSES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une population vieillissante, avec un faible niveau de vie sur les périphéries rurales nord et sud - Des poches de pauvreté dans les zones périphériques de la Charente Limousine - Une évolution démographique en berne avec des densités de population faibles
Externes	<p>OPPORTUNITES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communes plus dynamiques sur les périphéries à proximité de la RN141 (effet de périurbanisation) 	<p>MENACES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aggravation de la paupérisation et du vieillissement - Chute de la démographie avec des zones rurales désertées, concurrencées par l'attractivité des pôles urbains voisins



CARTE DE SYNTHESE

LEGENDE : TYPOLOGIE TERRITORIALE

	Pôle rural de service bénéficiant d'un niveau d'équipement de services publics de rang régional : sous-préfecture, Hôpital, Lycée et tous services publics et commerciaux, mais souffrant d'un vieillissement et d'une part importante de paupérisation sociale : Confolens
	Pôles de service territorial bénéficiant d'un accès aux services publics, scolaires secondaires, de santé et aux commerces : Chasseneuil, Roumazières, Chabanais, Champagne-Mouton, Montemboeuf et Saint-Claud
	Espace structurant de l'axe RN141, centre Europe Atlantique, polarisant les activités et l'emploi
	Axe de flux notable d'intérêt régional : RD 951 et RD 948
	Espace dynamique bénéficiant de la proximité de l'emploi et des infrastructures de transports et numériques : le cœur de la Charente Limousine
	Espace dynamique bénéficiant de la proximité de l'emploi et des infrastructures de transports et numériques, sous l'influence d'un pôle urbain voisin : St-Junien et Angoulême.
	Pôle urbain voisin et son aire d'influence : St-Junien et Ruffec
	Espace fragile socialement avec un niveau de paupérisation marqué : le secteur de St-Claud
	Espace rural marqué par une démographie déclinante : vieillissement de la population, densité faible, solde migratoire négatif, revenus modestes, souffrant d'un enclavement numérique et géographique : secteurs de Champagne-Mouton et de Montemboeuf.
	Espace rural très fragile socialement, marqué par une démographie déclinante et par un niveau de paupérisation élevé, couplé d'un enclavement numérique et géographique : le secteur du nord-est du Confolentais
	Sens d'attraction de flux territorial local : Ruffec (sortant) et Sud-Vienne (entrant)

B. LE PORTEUR ET LES PARTENAIRES DU CONTRAT DE RURALITÉ

➤ La communauté de communes de Charente-Limousine -

La Communauté de Communes de Charente Limousine (CCCL) est issue de la fusion de la Communauté de Communes du Confolentais et de la Communauté de Communes de Haute-Charente le 1er janvier 2017, et de la dissolution du syndicat de pays de Charente Limousine en conséquence.

La CCCL s'inscrit depuis de nombreuses décennies dans une démarche de partenariat et de mutualisation entre les acteurs communaux et intercommunaux du territoire par le biais des politiques de développement local portées par l'ancien syndicat de pays de Charente Limousine depuis 1976 qui a coordonné les deux anciennes communautés de communes autour de l'ancien périmètre de l'arrondissement de Confolens.

Les compétences de la CCCL sont actuellement :

- le portage du programme européen LEADER (1 502 669€ sur 2014-2020);
- l'élaboration et la coordination de la mise en œuvre des contrats avec les partenaires financiers du territoire : contrat de cohésion avec le Département (150 000€ sur 2015-2017) et le contrat régional de développement durable avec la Région (CRDD, 1 823 000 € sur 2014-2016, avenant prévu sur 2017) ;
- la gestion et l'organisation des dispositifs d'aides aux entreprises (BRDE, coups de pouce pour le compte de la Région (276 800€ sur 2014-2016) et ADEL TPE 16 pour le compte de l'Etat, du Département et de ses EPCI adhérents (276 000 € sur 2015-2017) ;

La Communauté de Communes de Charente Limousine exerce, de plein droit, sur l'ensemble de son périmètre, toutes les compétences obligatoires fixées à l'article L5214-16 du CGCT :

- 1° Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- 2° Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- 3° Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- 4° Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

La Communauté de Communes exerce les compétences optionnelles suivantes :

- 1° Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- 2° Politique du logement et du cadre de vie
- 3° Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- 4° Action sociale d'intérêt communautaire

La Communauté de Communes exerce les compétences facultatives suivantes :

- Création et gestion de zones d'aménagement différé afin de permettre une maîtrise foncière autour des zones d'activités, des pôles touristiques
- Mise en place des moyens d'un suivi de la gestion de l'espace sur le territoire : la numérisation du cadastre des communes ; le suivi et la retranscription des modifications cadastrales avec le concours du service des impôts

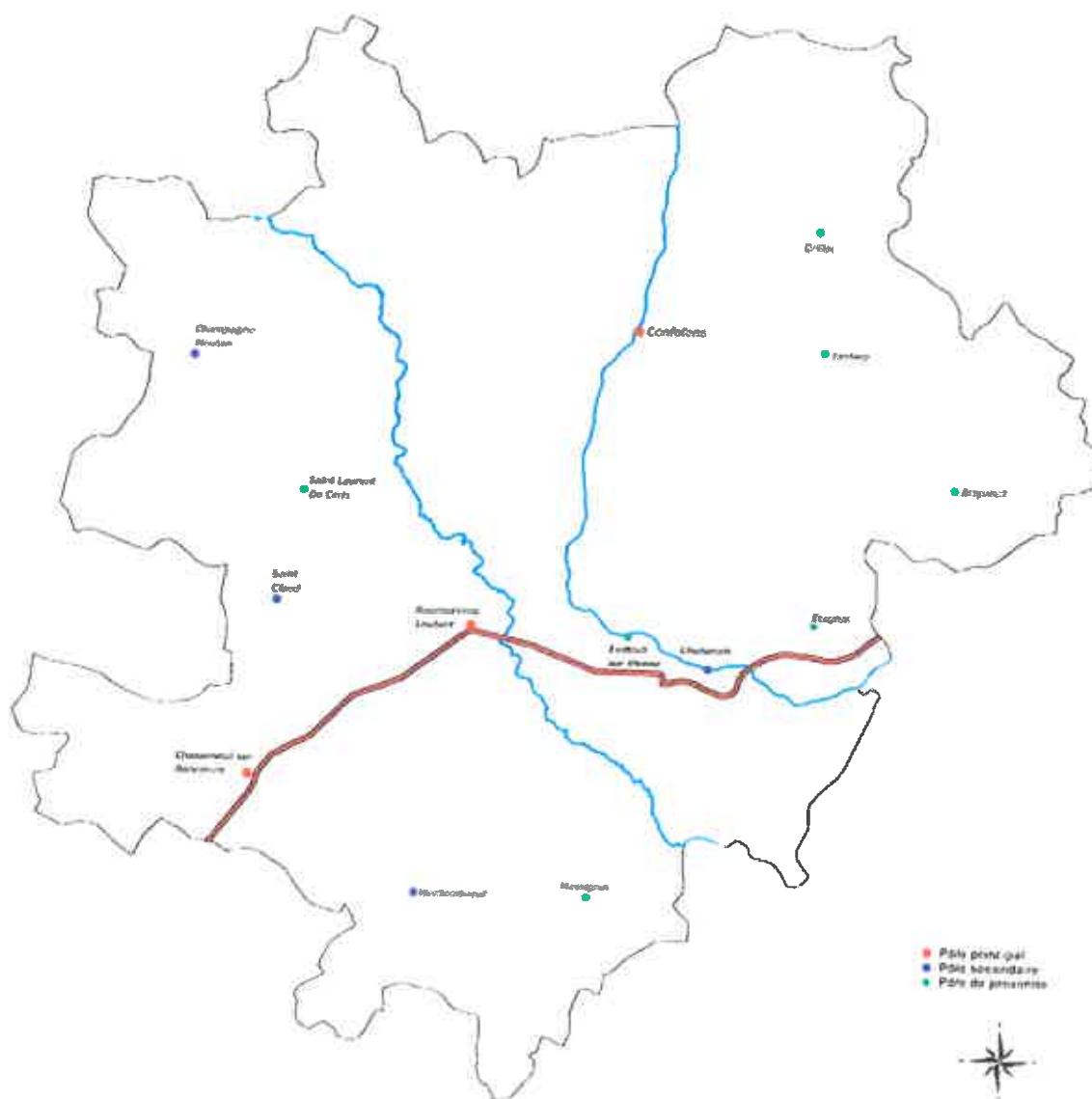
- Réalisation d'équipements touristiques :
 - o Equipements touristiques existants : village de gîtes du Cruzeau, Aventure Parc, Maison des Lacs, camping des Lacs, petit camping et base nautique des Lacs, aires de détente, aire de camping, ponton handi-pêche situés autour des lacs de Haute-Charente, village de vacances de Montemboeuf
 - o Création d'équipements touristiques contribuant à l'attraction touristique du territoire, accessibles à tous, qui ne compromettent pas l'existence d'équipements similaires proches et lorsque tous les réseaux nécessaires sont présents. Ne pourront être créés des équipements touristiques à caractère sportifs et de loisirs qu'en l'absence d'équipements de cette nature sur le territoire
- Projet communautaire d'animation, petite Enfance et Contrat Enfance Jeunesse, par la contractualisation d'actions avec l'Etat, le Département ou tout autre organisme œuvrant dans ce secteur, animation de l'été actif
- Organisation de spectacles scolaires à destination des écoles maternelles
- Soutien aux activités culturelles et sportives : activités organisées sur le territoire communautaire ayant une notoriété territoriale et extra-territoriale
- Aide au développement et à la recherche de gestionnaires pour les villages de vacances à la demande des communes
- Soutien aux animations culturelles
 - o Organisées sur les sites communautaires en fonction des projets présentés
 - o Festival de Confolens
 - o « La Maison du Comédien Maria Casarès »
 - o Foire Saint-Barthélémy à Confolens
- Animation du label Pays d'Art et d'Histoire
- Rénovation du petit patrimoine dans le cadre d'une programmation concernant au moins 1/3 des communes
- Réalisation de la signalétique du petit patrimoine vernaculaire des communes
- Sentiers de randonnée (organisation, harmonisation, mise en valeur, édition de cartes, itinéraires, entretien des balisages en lien avec l'association Nature et Accueil...)
- Mise en œuvre d'actions permettant de lutter contre la désertification médicale et notamment la construction et l'exploitation de maisons de santé pluridisciplinaires
- Création, aménagement et entretien d'un centre d'accueil destiné aux personnes handicapées et à d'éventuelles populations en difficulté
- Création, aménagement, entretien et gestion d'un foyer de jeunes travailleurs
- Création, aménagement et entretien de nouvelles structures sociales et médico-sociales
- Traitement des déchets industriels banals
- Centre d'Abattage de Charente Limousine
- Tout ou partie de l'assainissement non collectif : contrôle de l'assainissement non collectif et création d'un SPANC
- Prise en charge de la participation financière versée au service départemental d'incendie et de secours (SDIS)
- Action en faveur de la réduction de la fracture numérique et développement des technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Soutien aux communes et aux associations pour le développement des TIC dans tous les domaines au niveau du territoire

Effectif : 83

Budget Général

Fonctionnement	Dépenses	10 815 705.00 €
	Recettes	10 815 705.00 €
Investissement	Dépenses	6 004 405.00 €
	Recettes	6 000 405.00 €

La possibilité d'obtenir une subvention pour l'ingénierie coordinatrice du contrat de ruralité s'avère donc essentielle pour ce territoire qui peine à financer l'ingénierie nécessaire pour accomplir l'ensemble des compétences et missions à l'échelle de la Charente Limousine.



➤ La Caisse des Dépôts et Consignation (*Annexe 4*)

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique de France. Le groupe Caisse des Dépôts a réaffirmé sa mobilisation financière au service de la relance de l'investissement public et sa volonté d'accompagner les pouvoirs publics, les collectivités locales et tous les acteurs économiques dans les profondes mutations que connaît le pays.

Le Groupe souhaite désormais renforcer ses interventions dans quatre domaines prioritaires :

- la transition territoriale, pour les projets de développement notamment pour le financement des entreprises et immobilier tertiaire, la production de logements, les infrastructures et la mobilité, le tourisme et les loisirs ;
- la transition écologique et énergétique, pour les projets d'efficacité énergétique des bâtiments et des entreprises, la production d'énergie et réseaux de distribution, la valorisation du patrimoine naturel ;
- la transition numérique, en soutien au développement de l'économie numérique dans toutes ses composantes ;
- la transition démographique, pour accompagner et protéger les personnes tout au long de la vie et contribuer au développement de la silver économie.

La Caisse des dépôts peut intervenir selon différentes modalités :

- prêts long terme sur Fonds d'épargne, pour favoriser la réalisation de projets de territoire, en particulier la rénovation thermique des bâtiments publics ;
- consignations de fonds sur décision administrative, judiciaire ou environnementale.
- mobilisation des ressources internes du groupe Caisse des Dépôts et cofinancement d'ingénierie pour établir des stratégies territoriales et/ou analyser la faisabilité amont des projets ;
- investissement en fonds propres dans les outils d'aménagement, dans les sociétés d'économie mixte, et dans les sociétés de projet structurant pour la collectivité, aux côtés d'investisseurs privés et suivant un modèle économique dont la viabilité est assurée par l'activité réalisée par le locataire.

Elle assure notamment pour le compte de l'Etat :

- l'animation nationale du réseau des Maisons de services au public
- la gestion du financement des dispositifs Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV)
- la gestion financière et opérationnelle ainsi que le cofinancement du fonds dédié aux pôles territoriaux de coopération économique (PTCE).

➤ **La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Charente**

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Charente est un établissement public dirigé par des chefs d'entreprises industrielles, commerciales et de services, élus pour 5 ans. Elle est rattachée à la CCI Régionale Nouvelle Aquitaine.

Elle est constituée d'une Assemblée Générale, d'un Bureau, de trois commissions réglementées et de commissions thématiques. Elle représente 14 420 ressortissants (5 263 commerces, 3 218 industries, 5 942 services). Ses effectifs se composent de 185 collaborateurs (ETP), auxquels il faut ajouter 180 intervenants professionnels. Son budget est de 19 M€ dont 14 M€ consacrés à la formation.

La Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de la Charente participe au développement économique des entreprises et des territoires, au travers de ses missions principales :

- Représenter les entreprises auprès des pouvoirs publics, traduire leurs besoins, exprimer leurs avis.
- Informer les chefs d'entreprises sur leur environnement, centraliser des données et documentations économiques.
- Conseiller les responsables d'entreprises dans leurs différents domaines d'activités (nouvelles technologies, ressources humaines, environnement, développement, commerce international...).
- Former les chefs d'entreprises et leurs collaborateurs actuels et futurs (formation professionnelle continue, formation par alternance...).
- Informer les collectivités sur les enjeux de leur territoire et les accompagner dans leurs choix stratégiques de développement économique.
- Participer à l'aménagement du territoire en fonction des besoins des entreprises et en concertation avec les acteurs du développement économique local

➤ **La Chambre d'Agriculture de la Charente (Annexe 2)**

Les Chambres d'Agriculture sont des établissements publics (article L.510-1 du code rural) sous la tutelle de l'Etat, administrés par des élus représentant l'activité agricole, les groupements professionnels agricoles et les propriétaires fonciers.

Les Chambres d'agriculture sont investies de trois missions, définies dans le Code rural et amendées par la Loi d'avenir de l'agriculture du 13 octobre 2014 :

- Contribuer à l'amélioration de la performance économique, sociale et environnementale des exploitations agricoles et de leurs filières
- Accompagner, dans les territoires, la démarche entrepreneuriale et responsable des agriculteurs ainsi que la création d'entreprise et le développement de l'emploi
- Assurer une fonction de représentation auprès des Pouvoirs publics et des collectivités territoriales

Une assemblée d'élus qui représente le monde agricole et rural

Présidée par M. Xavier DESOUCHE, la Chambre d'Agriculture de la Charente compte 46 élus (mandat de 6 ans). Au même titre que les Chambres de Commerce et d'Industrie ou les Chambres des Métiers et de l'Artisanat, les Chambres d'Agriculture sont des organismes consulaires. La composition, les orientations politiques, le budget et les compétences de la Chambre d'Agriculture de la Charente sont décrites dans l'Annexe 2 du présent document.

➤ **La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente (Annexe 3)**

La chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) est une chambre consulaire chargée des questions intéressant l'artisanat. Elle assure, pour les artisans, les apprentis et les organisations professionnelles de l'artisanat, une mission de formation, de conseil, d'immatriculation des entreprises et de représentation auprès des pouvoirs publics. Son organisation et ses axes de projets sont présentés dans l'Annexe 3 du présent document.

La chambre de métiers et de l'artisanat est un établissement public administratif dont l'autorité est exercée par un Président, assisté d'un bureau constitué d'artisans élus par leurs pairs. Elle est placée sous la tutelle du Préfet.

Les attributions principales de la chambre des métiers et de l'artisanat sont de défendre et promouvoir l'artisanat, tenir le répertoire des métiers, assurer le rôle de Centre de Formalité des Entreprises (CFE), , contribuer à l'expansion du secteur des métiers (création reprise de développement), participer à la prévention et au traitement des difficultés des entreprises, participer au développement de la formation professionnelle. Elle joue un rôle déterminant dans la diffusion de l'information juridique, fiscale, sociale et économique nécessaire à l'entreprise artisanale.

La CMA 16 assure, dans une relation de proximité, des missions de service public essentielles à la structuration de l'artisanat et au développement des entreprises.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat a développé des moyens techniques de qualité pour mettre en œuvre ses missions dans le cadre de services aux entreprises et aux territoires dans une logique de synergie.

La Communauté de Communes de Charente Limousine est un territoire rural situé entre trois agglomérations voisines : Angoulême, Limoges et Poitiers, qui appartient à un vaste espace allant du sud-ouest aux Ardennes, traversant la France de part en part, que l'on appelait autrefois parfois la « diagonale du vide ». Elle illustre parfaitement la conséquence de l'organisation territoriale française centralisée sur quelques métropoles au milieu de vastes étendues de territoires agricoles, ayant connu différentes vagues d'exode rural.

Marquée par une industrialisation ancienne s'appuyant sur ses ressources naturelles, la Charente Limousine étire son bassin d'emplois le long de l'axe Angoulême-Limoges desservi par la RN141 et la ligne TER. L'essentiel de sa population et de ses activités se concentre dans le triangle Confolens-Chasseneuil-Chabanais. L'enjeu d'un maintien de populations et d'activités commun aux campagnes françaises de cet axe rural profond français Ardenno-gascon est aussi celui de la Charente Limousine.

1. Garantir et développer l'accès aux services publics et marchands et aux soins

Les services publics apparaissent comme indispensables pour le maintien de la population en milieu rural en Charente Limousine, dont les caractéristiques socio-démographiques témoignent d'un besoin d'accessibilité sur l'ensemble du territoire.

Le maintien d'un maillage de services dont l'accès ne dépasse pas les 10 minutes en transport motorisé est indispensable pour accueillir et fixer de nouvelles populations, notamment les services scolaires, les commerces de proximité et les services de santé.

L'accès local aux établissements scolaires est un enjeu essentiel sur un territoire aussi vaste que la Charente Limousine et nécessaire pour maintenir de la vitalité démographique. Le renforcement et la réhabilitation des groupes scolaires actuels est une nécessité tout comme celui des modes de garde.

Le commerce de proximité l'est tout autant, notamment pour permettre aux populations les moins mobiles (notamment les personnes âgées) de pouvoir y accéder. Enfin, la présence d'une population potentiellement plus encline à nécessiter d'un accès aux soins réguliers (personnes âgées, publics en difficulté) encourage le **déploiement des équipements et des projets médicaux territoriaux** déjà initié par les communautés de communes du Confolentais et de la Haute-Charente.

Outils liés aux usages scolaires et de loisirs, les équipements sportifs tels que les piscines, les gymnases et les terrains de sport constituent une armature sportive structurante de proximité à l'échelle de chacun des bassins de vie.

2. Revitaliser les bourgs centre, points d'appui du maillage territorial de la Charente Limousine

Le diagnostic du contrat de ruralité met en avant un maillage territorial structuré autour de quatre principaux pôles de services : Confolens, Chasseneuil, Roumazières et Chabanais auxquelles sont adossées des pôles de proximité que sont Champagne-Mouton, St-Claud, Montemboeuf et Brigueuil.

Les pôles de services concentrent l'essentiel des commerces, services à la population structurants, et des emplois.

Les deux portes d'entrées du territoire à l'ouest (Chasseneuil) et à l'est (Etagnac) bénéficient des pôles urbains voisins, ce qui a tendance à tirer leur dynamisme démographique.

Chacun de ses pôles quel que soit leur niveau, sont autant de points de convergence des flux, des points de passage.

Leur aspect, leurs fonctionnalités doivent être confortées en améliorant les centre-bourgs, places et rues commerçantes par des aménagements urbains de qualité.

Des opérations de rénovation rurale au cœur des centre-bourgs, visant à les rendre plus habitables, à gagner en cadre de vie et en fonctionnalité, en ouvrant ou requalifiant des ilots urbains immobiliers **doivent être encouragées**.

De même, **les commerces de base à la population doivent être maintenus**, notamment dans le cadre du dernier commerce, sur la base d'étude d'une zone de chalandise, d'étude de viabilité et d'un partenariat avec la municipalité.

3. Développer l'attractivité du territoire

Economie :

Les élus souhaitent faire émerger une agriculture durable respectueuse de l'environnement qui puisse produire un élevage de qualité.

Dans une logique de filière, la structuration du pôle Viande en s'appuyant sur le centre d'abattage de Charente Limousine est une priorité.

Plus largement, la question du renouvellement des entrepreneurs artisanaux et commerciaux dans le cadre de la transmission-reprise est sérieuse et nécessite la poursuite d'une politique d'accompagnement sur cette question cruciale pour le maintien des activités économiques de base en milieu rural.

D'un point de vue des infrastructures d'accueil et de développement des entreprises et des activités, les zones d'activités vitrines communautaires situées sur les nœuds routiers doivent bénéficier d'une requalification ou d'une extension le cas échéant.

Le renouvellement de l'immobilier d'entreprise pour répondre à une demande fait aussi partie des solutions à mettre en œuvre pour fixer des activités économiques.

Tourisme :

La Charente Limousine bénéficie d'un environnement propice au développement du tourisme vert avec ses paysages de bocages verdoyants, ses petits villages ruraux et son patrimoine de caractère. Riche de cette identité, la communication sur cette image est à développer afin d'identifier le territoire sur l'offre touristique globale de la région

De ce point de vue l'espace des Lacs de Haute-Charente est un site qui mériterait la redéfinition d'une stratégie touristique, en tenant compte des points d'amélioration à apporter concernant les activités ludiques proposées, l'amélioration de la qualité de l'eau de baignade, la remise à niveau des équipements et de la signalétique touristique, tout en tenant compte des orientations politiques des autres collectivités concernées (Département, EPTB Charente)

L'offre touristique doit offrir davantage d'activités ludiques, sportives et nautiques sur l'ensemble du territoire. Naviguer sur la Vienne et la Charente, parcourir une Via Ferrata sur les falaises granitiques de St-Germain-de-Confolens resteraient des produits touristiques intéressants. De même, capter les clientèles des boucles vélo le long de l'axe européen cycliste EV3 (Tronheim-Santiago-de-Compostella) également.

En s'appuyant sur la nature généreuse, l'attrait touristique doit être affirmé au travers l'aménagement de nouveaux équipements.

Numérique et TIC :

Priorité et moyen de lutte contre l'isolement, la résorption de la fracture numérique en s'appuyant sur le Schéma Départemental d'Aménagement Numérique paraît incontournable dans une société de plus en plus connectée. Bon nombre de secteurs ruraux périphériques sont touchés par l'absence de réseau en téléphonie mobile, ou par le manque de débit Internet. L'accès au Haut-Débit Internet sur les zones d'activités, les établissements publics et l'amélioration du réseau Internet sur les zones « blanches » comme celle des Lacs de Haute-Charente restent les priorités.

Culture, Patrimoine :

L'atout principal de la Charente Limousine réside dans la qualité et l'authenticité de son patrimoine bâti et naturel. Ses villages où le bâti ancien occupe une place prépondérante, parsemés dans un paysage de bocage et de vallons. La politique de la communauté de communes à travers le Pays d'Art et d'Histoire valorise le territoire confolentais et les élus envisagent étendre cette valorisation sur l'ensemble de la Charente Limousine.

La préservation et la restauration des espaces d'intérêt patrimonial que ce soient les villages de caractère, le petit patrimoine ou des monuments inscrits ou classés doit être poursuivi pour mieux affirmer l'identité territoriale.

Les élus entendent poursuivre l'appui à l'offre culturelle territoriale avec les deux cinémas associatifs du territoire : cinéma le Capitole à Confolens et cinéma le Vox à Chasseneuil-sur-Bonnieure.

4. Faciliter les mobilités locales et l'accessibilité au territoire

Enjeu essentiel d'un territoire rural comme la Charente Limousine, la question de la mobilité se décline sur plusieurs enjeux.

Des pistes sont à développer en matière de transport à la demande en milieu rural, par service sectorisé géographiquement.

La réflexion sur la mise en œuvre d'un **outil consultable en ligne** de connaissance de solutions en mobilité est aussi un projet à étudier.

Au niveau des aménagements, des pistes et voies de circulation pour **transports doux** (pédestre, vélos) dans les projets communaux, des aires de covoiturage **sont à déployer** judicieusement sur la communauté de communes.

Enfin, la **poursuite de création de maisons de services au public** pour rapprocher les opérateurs des publics est à encourager sur l'intégralité du territoire.

5. Garantir la transition écologique et énergétique

Enjeu de société, la transition écologique et énergétique doit viser à **améliorer les performances énergétiques des bâtiments publics** : isolation, énergies renouvelables en encourageant les maîtres d'ouvrage à avoir recours à des travaux allant dans ce sens.

Dans cette perspective, la **préservation des paysages de bocages et de la Trame Verte et Bleue** avec notamment la politique d'aide aux maintiens et plantation de haies initié par quelques communes dans le cadre des plans communaux de gestion des haies est un enjeu environnemental crucial.

Aussi, l'évolution des pratiques d'entretien des espaces verts publics avec le zéro pesticide, des méthodes alternatives nécessitant de nouveaux outils, ou encore le recours à la végétalisation des cimetières feront partie des projets à encourager auprès des communes et des collectivités du territoire.

6. Maintenir une cohésion sociale actuellement fragile

La condition sociodémographique de la population de Charente Limousine indique qu'un développement de politiques en direction de certains publics sera à initier notamment autour de :

- **l'enfance-jeunesse** pour définir un schéma à l'échelle communautaire ;
- **les gens du voyage** dont la population représente près de 10% de celle de la Charente Limousine ;
- l'offre de suivi et d'**accompagnement social des personnes âgées** au-delà des services d'aide à la personne à domicile ;
- **l'accessibilité handicapée** en poursuivant les travaux de mise en accessibilité des ERP et des espaces publics sur l'ensemble des communes.

Afin de remédier à la mixité sociale dans les centre-bourgs, une véritable politique d'aménagements à leur destination doit être initiée en permettant de traiter la trame urbaine des îlots immobiliers afin de **reconquérir les espaces confinés des centres**.

Enfin, le développement de services nouveaux en insertion (chantiers communautaires) à destination des communes pour répondre à leurs besoins en matière d'entretien et de traitement des espaces verts et des espaces publics pourrait enrichir l'offre d'insertion sur la Charente Limousine.

D. ETAT DES LIEUX DES DEMARCHES EN COURS EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT LOCAL, DE COHESION SOCIALE ET D'ATTRACTIVITE

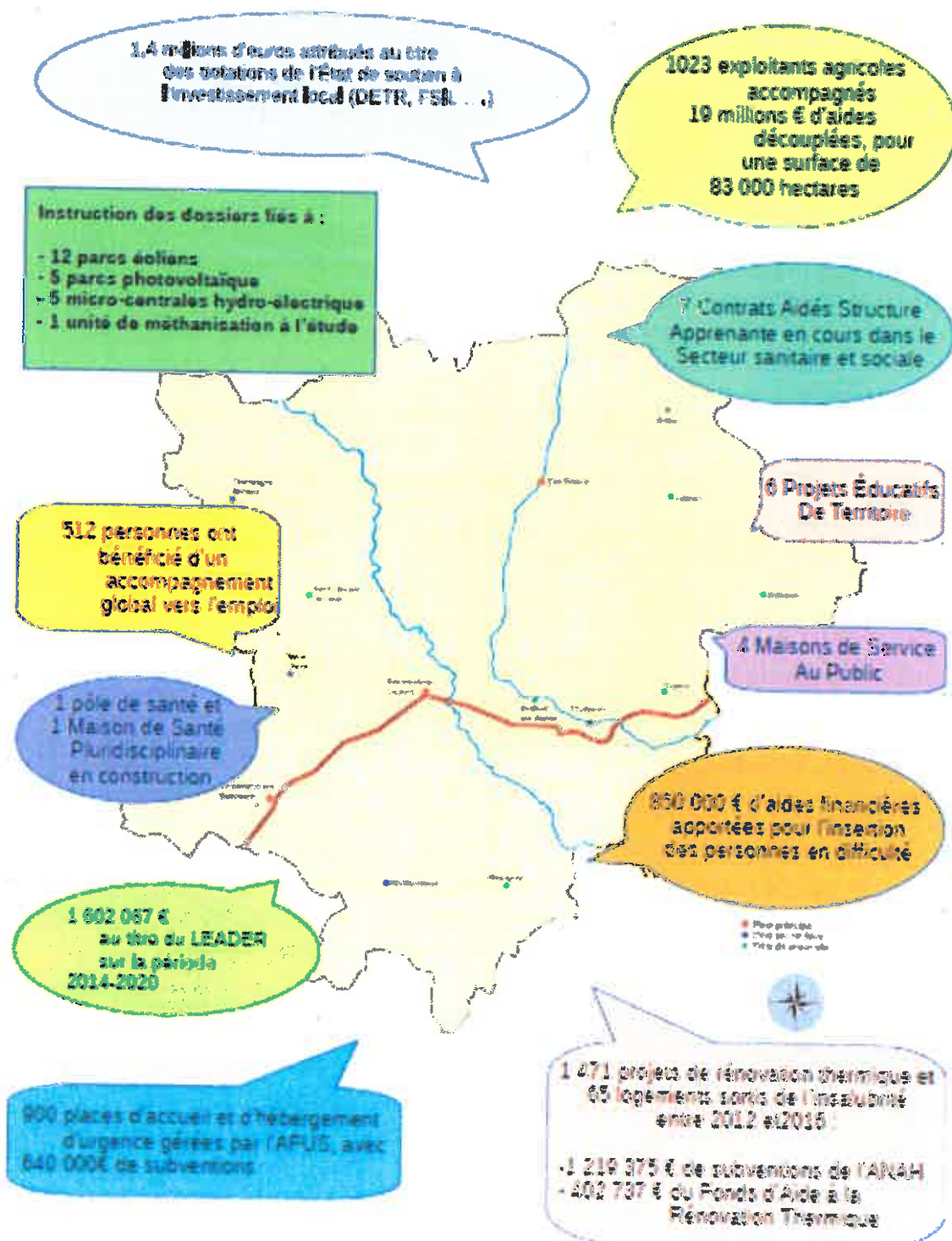
D.1 Le bilan départemental des principales mesures des CIR :

Le tableau de bilan des principales mesures des comités interministériels aux ruralités (CIR) est présenté dans la déclinaison locale du tableau de bord de suivi départemental :

VOIR DOCUMENTS A3 CI-APRES

D.2. Présentation de la stratégie de l'État sur le territoire de la Communauté de Communes de la Charente Limousine, illustrée par des actions portées par les services en matière de développement local, de cohésion sociale et d'attractivité :

Action des services de l'État sur le territoire de la Charente Limousine en 2016



a. L'État agit pour le développement du territoire de la Communauté de Communes de la Charente Limousine -

De manière transversale, l'État est le garant de l'équilibre et de l'aménagement durable des territoires, à ce titre il participe au développement local de la Charente-Limousine en accompagnant financièrement les projets portés par les élus locaux. Les 6 thématiques du contrat de ruralité : la cohésion sociale, l'accès aux services publics et marchands et aux soins, la revitalisation des bourgs centres, l'attractivité du territoire, les mobilités locales et l'accessibilité au territoire et la transition écologique et énergétique, sont concernées par ces aides financières.

Pour illustrer cela, **durant l'année 2016, près de 1.4 millions d'euros ont été attribués aux collectivités territoriales de la Communauté de Communes de la Charente Limousine** au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), du Fonds de Soutien à l'Initiative Locale (FSIL) et du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT).

Accompagner le développement local, c'est également faire le lien avec d'autres sources de financement. A ce titre, la DDT a instruit les projets pour le programme européen LEADER, c'est ainsi 1 353 158,03 € sur le programme 2007-2013 qui ont permis la réalisation de 114 projets sur la Charente Limousine. 1 602 067 € ont à nouveau été attribués à ce territoire pour la période 2014-2020 et la DDT continue son action d'accompagnement.

En termes d'aménagement du territoire et dans le cadre d'un projet qui fédère l'ensemble des communes de la Communauté de Communes de la Charente Limousine, la préfecture avec l'aide des services de l'État, accompagne les collectivités dans l'élaboration de ce contrat de ruralité. Ce nouveau dispositif contractuel est placé sous la direction du sous-préfet de Confolens, référent ruralité, la direction départementale des territoires de la Charente pilote le dispositif en apportant une aide technique (outils diagnostics, profil environnemental et cartographie) et administrative (information des élus, réponse aux questions financières et d'organisation, suivi de l'élaboration du contrat) à la Communauté de Communes de la Charente Limousine.

L'État accompagne la transition écologique en instruisant les dossiers de 12 parcs éoliens sur le territoire, mais aussi les dossiers des 5 parcs photovoltaïques. Cet accompagnement vers une énergie décarbonée et renouvelable concerne aussi une **unité de méthanisation à l'étude** sur la commune de Confolens et de 5 micro-centrales hydro-électriques sur les communes de Chabanais, Exideuil, Etagnac, dont 2 installations sur Confolens. La DDT est aussi aux côtés des élus depuis l'année 2015 pour l'élaboration des PLUi du Confolentais et de la Haute-Charente dont certains enjeux concourent à la protection de la biodiversité, notamment à travers la réduction des pollutions par les nitrates et produits phytosanitaires, la gestion patrimoniale de l'eau souterraine et superficielle (quantitative en période d'étiage), la préservation des ressources en eau potable, la reconquête de la fonctionnalité des cours d'eau et la valorisation des zones humides.

L'État accompagne la compétitivité et la création des emplois de demain en soutenant les filières économiques emblématiques de la région.

La DDT de la Charente soutient et accompagne le secteur agricole : en 2015, le service de l'économie agricole et rurale de la DDT a aidé 1023 exploitants à réaliser leur déclaration dans le cadre des aides accordées par la Politique Agricole Commune (PAC), ces exploitations représentant une surface totale de plus de 83 000 hectares sur le territoire de la Charente Limousine et le montant des aides découplées perçues par les agriculteurs dépassent les 19 millions d'euros.

Dans le secteur de l'insertion des personnes en difficulté, l'unité départementale de la Direction régionale de l'entreprise, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

(DIRECCTE) veille à permettre à plus de 73 personnes d'acquérir une compétence valorisable sur le marché de l'emploi, en apportant une aide financière aux entreprises et au monde associatif comme l'association "Travail Pour Tous". Elle participe également au soutien d'ateliers et de chantiers d'insertion afin de permettre aux participants de progresser professionnellement et d'accéder au marché de l'emploi, ainsi l'aide apportée au CIAS du Confolentais est de plus de 190 000 € et facilite l'emploi de 10 personnes dans cette structure. L'aide financière totale apportée à ce secteur de l'insertion a représenté, pour le territoire de la Charente-Limousine, plus de 850 000 euros en 2016.

Dans le secteur sanitaire et social, la DIRECCTE a récemment mobilisé des moyens au travers d'un "contrat aidé structure apprenante - CASA" afin de pérenniser des emplois dans le secteur sanitaire et social du Nord-Charente. L'objectif de cette action est de préparer des salariés pour pallier aux difficultés de recrutement en prévoyant les besoins (remplacement maladie, départ en retraite, agrandissement...) dans ce secteur d'activité. Les 7 contrats en cours sur le territoire de la Charente Limousine, permettent la rencontre d'employeurs engagés sur le plan de l'insertion professionnelle, repérés par Pôle emploi et Ohé Prométhée, et de salariés motivés par l'apprentissage et la formation. Les services de l'emploi complètent cette action par un appui à la gestion prévisionnelle des emplois et compétences dont l'objectif est d'amener les futurs employeurs à formaliser l'intégration de cette préoccupation dans l'emploi des futurs salariés.

b. L'État est le garant de la cohésion sociale donnant les mêmes chances à tous.

En matière de logements, grâce aux aides du programme "Habiter Mieux", l'État contribue à garantir de meilleures conditions de vie pour les ménages éligibles. Ainsi, entre 2012 et 2016, 1471 projets de rénovation thermique et 65 logements sortis de l'insalubrité ont été financés à l'échelle du département. Sur le territoire de la Charente-Limousine, le montant total des subventions versées par l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) s'élève à 1 219 375 € et 402 737 € pour le fonds d'aide à la rénovation thermique (FART) dès lors que le gain énergétique de 25 % après travaux est atteint. Cette politique est importante, car les données du parc privé potentiellement indigne indiquent un taux de 11,12 % sur la Communauté de Commune de la Charente-Limousine dont 6,4 % présentent un risque d'exposition au saturnisme.

L'Etat assure la protection des publics vulnérables. La Direction Départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP), au travers du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, assure la mise en œuvre et le fonctionnement de dispositifs dans le domaine de la veille sociale. Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation géré par l'association AFUS 16, assure le fonctionnement du 115 et coordonne l'ensemble des capacités d'hébergement du département. A ce titre, elle dispose de plus de 900 places d'accueil et d'hébergement d'urgence en Charente et est subventionnée à hauteur de 640.000€ par an par la direction départementale.

Sur le territoire de la Charente-Limousine, la DDCSPP subventionne l'association des "toits du cœur" à hauteur de 40.000€/an pour 13 places d'hébergement. Concernant les haltes de nuit, 5 places sont proposées à Confolens, Roumazières et Champagne-Mouton, financées en partie par la subvention versée à l'AFUS 16. A Roumazières, elle subventionne le centre social "Le chemin du hérisson" dont l'action est tournée vers l'accompagnement des gens du voyage à hauteur de 10.800€/an et notamment vers l'accès au droit, à la scolarisation, à la santé et au logement des familles sédentarisées. **Il est à noter que sur l'ensemble des hébergements proposés, le taux d'occupation est de 100% toute l'année en Charente.**

Il favorise l'engagement citoyen et promeut les valeurs de la République. Pour illustrer cela, en lien avec les services de l'Éducation Nationale dans le département, l'intégralité des communes du territoire de la Communauté de Communes de Charente Limousine ont initié un **parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC)** permettant un engagement des écoles dans des actions artistiques et culturelles pour favoriser l'égal accès de tous à l'art et au patrimoine. Entre autres, sur la commune de Roumazières-Loubert, les élèves de la circonscription peuvent bénéficier d'une action spécifique dans le domaine artistique : exposition avec des œuvres d'art et rencontres avec artistes ; leur permettant d'acquérir les connaissances et les compétences indispensables à l'élaboration d'une culture personnelle. Ce PEAC vise également à mettre en cohérence les différents temps éducatifs. C'est la raison pour laquelle l'Éducation Nationale accompagne ce projet en réservant des temps de formation aux enseignants pour qu'ils intègrent efficacement dans leurs enseignements les rencontres, les pratiques et les connaissances culturelles qui y ont été définies. Dans le cadre des politiques pour l'enfance et la jeunesse du territoire, le **projet éducatif de territoire (PEDT)** est un dispositif de l'État créé à l'occasion de la réforme des rythmes scolaires, qui porte principalement sur l'organisation des actions éducatives périscolaires en direction des enfants d'âge maternel et élémentaire. Le PEDT peut également comprendre des axes de développement sur d'autres temps (extra-scolaire), d'autres tranches d'âges (adolescents, jeunes adultes...) et des thématiques connexes (éducation artistique et culturelle, éducation à l'environnement, information jeunesse...). À ce titre, six PEDT couvrent les communes de Charente Limousine. Sur l'intégralité du territoire, l'offre d'accueil de l'enfance couvre de manière équilibrée le périmètre géographique du contrat de ruralité.

D'autre part, la DDCSPP favorise le **développement du pouvoir d'agir citoyen**. Dans les zones rurales et défavorisées, elle participe à une expérimentation dans le cadre d'un projet de "Fabrique des possibles" porté par la fédération départementale des centres sociaux et co-financé par cette direction départementale. L'objectif est d'aller au-devant des habitants qui ne fréquentent pas habituellement les institutions, pour les amener collectivement à formuler des besoins, à identifier des priorités, et à s'engager eux-mêmes dans leur résolution. Cette expérimentation vise notamment à renouveler les pratiques d'intervention sociale et à sortir des logiques de services et de prestations, en s'appuyant sur des dynamiques citoyennes plus autonomes.

L'État accompagne le retour à l'emploi des publics les plus fragiles, dans le cadre d'un accompagnement global proposé par la Mission Locale Arc Charente, un travail en partenariat avec le Conseil Départemental et les collectivités territoriales en direction des publics les plus en difficultés a été mis en place. Il consiste en un accompagnement coordonné sur l'emploi et les problématiques périphériques (logement, santé, mobilité,...etc) des jeunes sans emploi pour une prise en charge globale de la situation. En 2016, en Charente Limousine, 512 personnes ont bénéficié de cet accompagnement global dont 66% ont retrouvé un emploi ou une formation. Par ailleurs, la Mission Locale Arc Charente sur son antenne de Confolens initie des actions sur le territoire de la Charente Limousine dont certaines avec l'aide financière de l'État (PACEA, Contrats aidés, Garantie Jeune) en les relayant par le biais de ses permanences de Chabanais, Champagne Mouton, Chasseneuil sur Bonnieure, Confolens, Montemboeuf, Roumazières-Loubert et Saint Claud.

Enfin, Ohé Prométhée - Cap Emploi accompagne des personnes handicapées au travers de permanences réalisées sur Roumazières-Loubert et Chasseneuil sur Bonnieure (maison des solidarités). La structure développe des actions collectives portant sur la remobilisation des personnes en situation d'échec et sur la reconversion professionnelle afin de les aider à définir un nouveau projet professionnel. En 2016, la structure suit 112 dossiers actifs sur le territoire.

Les services de l'État agissent sur les leviers de l'inclusion sociale, au regard des caractéristiques socio-culturelles du territoire et de leur impact sur le parcours scolaire des élèves, la Communauté

de Communes de La Charente-Limousine, des arbitrages favorables aux écoles de ce territoire ont été rendus par le directeur académique de la Charente depuis 2013. Dans le cadre d'un **protocole ruralité** signé en préfecture avec 28 communes du département le 22 mars 2016, dont six situées sur le périmètre du Contrat de Ruralité, l'action des services de l'Éducation Nationale se traduit par la dotation d'un dispositif "plus de maîtres que de classes" facilitant la prise en charge des élèves en difficulté, la labellisation d'une classe maternelle en dispositif "**scolarisation des moins de trois ans**" favorisant un accueil adapté des très jeunes enfants, la mise en place de dispositifs "**Ulis-école**" pour développer l'inclusion des élèves en situation de handicap et le maintien d'emplois pour garantir une offre éducative dans l'hyper-ruralité. Ces mesures accompagnent les efforts des élus dans leur volonté de maintenir, en le faisant évoluer, le réseau des écoles au bénéfice de la réussite des élèves.

L'État assure la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes. En 2013, sous l'impulsion de la Préfecture et de la déléguée aux droits des femmes, un réseau de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes a été mis en place sur le territoire de la Charente Limousine. Son objectif est de faciliter la dénonciation des faits de violences au sein du couple, d'améliorer la prise en charge des victimes et faciliter l'accès à leurs droits. Dans ce cadre, une plaquette d'information a été réalisée et diffusée sur le territoire. Ce réseau regroupant des professionnels pluridisciplinaires impliqués dans la lutte contre les violences au sein du couple (forces de l'ordre, travailleurs sociaux ou médico-sociaux de différentes institutions, associations, médecin urgentiste référent violences faites aux femmes, etc) a permis de faire connaître et d'optimiser l'utilisation des dispositifs mis en œuvre dans le cadre des plans interministériels triennaux de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes et d'améliorer le partenariat local afin d'apporter des réponses adaptées aux besoins et situations repérés localement. Les acteurs engagés dans ce réseau ont été formés à la détection, à l'accueil, à l'information et à l'orientation des victimes pour permettre leur prise en charge par les structures spécialisées. Tous les ans, sont organisées des actions de sensibilisation / débat à destination du grand public sur la Charente Limousine. Ces manifestations permettent d'intensifier la communication locale autour de cette problématique et des dispositifs existants en Charente afin d'aider les victimes à libérer la parole. Ainsi, une rencontre débat, agrémenté de l'exposition "La Santé des Enfants" et de la projection des films "Anna" et "Tom et Lena", s'est tenu à Confolens sur la thématique de la violence au sein des couples et des enfants exposés aux violences. Par ailleurs, des rencontres en faveur du développement de l'entrepreneuriat féminin sur les territoires ruraux sont organisées ponctuellement par la Délégation aux Droits des Femmes. Avec le **Fonds de garantie pour la création, la reprise, le développement d'entreprise à l'initiative des femmes (FGIF)**, l'État encourage celles qui souhaitent créer, reprendre ou développer une entreprise, en facilitant leur accès à un prêt bancaire pour réaliser leur projet.

c. L'État contribue à l'attractivité du territoire -

L'État contribue à rendre le territoire de la Charente Limousine plus attractif en agissant pour que les services publics essentiels soient plus proches des usagers. Dans le cadre de la loi NOTRe, le Préfet et le Président du Conseil Départemental ont initié une démarche de réalisation d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services au public co-piloté par la DDT et les services du Conseil Départemental. Les services engagés dans ce travail depuis l'année 2016 poursuivent deux objectifs :

c.1. Réaliser un diagnostic croisant les besoins et l'offre de service en identifiant les déficits existants en matière d'accès aux services essentiels sur le territoire départemental et les zones les plus concernées puis, sur la base du recueil des besoins, d'analyser, à l'échelle du département, l'adéquation entre besoins et offre de services afin d'identifier les écarts existants.

c.2. Définir un plan d'amélioration de l'accessibilité des services en identifiant, à partir de ces écarts, les facteurs clés du maintien ou de l'amélioration de leur accessibilité à déployer dans le cadre du schéma. Ces facteurs d'amélioration devant être déclinés et précisés dans le cadre d'un plan d'action pluriannuel d'une durée de 6 ans. C'est ce plan d'action qui constituera le cœur du futur Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accessibilité des Services au Public.

Sur la base du diagnostic réalisé en 2016, le plan d'actions pluriannuel qui sera dévoilé mi-2017 permettra la territorialisation de ces actions qui ont vocation à nourrir en projets le contrat de territoire de la Communauté de Communes de la Charente Limousine. Ce schéma intègre notamment les actions décrites ci-après et déjà engagées sur le territoire :

Les services de l'État participent à la réduction des fractures territoriales avec l'ouverture de Maisons de Service Au Public (MSAP). Dans un souci de proximité avec le territoire, les partenaires ont su répondre présents récemment pour l'ouverture des MSAP de Montemboeuf, Saint Claud, Champagne-Mouton, Chabonais et Confolens.

Pour palier au manque de mobilité des demandeurs d'emploi qui est souvent un frein vers le retour à l'emploi, Pôle emploi a reçu les personnes en poste dans les relais de service public du département de la Charente pour une formation de 2 jours en immersion dans les agences locales de leur secteur géographique. Ces personnes ont été formées durant ces deux journées aux outils comme pôle Emploi.fr et Pôle Emploi Store afin de pouvoir consulter les offres d'emploi, les CV et accompagner localement les demandeurs d'emploi dans leur procédure d'inscription facilitant leur premier rendez-vous en agence.

Autre exemple, en zone rurale le besoin de personnel dans le secteur du service à la personne aussi est important. Pour pallier aux difficultés de recrutement, Pôle emploi a mis en place une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collectif (POEC) en partenariat financier avec l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé du secteur (OPCA). De début janvier à fin mars 2017, un groupe de 10 stagiaires a suivi une formation "auxiliaire de vie" sur la commune de Chabonais.

Par ailleurs, dans le cadre du contrat local de santé et du pacte "Territoire santé", l'ARS favorise depuis 2012 le regroupement des professionnels de santé au sein de maisons de santé pluridisciplinaires. Ainsi, 18 projets de santé sont actuellement validés dans le département de la Charente, l'Agence Régionale de Santé (ARS) a labellisé à ce titre, 10 maisons de santé (MSP) et 8 pôles de santé multi-sites avec ou sans construction. Chaque projet de santé est élaboré dans le respect d'un cahier des charges qui s'articule autour d'un projet professionnel (organisation du travail en équipe, partage des informations à travers un système d'information commun, management de la structure) et d'un projet d'organisation de la prise en charge des patients (accès aux soins, continuité et permanence des soins) coopération et coordination externe. Il témoigne d'un exercice coordonné entre tous les professionnels de santé, ce qui distingue une MSP d'un simple cabinet de groupe. Les maisons et centres de santé renforcent l'attractivité du territoire rural en favorisant le travail en équipe des professionnels concernés, améliorent la qualité des soins et du suivi général tout en favorisant l'installation de jeunes médecins dans un lieu central et adapté. Chaque structure comprend **au minimum deux médecins et un professionnel paramédical**. Ces MSP contribuent à créer des conditions attractives pour les professionnels de santé. Elles ont été implantées prioritairement dans des zones de désert médical pour améliorer l'accès aux soins des populations. Ainsi, sur le territoire de la Charente Limousine, un pôle de santé regroupe deux MSP à Confolens et Roumazières-Loubert, ainsi qu'une MSP en cours de construction à Chabonais

L'État agit pour l'avenir en déployant sur le territoire des méthodes de recrutement adaptées. Développée par Pôle emploi, la Méthode de Recrutement par Simulation (MRS) permet aux entreprises de recruter des candidats adaptés au poste de travail, sans tenir compte de leur diplôme,

de leur expérience ni de leur CV. Ainsi au printemps 2016, Pôle emploi a travaillé avec une pépinière (Montemboeuf). Quarante candidats ont participé à une information collective durant laquelle l'entreprise a présenté les postes de travail. 32 personnes ont passé les tests étalés sur 4 jours, avec un taux de réussite de 80%. Parmi ces candidats validés, l'entreprise a ainsi pu recruter 8 nouveaux salariés.

Enfin, concernant l'attractivité paysagère et patrimoniale, le site inscrit de l'astroblème de la météorite de Rochechouart est un élément majeur à l'intérêt géologique international. Associé à des qualités pittoresques et patrimoniales (thermes de Chassenon, bâti en Impactite), ce territoire constitue une potentialité en matière d'attractivité et de rayonnement. De par ses qualités pittoresques et environnementales reconnues, la présence sur ce territoire de la Vallée de l'Issoire est un atout touristique à mettre en valeur tout en préservant ses dimensions patrimoniales. À travers des procédures de classement et l'étude de projets locaux, la DREAL Nouvelle-Aquitaine et la DDT de la Charente veillent au patrimoine environnemental du territoire de la Charente-Limousine qui possède, en totalité ou en partie, des sites naturels "ZNIEFF" et 3 sites Natura 2000 : "Région de Pressac – étang de Combours", "Vallée de l'Issoire" et la "Vallée de la Tardoire". Au Nord-Est du territoire, le site de la Vallée de l'Issoire constitue un habitat important pour certaines espèces menacées (Lamproie de Planer, Chabot), en raison de son réseau primaire et secondaire, avec ses eaux courantes bien oxygénées. Ce site est retenu comme majeur pour une désignation en zone spéciale de conservation en ex- région Poitou-Charentes.

Les principaux axes d'intervention de la DRAC concernent le patrimoine, la direction intervient au titre de la conservation et de la restauration des monuments classés et inscrits, de propriété tant publique que privée. La DRAC soutient les Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VAH) au titre des politiques de valorisation et de démocratisation mises en œuvre comme la VAH Pays Cofolantais. En matière muséale, et au bénéfice des établissements labellisés Musées de France, la DRAC intervient tant sur la préservation et la connaissance des collections (nécessité du récolement décennal, restauration des collections) que sur leur enrichissement, ainsi que sur la politique des publics. Dans le domaine de l'archéologie, la DRAC mène des programmes de recherches, comme celui portant sur un important ensemble gallo-romain à Chassenon. Dans le domaine de la démocratisation et de la transmission des savoirs, la priorité est la mise en œuvre des parcours d'éducation artistique. Des projets particuliers peuvent par ailleurs être soutenus, pour autant qu'ils aient un impact important au bénéfice des publics scolaires : c'est le cas de la résidence de danse traditionnelle, avec le festival de Confolens.

D.3. STRATEGIE DU DEPARTEMENT SUR LE TERRITOIRE DE CHARENTE-LIMOUSINE

CONTRATS EN MILIEU RURAL SYNDICAT DE PAYS DE CHARENTE LIMOUSINE

Le Département de la Charente est un partenaire essentiel des projets des territoires. Outre sa participation au fonctionnement du CAUE ou encore de l'Agence technique départementale, des dispositifs financiers d'accompagnement des communes et leurs groupements existent dont les contrats en milieu rural.

1 - Contractualisation avec les syndicats de pays en Charente

Dans le cadre de sa politique territoriale, le Département de la Charente propose aux six syndicats de pays un partenariat sous la forme contractuelle. Cette politique a débuté en 1995 et se traduit par la signature d'un contrat cadre sur 3 ans et de programmations annuelles.

Nous sommes actuellement à la 8ème génération de contrats intitulés « contrats de cohésion » avec les syndicats de pays qui couvrent la période 2015/2017.

La dotation, en fonctionnement, est de 50 000 € par an et par pays, soit un contrat de 150 000 € pour 3 ans.

Le contrat permet au Département d'accompagner la réalisation d'opérations de fonctionnement jugées prioritaires dans les deux domaines suivants :

- la cohésion sociale : toutes opérations liées à l'emploi, des jeunes en particulier, de l'organisation de forums de mesures favorisant la mobilité...
- la cohésion territoriale : toutes actions ou études portant sur l'ensemble du territoire du pays

Par des conventions annuelles de programmation, le pays propose une répartition de la dotation entre les différents maîtres d'ouvrage (syndicat de pays, CDC, commune et association).

Toutefois, le bénéfice de ce contrat exclut pour le syndicat l'accès à tout autre dispositif d'intervention du Conseil départemental et pour les autres maîtres d'ouvrage l'inscription des projets au contrat de cohésion s'il n'existe pas de dispositif prévu par le droit commun.

Le syndicat de pays de Charente limousine

Le contrat de cohésion entre le Département et le syndicat de pays de Charente limousine portant sur la période 2015-2017 a été conclu le 2 novembre 2015.

Sur proposition du syndicat de pays, le Département a retenu pour 2015 et 2016 les opérations suivantes :

Domaine d'intervention	Opérations 2015	Maître d'ouvrage	Coût estimatif	Participation du Conseil départemental
Cohésion sociale	Soutien au fonctionnement de la mission locale	Mission locale ARC Charente	1 311 008 €	11 000 €
Cohésion territoriale	Partenariat festival de Confolens	Syndicat de pays	7 415 €	5 000 €
	Promotion touristique de la Charente limousine	Syndicat de pays	19 062 €	12 910 €
	Aide au cinéma le Capitole	Association culturelle Emile Roux	117 356 €	5 000 €
	Géocaching Confolentais et Haute-Charente	CDC Haute-Charente	6 000 €	3 000 €
	Etude schéma de mutualisation CDC Confolentais	CDC du Confolentais	35 000 €	6 000 €
	Aide au cinéma le Vox	Association Cinéveil 16	9 310 €	1 090 €
	Etude schéma de mutualisation CDC Haute Charente	CDC Haute-Charente	43 350 €	6 000 €
TOTAL			1 548 501 €	50 000 €

Domaine d'intervention	Opérations 2016	Maître d'ouvrage	Coût estimatif	Participation du Conseil départemental
Cohésion sociale	Soutien au fonctionnement de la mission locale	Mission locale ARC Charente	1 533 573 €	11 000 €
	Journée de la solidarité du festival de Confolens	Festival de Confolens	13 150 €	3 000 €
Cohésion territoriale	Partenariat festival de Confolens	Syndicat de pays	7 300 €	5 840 €
	Promotion touristique de la Charente limousine	Syndicat de pays	17 600 €	11 980 €
	Aide au cinéma le Capitole	Association culturelle Emile Roux	119 455 €	5 000 €
	Aide au cinéma le Vox	Cin'Eveil	48 160 €	5 000 €
	Etude structure couverte de l'aire des Ribières	Commune de Confolens	12 325 €	6 000 €
	Etude villages de vacances Brillac et Manot	CDC du Confolentais	12 600 €	2 180 €
TOTAL			1 764 162 €	50 000 €

Le syndicat de pays de Charente limousine est actuellement en cours de dissolution.

2 - Contractualisation avec les communautés de communes

Depuis 2016, le Département de la Charente propose également la signature de contrats à l'ensemble des communautés de communes.

D'une durée de 3 ans, ces nouveaux contrats permettent au Département d'accompagner des opérations d'investissement jugées essentielles pour l'aménagement ou le développement durable du territoire en s'appuyant sur les priorités définies par l'EPCI bénéficiaire et les politiques du Conseil départemental dans les domaines suivants :

- ☞ développement économique,
- ☞ services publics et de proximité,
- ☞ développement sportif, culturel et touristique,
- ☞ mobilité et déplacements.

Ces contrats ont un caractère exclusif. Autrement dit, le bénéfice d'un contrat exclura l'accès aux dispositifs de droit commun mis à part les aides en fonctionnement, le Fonds Départemental d'Aides aux Communes (entretien de la voirie communale), le Plan « piscines », le Programme « Gymnases utilisés par les collèges », le projet « Val de Charente », l'assainissement et les bâtiments scolaires.

Le montant des aides consenties est le fruit d'une négociation et est établi en fonction de la nature, du coût, des possibilités de financement de chacune des opérations et de leur impact à l'échelle territoriale.

La dotation des contrats est calculée comme suit :

- 4,00 € par habitant pour les communautés de communes dont le potentiel fiscal par habitant est supérieur à 230 € ;
- 4,50 € par habitant pour les communautés de communes dont le potentiel fiscal par habitant est compris entre 120 € et 230 € ;
- 5,00 € par habitant pour les communautés de communes dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur à 120 €.

Les contrats avec les communautés de communes à l'échelle du Pays de Charente limousine :

Deux projets de contrats ont été soumis à l'examen de la Commission permanente du Département de la Charente le 5 décembre 2016. Il s'agit des contrats suivants :

- CDC Confolentais : Le contrat d'un montant de 192 480 € sera mobilisé pour la rénovation de la piscine de la Tulette à Ansac-sur-Vienne, l'implantation de la SAS Aéroset à Ansac-sur-Vienne et pour l'aménagement des extérieurs du siège communautaire ;
- CDC Haute-Charente : Le contrat d'un montant de 354 435 € sera mobilisé pour la réhabilitation du village de vacances de Montemboeuf, l'aménagement d'une maison d'appui médical à Brigueuil et pour l'aménagement de la ZA à Chasseneuil-sur-Bonnieure.

D.4. LA STRATÉGIE DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

La Région Poitou-Charentes, depuis le 1er janvier 2017 Nouvelle-Aquitaine, a mené une politique contractuelle avec les Pays et Communautés d'agglomération qui la compose. Ainsi, le **Contrat Régional de Développement Durable (CRDD)** a pour objectif d'encourager les initiatives locales dans les domaines suivants :

- ☞ l'emploi et le développement économique,
- ☞ les services à la population,
- ☞ l'énergie et la mobilité durable,
- ☞ la biodiversité,
- ☞ l'eau et les paysages,
- ☞ le cadre de vie.

Ce contrat arrive à son terme en fin d'année 2016 mais la Région Nouvelle-Aquitaine travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau contrat avec les territoires dont l'orientation dans le cadre de la nouvelle politique d'aménagement du territoire sera de :

- > Soutenir et développer les atouts de chacun des territoires,
- > Exprimer la solidarité régionale au bénéfice des plus fragiles.

Les territoires de contractualisation ont été définis de manière cohérente, de manière à prendre en compte leurs spécificités et privilégier les unités supra EPCI (Pays, PETR...) :



Fragilité socio-économique relative des EPCI 2017 Communautés de communes au 1er janvier 2017

Degré de fragilité des Communautés de communes 2017

- peu ou pas de fragilité (6%)
- fragilité partielle (88%)
- forte fragilité (10%)

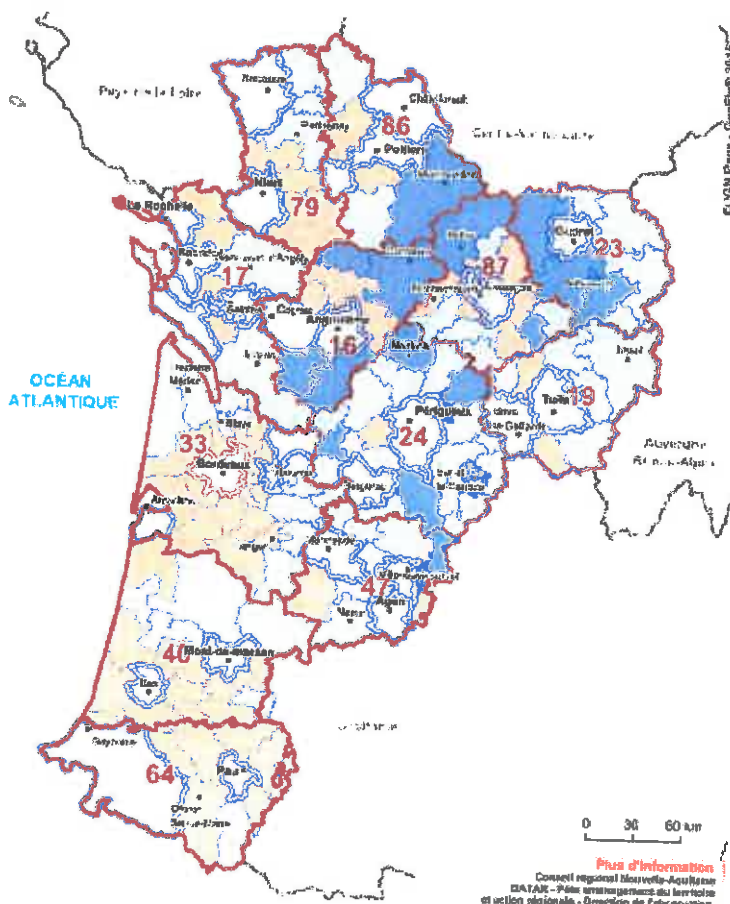
limite hors champ d'analyse

Limites territoriales des EPCI à responsabilité propre au 1er janvier 2017

- Département (12)
- Métropole (1)
- Communauté d'agglomération (26)
- Communauté de communes (127)

Sources : Typologie établie par la Région sur la base de données INSEE (RP 2013, Filosof 2013, REE 2011/2015, BPE 2015, ACOSS 2008/2015, DGFIP-IRCOM 2007/2015, Périmètres EPCI 2017, DGCI.

© Région Nouvelle-Aquitaine - 01/03/2017



D.5. ENGAGEMENT DE PARTENARIAT DE LA CAISSE DES DEPOTS

Selon l'avancement des actions et après instruction des sollicitations qui lui seront adressées, la Caisse des Dépôts pourra mettre à disposition du contrat de ruralité des ressources financières, sur fonds propres ou fonds d'épargne, et d'ingénierie, dans le respect des règles de la commande publique, sous réserve d'accord de ses comités d'engagement compétents et du maintien par les pouvoirs publics des différentes lignes de prêts susceptibles d'être mobilisées. Les modalités de chaque intervention seront précisées, après accord explicite de la Caisse des dépôts, dans des conventions d'application à signer entre la Caisse des Dépôts et les différents maitres-d'ouvrage concernés.

Plus particulièrement, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) pourra mobiliser, en appui du contrat de ruralité de Charente-Limousine, les dispositifs suivants (une liste indicative des interventions de droit commun de la CA pouvant être mobilisées figure dans *l'annexe 4*) :

- ⇒ Conventions « centres bourgs de demain » pour la revitalisation des centres-bourgs ;
- Accompagnement méthodologique de Territoires-conseils ;
- Co-financement d'ingénieries.

II. LE PLAN PLURIANNUEL D'ACTIONS

Dans une logique de projet de territoire, le contrat définit des objectifs pour les 6 thématiques prioritaires tels qu'elles ont été définies dans les enjeux du territoire (I.B.).

Afin d'atteindre ces objectifs présentés dans le projet de territoire (I.C.), des actions concrètes et opérationnelles sont proposées. L'Etat partage les orientations et les objectifs définis par le présent contrat. A ce stade, les actions sont celles proposées par les porteurs. L'Etat participera au cofinancement de certaines actions du plan pluriannuel. Il interviendra en cohérence avec les interventions des collectivités territoriales et des autres acteurs, dans le cadre des dotations et crédits du droit commun et spécifiques, notamment par le recours, dans le respect des cadres réglementaires les régissant, à la DETR, au FNADT, au Fonds de soutien à l'investissement local (enveloppe « thématique » et/ou enveloppe "contrat de ruralité"). Ces interventions seront précisées dans chaque convention annuelle, pendant la durée du contrat.

Les tableaux de synthèse présentés ci-après (2017 & 2018/2020) précisent, par thématique, la liste des actions qui pourraient être engagées sur le territoire. **La convention annuelle de financement 2017 présente ci-après les actions qui seront retenues durant l'année en cours du présent contrat.**

Voir plan d'actions pluriannuel

IV. LES MODALITÉS DE PILOTAGE ET D'INGÉNIERIE DU CONTRAT

A. LA GOUVERNANCE

Un comité de pilotage est chargé du pilotage du contrat de ruralité.

Il est composé de :

- Monsieur le Préfet de Charente ou son représentant ;
- Monsieur le sous-préfet de Confolens, référent ruralité de la Charente ;
- Le Président de la communauté de communes
- Les conseillers départementaux du territoire ;
- Les représentants des partenaires du contrat : la directrice régionale de la Caisse des Dépôts et Consignation, le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Charente, le président de la Chambre d'Agriculture de la Charente, la présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente ;
- Les représentants de la société civile impliquée dans le développement du territoire : un représentant des membres privés du GAL, du Conseil de Développement, et du club d'entreprises Entreprendre en Charente Limousine.

Son rôle est d'assurer le suivi collégial de la mise en œuvre du contrat et il se réunira sur un rythme à minima trimestriel.

B. L'INGENIERIE MOBILISEE

Un comité technique va être constitué pour préparer les réunions du comité de pilotage. Il va être composé de :

- l'équipe projet locale : le directeur et les services de la CDC ;
- l'ingénierie mobilisée par l'État pour l'accompagnement, la mise en œuvre et le suivi : les services de la Préfecture et de la DDT.

Les autres acteurs mobilisés pour l'élaboration et la mise en œuvre du contrat pourront être associés en leur qualité d'expert sur les sujets abordés.

L'ingénierie coordinatrice de l'élaboration et du suivi du contrat sera composée de l'équipe de la CDC de Charente Limousine et des services de l'Etat. Cette ingénierie assurera notamment la tenue du tableau de bord du plan d'actions. La CDC souhaite, au-delà de ses moyens humains actuels, se doter d'un renfort dédié à la mise en œuvre du contrat. Il est donc souligné toute l'importance de pouvoir disposer de crédits de fonctionnement pour permettre de développer les capacités d'ingénierie (études et animation du contrat).

C. L'ASSOCIATION DES HABITANTS

L'association des habitants est prévue dans le cadre du comité de pilotage, permettant ainsi à la société civile de s'impliquer dans le contrat de ruralité au travers de représentants du groupe d'action locale (GAL), du Conseil de Développement et du club d'entreprises Entreprendre en Charente Limousine, impliqués dans le développement du territoire.

V. LE SUIVI ET L'ÉVALUATION

Le suivi de la mise en œuvre et l'évaluation du contrat de ruralité sont particulièrement importants. Ils doivent en effet permettre d'assurer le pilotage en continu du contrat en repérant les éventuels dysfonctionnements et proposer en conséquence les mesures correctives à apporter.

Le comité de pilotage validera toutes les nouvelles propositions d'actions et sera chargé d'évaluer le contrat, ainsi que ses actions. L'approche thématique sera privilégiée afin de mesurer l'apport du contrat de ville sur chacune des thématiques validées par la collectivité et ses partenaires.

Pour suivre le plan d'action, un tableau de bord du plan d'action sera élaboré par l'équipe projet intercommunal qui devra tenir à jour cet outil.

Ce suivi de la mise en œuvre permettra d'alerter le comité de pilotage sur d'éventuelles difficultés et à ce dernier de décider d'opérer les modifications nécessaires dans la conduite du plan d'action, voire dans la répartition de sa maquette financière.

Une fois par an, sera organisée une réunion d'évaluation, en comité technique, afin de présenter l'actualisation du diagnostic de territoire, les actions menées en réponse aux orientations et objectifs de la thématique. Il s'agira également de déterminer pour chaque thématique les points positifs, les points de blocage et les axes d'amélioration.

Toutes les actions du contrat de ruralité ne pourront pas être évaluées, la production d'une analyse qualitative des effets des actions nécessitant un temps long. Il sera donc nécessaire d'opérer des choix et de sélectionner chaque année une dizaine d'actions pour l'ensemble des thématiques du contrat.

Au-delà des actions, l'évaluation du contrat de ruralité peut cibler un niveau plus général au travers d'une approche thématique. Là où l'évaluation des actions permet une focale fine et ponctuelle, l'évaluation au niveau thématique permet un regard plus global sur les apports du contrat de ruralité pour chacune des thématiques, y compris sur l'animation et la gouvernance du contrat.

Ce travail d'évaluation sera synthétisé pour être présenté et débattu en comité de pilotage à minima à mi-parcours et en fin de contrat.

VI. LA DURÉE DU CONTRAT

Le présent contrat entre en vigueur le 1er juillet 2017.

Il porte sur la période 2017 – 2020.

Un bilan d'exécution des actions du contrat sera établi en 2021 et validé par le porteur et les partenaires du contrat.

VII. LA MODIFICATION DU CONTRAT

A la fin 2018, un premier bilan global des actions sera établi, en complément du tableau de bord de suivi présenté au comité de pilotage à chacune de ses réunions. Ce bilan pourra conduire à réajuster si nécessaire le plan d'actions.

En cas de désaccord des parties prenantes sur les modalités de mise en œuvre des actions du contrat, au cours de sa mise en œuvre, ou si des modifications substantielles étaient demandées par une ou plusieurs des parties, le comité de pilotage sera réuni pour débattre et proposer une modification du contrat.

En cas de modification des périmètres des EPCI ou de la communauté de communes, ou de prise de compétences de ces derniers, le contrat sera modifié en conséquence.

VIII. LES SIGNATAIRES

Contrat établi le 22 juin 2017 à Confolens,

Monsieur le Préfet de la Charente


Pierre N'GAKHANE

Monsieur le Président de la Communauté de
Communes de Charente Limousine


Philippe BOUJTY 16500
CONFOLENS


Monsieur le Directeur territorial Charente et
Charente-Maritime de la caisse des dépôts et
consignations, direction régionale Nouvelle
Aquitaine


Bruno CHARTAL DE CHARENTAULOUP
Bruno CHARTAL DE CHARENTAULOUP
Directeur territorial
Charente et Charente-Maritime

Monsieur le Président de la Chambre
de Commerce et d'Industrie de la Charente


Daniel BARRAUD


Monsieur le Président de la Chambre
d'Agriculture de la Charente


Xavier DESOUCHE

Madame la Présidente de la Chambre
de Métiers et de l'Artisanat de la Charente


Geneviève BRANGÉ

Et, les maîtres d'ouvrage, au titre des actions à engager, prévues dans la convention financière 2017,

Monsieur le Maire de la commune
de ALLOUE



Jean-Jacques CATRAIN

Monsieur le Maire de la commune
de ANSAC-SUR-VIENNE

Fabrice AUDOIN

Monsieur le Maire de la commune
de LE BOUCHAGE



Jean-Pierre DEMON

Madame le Maire de la commune
de CHAMPAGNE-MOUTON



Pascale JOUARON

Madame le Maire de la commune
de CHASSACQ

Yvonne DEBORD

Monsieur le Maire de la commune
de LE GRAND-MADIEU



Jean-Claude MESNIER

Monsieur le Maire de la commune
de AMBERNAC



Jean-Jacques ROUGIER

Monsieur le Maire de la commune
de LE BOURG-BOUCHARD



Jean-Jacques MEYER

Madame le Maire de la commune
de CHABANNAIS



Marie-Claude POINET

Monsieur le Maire de la commune
de CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE



Jean-Claude FOURGEAUD

Monsieur le Maire de la commune
de CONFOLENS

Jean-Noël DUPRE

Monsieur le Maire de la commune
de LÉSIGNAC-DURAND



Pascal DUPRE

Monsieur le Maire de la commune
de LESTERPS



Daniel SOUPIZET

Monsieur le Maire de la commune
de MOUZZON



Daniel BRANDY

Monsieur le Maire de la commune
de LES PINS



Didier PRESSAC

Monsieur le Maire de la commune
de ROUMAZIERES-LOUBERT



Jean-Michel DUFAUD

Madame le Maire de la commune
de SAINT-MARY



Elisabeth GUIMARD

Monsieur le Maire de la commune
de SURIS



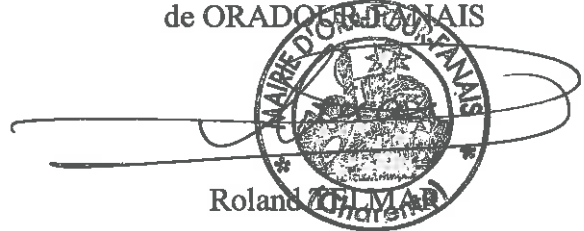
Jacques DUPIT

Monsieur le Maire de la commune
de LE LINDOIS



Olivier GAILLARD

Monsieur le Maire de la commune
de ORADOIR-DU-MAIS



Roland GUILMAR

Monsieur le Maire de la commune
de PLEUVILLE



Daniel LEGENDRE

Monsieur le Maire de la commune
de SAINT-LAURENT-DE-CERIS



Stéphane DELOY

Monsieur le Maire de la commune
de SAINT-MAURICE-DES-LIONS



Denis DELAGE

Monsieur le Président du
SIAEP NORD-EST CHARENTE

Yves GENDRY



Syndicat Intercommunal d'Alimentation
en Eau Potable NORD-EST CHARENTE
8, rue clos gaine
18450 SAINT-CLAUD
Téléphone 05 45 71 30 48

ANNEXES

SOMMAIRE



ANNEXE 1 – Le tableau financier et les fiches-action de la convention annuelle 2017 p.145

ANNEXE 2 – Présentation de la Chambre d'Agriculture de la Charente p.172

**ANNEXE 3 – L'organisation et les axes de projet de la Chambre de Métiers
et de l'Artisanat de la Charente** p.174

ANNEXE 4 – Les dispositifs de la CDC à valoriser dans les contrats de ruralité p.175

ANNEXE 5 - Les aides de l'Agence de l'eau Adour-Garonne aux collectivités rurales p.177

Annexe 2

La Chambre d'Agriculture de la Charente

Une assemblée d'élus qui représente le monde agricole et rural

La Chambre d'Agriculture de la Charente compte 46 élus (mandat de 6 ans). Au même titre que les Chambres de Commerce et d'Industrie ou les Chambres des Métiers et de l'Artisanat, les Chambres d'Agriculture sont des organismes consulaires.

L'assemblée des élus est composée ainsi :

- Chefs d'exploitations : 21 sièges
- Propriétaires : 2 sièges
- Salariés d'exploitation : 4 sièges
- Salariés de groupements : 4 sièges
- Anciens exploitants : 2 sièges
- Administrateurs CRPF : 2 sièges
- Coopératives agricoles de production : 1 siège
- Autres coopératives : 4 sièges
- Crédit agricole : 2 sièges
- Mutualité Sociale Agricole : 2 sièges
- Syndicats à vocation générale : 2 sièges

Le bureau de la Chambre d'agriculture de la Charente

- Président : Xavier DESOUCHE
- 1er Vice-président : Frank OLIVIER
- 2ème Vice-président : Jacques AUPETIT
- 3ème Vice-président : Philippe VARACHER
- Secrétaire : Jean-Pierre TORNIER
- Secrétaires adjoints : Laetitia PLUMAT, Emmanuel GUINNET, Christian LALOI ;
Membres associés : Jean GRASSIN D'ALPHONE, Pascal LAURENT, Jean-Claude MOREAU, Yohan DELAGE, Jean-Yves VERHAEGHEN ;
Ordonnateur suppléant : Jacques AUPETIT ;
Délégué suppléant APCA : François LUCAS.

Les orientations politiques de la Chambre d'agriculture de la Charente

- Préparer et accompagner les agriculteurs aux évolutions de leurs métiers et de leur environnement
- Anticiper les évolutions de toute nature pouvant avoir un impact sur l'agriculture charentaise (réglementation, environnement, contact socio-économique, climat...)
- Etre l'interface entre les agriculteurs, les organisations professionnelles agricoles économiques et politiques, les collectivités territoriales et les pouvoirs publics
- Etre présents dans toutes les instances décisionnelles
- Etablir des conventions de partenariat avec le Conseil Départemental, les collectivités, les pouvoirs publics, et tout autre organisme professionnel ou économique
- Positionner l'agriculture au cœur du territoire pour assurer la pérennité et la valeur ajoutée des exploitations et conforter le tissu rural
- Conforter le tissu rural par l'apport économique des exploitations
- Concilier les quatre grands axes que sont valeur ajoutée, durabilité, environnement et productivité au niveau de l'exploitation et du territoire
- Développer les productions locales et leur commercialisation en circuits de proximité
- Rayonnement et vie de la Chambre
- Maitrise et cohésion de la vie interne de la Chambre d'agriculture

- Développer la communication externe
- S'inscrire dans un travail de collaboration avec les autres Chambres d'agriculture de la Région

Budget

La Chambre d'agriculture de la Charente a un budget d'environ 6,8 millions d'euros, dont les ressources se répartissent globalement de la façon suivante : 47% d'impôts (TATNFB), 27% en prestations de service, 26% en subventions d'exploitation (dont CASDAR).

Nos compétences...

Une centaine de salariés travaillent à la Chambre d'agriculture de la Charente. Ils mettent en œuvre la politique définie par les élus. Parmi eux, les plus nombreux sont les conseillers, qui interviennent sur les domaines suivants :

- conseil aux entreprises agricoles,
- installation transmission,
- formation des agriculteurs,
- études en bâtiments,
- foncier,
- productions végétales : grandes cultures, productions légumières, viticulture, œnologie
- biodiversité, qualité de l'eau, agroforesterie, énergies renouvelables, déchets,
- productions animales : bovins lait, bovins viande, ovins, caprins, équins,
- trufficulture
- circuits courts et de proximité, développement de filières

La Charente étant un département marqué par la diversité de son agriculture, les domaines d'intervention de la Chambre d'agriculture sont nombreux et les compétences de ses conseillers multiples.

... au service des agriculteurs et des collectivités

Tout au long de la vie de leur exploitation, les agriculteurs ont besoin de faire évoluer leurs pratiques, sécuriser leur activité, avoir des perspectives... La Chambre d'agriculture propose des solutions en réponse aux situations très diverses qu'elle peut rencontrer au quotidien. Ses services sont proposés dans le cadre de missions de service public, missions d'intérêt général, d'accompagnement collectif (groupes, formations...) ou de prestations payantes de service individuel.

De plus en plus, la Chambre d'agriculture travaille en collaboration avec les collectivités territoriales pour élaborer des projets de territoire. Par exemple, elle a eu l'occasion de réaliser les diagnostics agricoles des PLUi, et aussi de travailler sur des problématiques plus spécifiques, par exemple sur l'aménagement des terres de bords d'eau sur le pays Ouest Charente, étudier l'intégration des produits agricoles locaux dans la restauration publique, etc. De par sa connaissance du terrain et des questions agricoles, les projets et études conduits par la Chambre d'agriculture répondent aux enjeux du territoire.

Annexe 3

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Charente

I. Organisation opérationnelle

Pour accompagner l'entreprise dans chaque étape de sa vie professionnelle, la CMA 16 a décliné son organisation au travers plusieurs pôles :

- ☞ **Le Pôle Formation**, composé d'un centre de formation, les campus des métiers répartis sur 3 établissements : Angoulême (siège), Cognac, Barbezieux et Chasseneuil.
- ☞ **Le Pôle Formation Tout au Long de la Vie** dont la mission consiste à concevoir, commercialiser et animer une offre de formation à destination des chefs d'entreprises, de leur conjoint et collaborateurs.
- ☞ **Le Pôle Accueil et Développement des Entreprises et Territoires**, dont la mission est *d'accompagner les entreprises dans toutes les étapes de leur vie, depuis la création d'entreprise jusqu'à la transmission*, est composé d'une équipe de 13 collaborateurs dont 9 chargés de développement référents sur le territoire de la Charente.

II. Axes des projets dans le cadre du contrat de ruralité de la Charente-Limousine

Récemment il a été mené des actions en synergie entre la CMA 16 et la Charente-Limousine. Notamment en 2014 une action pilote sur le sujet de l'accessibilité des Etablissement Recevant du public du commerce et de l'artisanat, et en 2015 une convention de partenariat pour la mise en place et l'accompagnement de dispositifs d'aides économiques sur le territoire avait été signée.

A l'avenir, en fonction du diagnostic territorial et du consensus des décideurs territoriaux, il pourra être envisagé toutes actions en faveur de :

- la création/reprise d'entreprise,
- de transmission d'entreprises,
- d'actions thématiques dans le domaine de la promotion du territoire à travers ses entreprises,
- d'environnement, ou développement durable,
- de sécurité, d'accessibilité,
- de l'emploi et des ressources humaines,
- d'innovation numérique,
- de financement et accompagnement du développement des entreprises.

Annexe 4

Mobilisation des dispositifs de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) dans le cadre des contrats de ruralité

La plupart des interventions de droit commun de la CDC peuvent être mobilisées dans le cadre des thématiques inscrites aux contrats de ruralités.

L'accès aux services et aux soins :

- Maisons de Services Aux Publics (MSAP) : CDC mandatée par l'Etat pour assurer l'animation du réseau des Maisons de services au public autour de quatre missions principales :
 - o L'ingénierie de mise en place et d'évaluation du programme
 - o L'accompagnement des porteurs de projets dans le déploiement
 - o L'animation du réseau,
 - o La communication, nationale et locale.
- Investissement dans les Maisons de Santé Pluridisciplinaires (MSP) ou centre de santé structurants.
- Investissement dans les résidences services pour personnes âgées et investissement et/ou prêt dans le secteur médico-social, ...
- La revitalisation des centres-bourgs,
- Apport d'ingénierie aux lauréats et cibles de l'AMI ainsi qu'aux bourgs centres des aires urbaines de moins de 20 000 habitants

L'attractivité du territoire (Numérique, économique, touristique, ...) :

- Touristique : Apport en ingénierie par Atout France, Fonds TSI, Investissement dans des places de marché de destination, la dématérialisation des pass et forfaits, la valorisation des données, ...
- Economique : Financement des associations de prêt d'honneur pour l'aide à la création et à la reprise d'entreprises (Initiative France, ADIE, Réseau entreprendre, Entrepreneuriat féminin), Investissement dans l'immobilier d'entreprises, l'immobilier commercial, ...
- Accompagnement méthodologique de Territoires-conseils pour des stratégies territoriales de circuits-courts (Alimentaires, Filière bois, Ressources énergétiques, économie circulaire)
- Numérique : Mise en contact et facilitation du déploiement en tant qu'actionnaire de la Cordée ; « entreprise solidaire » qui développe un réseau d'espaces de coworking présents en milieu urbain comme rural.
- Expérimentations avec des départements sur la e-santé (Télé médecine, téléconsultation,...)
- Investisseur et prêteur avec les départements pour le déploiement de la fibre.

La mobilité :

Mise en relation et facilitation du déploiement en tant qu'actionnaire de MOPeasy ; opérateur français d'écomobilité. Son offre repose sur des plateformes d'autopartage de véhicules électriques et de covoiturage (pendulaire, hub, rabattement).

La transition écologique :

- Financement pour le compte de l'Etat de l'ingénierie des Territoires à énergie positive et pour la croissance verte (TEPCV) ;
- Investissement dans la production d'énergies renouvelables ;
- Prêts pour l'efficacité énergétique des bâtiments publics.

La cohésion sociale :

- Micro crédit personnel et professionnel ;
- Soutien au milieu associatif via les Dispositifs Locaux d'Accompagnement (DLA) ;
- Fonds France Active.

Annexe 5

LES AIDES DE L'AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE AUX COLLECTIVITES RURALES 2013-2018

Le 10^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau (2013-2018) a pour ambition de :

- contribuer aux priorités nationales,
- répondre aux enjeux spécifiques du bassin Adour-Garonne.

Il prévoit les actions nécessaires pour atteindre les objectifs du SDAGE Adour-Garonne et le bon état des eaux. L'accent est mis sur la satisfaction de l'usage prioritaire qu'est l'eau potable et sur l'amélioration des milieux aquatiques.

Il s'est fixé 3 grandes priorités :

1. la reconquête de la qualité des eaux destinées à l'alimentation en eau potable, notamment en réduisant les pollutions diffuses,
2. la restauration du bon fonctionnement des milieux aquatiques,
3. le maintien de débits suffisants dans les rivières dans la perspective du changement climatique.

Cas spécifique des aides destinées aux collectivités rurales

Un programme donnant priorité à la préservation et à la restauration de la qualité des eaux destinées à la production d'eau potable :

- l'accent est mis sur la protection des captages d'eau potable stratégiques et sur la résorption des non conformités des eaux potables distribuées : des taux d'aide jusqu'à 60% pour les opérations prioritaires,
- les actions préventives de lutte contre les pollutions diffuses dans le cadre de plan d'actions territoriaux sont fortement encouragées : aides à 70 % pour l'animation assurée par les collectivités à l'échelle d'un bassin d'alimentation de captage et 70% pour accompagner les démarches « zéro phyto » des communes,
- Pour la sécurisation de l'alimentation en eau potable, des taux d'aide jusqu'à 60% pour les opérations prioritaires.

Un programme au service du bon état des eaux renforçant les actions de restauration des milieux aquatiques

Des moyens renforcés (taux d'aide de 30 à 80%) sont donnés aux collectivités dans le cadre de compétences exercées à l'échelle des bassins versants pour :

- Rétablir la continuité écologique des cours d'eau,
- Restaurer le fonctionnement des rivières et des zones humides,
- Retrouver des zones d'expansion de crues pour limiter les inondations,
- Accompagner la mise en œuvre de la nouvelle compétence GEMAPI.

Les efforts sont poursuivis pour :

- Réduire les pollutions issues des eaux usées domestiques : des taux d'aide jusqu'à 60% pour les projets prioritaires afin de restaurer le bon état des masses d'eau impactées,
- Encourager les économies d'eau,

• Encourager la prise en compte du domaine de l'eau et des milieux aquatiques dans les politiques de planification de l'urbanisme : financement d'études de diagnostic « eau » dans les SCoT et les PLU intercommunaux : taux d'aide de 50%.